Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Administration et Rédaction:

1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Tél. 2964

Abonnement:

Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis ... $2.50
" " Europe $5.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

12ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., Mercredi, 26 Avril, 1922 — NO. 8

La Commission du Blé

Si une question a fait couler de l'encre et fourni matière à discussion ces derniers temps, c'est bien celle du rétablissement de la commission du blé. Elle a figuré au premier plan dans la récente campagne électorale et l'on n'a jamais cessé d'en parler depuis. Le mouvement en faveur du retour, au moins temporaire, à ce système de vente, paraît être irrésistible. Dans les trois provinces de l'Ouest les législatures ont adopté des résolutions à cet effet; les conventions générales et régionales des Grain Growers et des Fermiers-Unis se sont prononcées; plusieurs cercles locaux de l'A. C. F. C., à la suite de celui de Laflèche, ont fait des instances auprès du ministre fédéral de l'agriculture.

La demande des fermiers est certainement très forte et de nature à émouvoir les partis politiques. Elle n'est cependant pas unanime. On se rappelle que certains chefs du mouvement agricole ont été lents à s'y rallier. Aujourd'hui encore le "Wheat Board" a des adversaires convaincus. C'est qu'en dépit de quelques avantages indéniables, certains y ont vu un principe dangereux qui tend à supprimer la liberté individuelle et à favoriser un socialisme d'Etat. La lettre d'un cultivateur de la Saskatchewan, que nous publions dans ce numéro, intéressera vivement nos lecteurs. Sous une forme attrayante et en s'appuyant sur une solide documentation, elle fait le procès complet de la commission du blé. Si elle ne convertit pas les partisans de cette dernière, elle les fera du moins réfléchir.

Notre correspondant ne se fait aucune illusion sur la violence du courant qu'il essaie de remonter. Au point où en sont les choses, beaucoup fondent tout leur espoir dans le rétablissement du "Wheat Board" et envisagent l'échec éventuel du projet comme une calamité nationale. Aussi la décision des juristes de la couronne déclarant que cette mesure dépasse les pouvoirs du parlement a-t-elle produit une commotion facile à comprendre dans l'Ouest. Bien qu'elle ne fût pas tout à fait inattendue, elle a jeté un certain désarroi parmi le groupe progressiste.

Les partisans du "Wheat Board" comptaient que la mesure pourrait être adoptée avant l'époque des semailles et contribuerait ainsi largement à dissiper l'état de dépression actuel. On peut regretter que nos fermiers, au moment où ils commencent leurs travaux du printemps, soient privés d'un réconfort dont ils ont si grand besoin.

D'aucuns suggèrent d'amender l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de façon à conférer au parlement les pouvoirs qui lui manquent. Ceci nous renvoie presque aux calendes grecques et exigerait d'ailleurs un mouvement d'opinion s'étendant au Canada tout entier. Or il ne faut pas perdre de vue que si l'Ouest réclame le "Wheat Board," le reste du pays ne s'en soucie guère — quand il n'y est pas hostile. Le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta renonceraient sans doute volontiers à leurs droits provinciaux en matière de commerce de grains; mais l'Ontario, le Québec, les Provinces Maritimes, la Colombie Britannique, de quel oeil envisageraient-ils une concession qui ne leur apporterait rien en retour? Ces provinces récoltent peu ou point de blé; mais elles ont à écouler leurs animaux, leur beurre, leur fromage, leurs légumes, leurs fruits. Si le gouvernement, disent-elles, finance et garantit la vente du blé, pourquoi n'en ferait-il pas autant pour nos produits à nous? Est-ce que les fermiers de l'Ouest doivent forcément constituer une catégorie à part, bénéficiant d'un régime de faveur? De quel droit veut-on en faire des enfants gâtés dans la grande famille agricole du pays? Et voilà comment cette fameuse question du "Wheat Board" réussit à envenimer la querelle entre l'Est et l'Ouest.

D'autres parlent de la possibilité d'un accord entre les trois provinces intéressées, de façon à obtenir pratiquement les mêmes résultats qu'avec un organisme fédéral. Pour ce qui est de la Saskatchewan et de l'Alberta, on peut être sûr que leurs deux jeunes premiers respectifs ne demanderaient pas mieux que de s'atteler à la besogne et de combler les voeux de leurs amis les fermiers. Mais la carence gouvernementale au Manitoba est sans doute un obstacle pour le moment à une action concertée des trois provinces. A moins que le chef moribond ne découvre là une excellente plate-forme électorale...

Mais les juristes qui ont fermé la porte à la commission du blé semblent avoir songé à atténuer le coup de leur verdict en nous faisant entrevoir une heureuse compensation. Ils estiment, en effet, que la création d'un "Wheat Pool" volontaire garanti par le gouvernement est du ressort du parlement.

"Wheat Pool" volontaire: le nom sonne faux aux oreilles d'un bon nombre qui n'ont pas oublié que M. Meighen en avait fait un cheval de bataille aux élections de décembre. Près de cinq mois déjà se sont écoulés depuis et la fièvre électorale n'est plus qu'un lointain souvenir. Le moment est propice pour étudier le système du "Wheat Pool" volontaire simplement au mérite, sans plus songer à son père, qui a cessé d'être dangereux. Le fermier dont nous reproduisons l'opinion affirme précisément, avec preuves à l'appui, que le "Wheat Pool" a tous les avantages du "Wheat Board" sans en avoir les inconvénients. Sa lettre était écrite avant que les juristes eussent fait connaître leur décision et toute la partie consacrée à la comparaison entre les deux systèmes se trouve ainsi plus actuelle et plus intéressante que jamais.

Le problème de la vente du blé est loin d'être résolu et la discussion se poursuit. Mais l'état présent de la question oblige à tourner les regards vers la coopérative libre comme la seule immédiatement et légalement réalisable. On peut s'attendre à voir tous les cultivateurs s'y rallier à bref délai.

Donatien Frémont.

A la Gloire du Père Hugonard, O.M.I.

Le comité d'amusements de la paroisse de Ste Rose du Lac du Manitoba a décidé de donner une série de séances récréatives, dont le profit sera affecté au fond d'érection du monument Hugonard, O.M.I., à Lebret, Sask.

* * *

Le Père Hugonard, O.M.I., peut être considéré comme le grand fondateur des écoles indiennes industrielles. La plus belle de tout le continent, celle de Lebret, qui est son oeuvre, restera à jamais comme une gloire immortelle attachée à son nom. Il fut le grand initiateur du mouvement intellectuel, religieux et industriel des Indiens, et de lui est parti ce mouvement qui a mis le Canada au premier rang dans les résultats obtenus pour la civilisation et l'évangélisation des tribus aborigènes. Le monument qui va s'élever à sa gloire intéresse donc à bon droit toutes les provinces de l'Ouest.

Le Canada français et les Missions étrangères

QUEBEC — Une lettre pastorale de S. E. le cardinal Bégin, signée par tous les archevêques et évêques de la province de Québec, a été lue dimanche dans toutes les églises catholiques de la province. Elle annonce la fondation à Montréal d'un séminaire pour l'éducation et la préparation des prêtres se destinant aux missions étrangères.

La lettre explique que la chose a été étudiée à fond par les archevêques et évêques de la province et qu'il a été décidé que le Canada devait maintenant songer à évangéliser les autres pays.

Les provinces vont-elles intervenir?

Elles seules peuvent amener le rétablissement de la Commission du Blé par une législation concordante appropriée— Le gouvernement de la Saskatechewan agira de grand coeur.

OTTAWA — D'après les juristes de la couronne, le rétablissement de la Commission du Blé est ultra vires. Cette opinion, signée par E. L. Newcombe, sous-ministre de la justice, approuvée par sir Lomer Gouin, ministre de la justice et l'hon. D. D. McKenzie, solliciteur général, a été rendue publique jeudi. Ceci a été un fameux coup pour un grand nombre de députés progressistes qui ont déclaré et déclaré que le salut de l'Ouest reposait sur le rétablissement de cette commission cette année.

Les provinces peuvent agir

L'opinion légale expose que la règlementation du prix de la farine et du grain doit nécessairement être du ressort provincial, s'il est besoin d'une règlementation quelconque. Celle-ci est donc comprise dans les pouvoirs décrits par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867 comme regardant la propriété et les droits civils dans la province. Autrement dit, s'il y a quelque règlementation de prix ou de commerce à faire, celle-ci doit être faite par les provinces intéressées.

Les progressistes confèrent

Les chefs du parti progressiste n'ont pas perdu de temps à agir. Dès jeudi soir ils ont tenu un caucus de deux heures au Parlement. En dehors des députés fédéraux, il y avait: le premier Norris et le procureur général Johnson, du Manitoba; le premier Greenfield et le procureur général Brownlee, de l'Alberta; le premier Dunning et l'hon. C. M. Hamilton, ministre de l'agriculture, de la Saskatchewan. Plusieurs brefs discours ont été faits par le députés et les premiers ministres. Cependant on n'en est venu à aucune décision bien arrêtée.

Les trois législatures des provinces de l'Ouest ayant adopté des résolutions en faveur du rétablissement de la Commission du blé telle qu'elle existait en 1919, les premiers ministres présents ont été unanimes à déclarer qu'ils étaient prêts à faire tout ce qui était en leur pouvoir.

Ceux de l'Alberta et de la Saskatchewan avaient promis, dit-on, de convoquer des sessions spéciales de leurs législatures afin d'adopter toute législation nécessaire à cette fin. On a reconnu qu'avec la situation politique actuelle au Manitoba, M. Norris ne pouvait donner de son côté aucune garantie sérieuse. Les deux procureurs généraux présents, n'ayant pas examiné suffisamment la question, se sont refusés à exprimer une opinion légale quant à l'opportunité d'une intervention provinciale.

L'Ontario en serait

Si les provinces se décidaient à prendre la chose en mains, il faudrait qu'elles adoptent une législation concordante. L'Ontario peut être entraîné dans la combinaison, car les grands élévateurs terminaux sont dans cette province, de même que le contrôle et la vente du grain sont en bonne partie entre les mains de gens de l'Ontario.

Quelques députés progressistes n'ont pas hésité à blâmer leurs collègues au sujet de leur vote pour s'en rapporter à la décision des juristes de la couronne au lieu de celle de la cour suprême, comme l'avait d'abord préconisé M. Crerar. Ces progressistes déclaraient que même après l'opinion émise il y avait encore des doutes, lesquels ne pourraient être dissipés que par une décision de la cour suprême.

Dunning est prêt à faire sa part

L'hon. C. M. Hamilton, ministre de l'agriculture de la Saskatchewan, parlant devant le comité d'agriculture de la Chambre en faveur du rétablissement de la commission du blé, a dit: "Je suis autorisé par mon premier ministre à déclarer que le gouvernement de la Saskatchewan est prêt à coopérer de tout coeur. Il a insisté sur le besoin urgent d'un contrôle central de vente, mais a ajouté que d'après lui, tout système devrait avoir un caractère national.

Interrogé par l'hon. Motherwell sur la question de savoir si les provinces consentiraient à coopérer entre elles, comme en Australie, M. Hamilton a répondu que tout plan échouera s'il n'est obligatoire. La Saskatchewan a étudié la vente de sa propre récolte, mais sans en venir à un résultat définitif.

Toute la vie de la Saskatchewan, a dit M. Hamilton, repose sur les profits des produits agricoles.

Le placement moyen sur les fermes de la Saskatchewan est $12,000, avec un état de dette de $5,000 et un coût d'exploitation d'environ $4,000 par année. Le revenu moyen en est de $2,221.40, ce qui laisse un déficit d'environ $1,800 par année. Ceci est basé sur les profits moyens pour 1921.

La France assurera l'exécution du traité de Versailles

Elle agira seule s'il le faut, déclare M. Poincaré — La paix de l'Europe dépend de l'intégrité du traité — La France se retirera de la conférence de Gênes si les conditions acceptées ne sont pas maintenues.

BAR-LE-DUC — M. Raymond Poincaré, premier ministre, a prononcé un important discours au Conseil général du département de la Meuse. Il a déclaré que si la délégation française à Gênes ne pouvait poursuivre son travail dans les conditions qui ont été acceptées, la France, dignement et à regret, aurait à cesser de participer à la conférence.

La France, a ajouté M. Poincaré, entreprendra seule, si c'est nécessaire, de veiller à l'exécution du traité de Versailles, au cas où les Allemands manqueraient de faire leurs payements de réparations.

Le 31 mai, a-t-il dit, jour où les Allemands doivent ou accepter les conditions posées par la commission des réparations ou manquer à leur payement, est une date importante pour la France. C'est son devoir d'assumer en pleine indépendance le devoir de maintenir l'intégrité du traité.

"Tout ce que nous avons toujours demandé et tout ce que nous demandons aujourd'hui est l'exécution du traité; c'est ce que nous devons avoir et que nous aurons. La paix de l'Europe en dépend. Notre avenir et notre prospérité nationale en dépendent.

"Ce n'est pas par une action précipitée ou des décisions sans réflexion que nous l'obtiendrons. C'est par une action méthodique et persévérante. Mais nous devons l'avoir."

Le premier ministre a déclaré qu'il espérait ardemment la coopération des Alliés au cas où l'Allemagne ne ferait pas honneur à sa signature; "mais d'après les termes du traité, a-t-il ajouté, chacun peut, en cas de besoin, prendre respectivement telles mesures jugées nécessaires, et nous ne souffrirons pas que notre malheureux pays succombe sous le fardeau des réparations aux côtés d'une Allemagne qui ne consent pas à faire l'effort nécessaire pour acquitter ses dettes.

"Nous défendrons en toute indépendance la cause française et nous n'abandonnerons aucune des armes que nous fournit le traité."

—:o:—

LONDRES — La comtesse douairière de Derby, veuve du seizième comte de Derby, ancien gouverneur général du Canada, est décédée.

NEW YORK — Lady Astor, la première femme d'Angleterre à siéger à la Chambre des Communes, est venue assister au congrès des électrices à Baltimore. La femme-député, avant son mariage, s'appelait Nanny Langhorne et habitait la Virginie.

La Campagne Nécessaire

Poignée de Lettres

Nous continuons de recevoir chaque semaine un volumineux courrier au sujet de notre campagne en faveur du français. A vrai dire, cette campagne, déclanchée par le Patriote, *est devenue immédiatement la campagne de tous et l'on ne compte plus ceux de nos compatriotes qui ont tenu à honneur d'y apporter ici même leur actif concours. Laissons donc parler une fois de plus nos correspondants sans autre préambule. Aussi bien les commentaires dont nous pourrions accompagner leurs lettres n'ajouteraient rien à la force de persuasion qui s'en dégage.*

La campagne du "Patriote" sera fructueuse parce que persévérante

En vous félicitant très chaleureusement de la campagne actuelle du *Patriote* en faveur du français, je fais des voeux pour que chacun de nous comprenne, une fois pour toutes, la nécessité qu'il y a de nous servir du beau verbe français, héritage conservé en terre canadienne au prix de tant de sacrifices, dans toutes nos communications avec ceux qui nous entourent, ou de près, ou de loin. Si l'on voulait se donner la peine d'observer ce qui se passe autour de soi, que de massacres de la langue française n'aurait-on pas à relever! Oui, qu'on parle donc français en s'efforçant de le bien parler en tout et toujours!

Votre campagne actuelle est donc nécessaire, et je suis sûr qu'elle sera fructueuse parce qu'elle sera persévérante.

J. R. Carrier,
Instituteur à
Saint-Claude, Man.

Le résultat de la campagne sera ce que nous voudrons qu'il soit

La campagne ouverte par le *Patriote* pour la diffusion de la langue française dans le domaine commercial semble être très en faveur, non seulement dans la province, mais bien dans toutes les parties du Canada où vivent des groupements de notre race.

Un mouvement de ce genre ne peut recevoir que l'approbation générale. Toute personne qui aime, ou tout au moins respecte notre langue maternelle doit en suivre attentivement les directions et observer les principes effectifs qu'il préconise.

Si certains milieux semblent se faire un point d'honneur d'accorder une sorte de droit de préférence à la langue et à la mentalité anglaises, ce ne peut être que le résultat d'une erreur et d'une faiblesse passagères; d'une erreur parce qu'on ne change point ainsi, du jour au lendemain, le tempérament des races; d'une faiblesse parce que nous devons et que nous pouvons à juste titre, être fiers de nos origines.

Cependant, il nous faut reconnaître que la situation du français dans l'Ouest est actuellement à un tournant dangereux pour sa survivance. La génération nouvelle qui grandit à cette heure sur les bancs des écoles sortira de l'adolescence avec une instruction anglaise de beaucoup supérieure à celle qu'elle aura obtenue de l'heure de français si difficilement acquise.

Car il ne faut point que nous nous bercions d'illusions vaines. Entre la méthode Martin et celle de la School Trustee's Association (puisqu'il faut l'appeler par son nom) il n'y a, somme toute, qu'une différence de forme bien légère. Le résultat, si nous n'y prenions garde, serait le même: dans vingt ans, il ne s'écrirait plus un seul mot de français et en dehors du foyer familial, la langue qui actuellement nous est si chère, serait pratiquement, dans l'Ouest canadien, définitivement éteinte.

C'est alors que le but poursuivi par nos dirigeants politiques en fonctions, ou désirant y être, serait obtenu intégralement.

Devons-nous, par indifférence, laisser s'effectuer un tel sacrilège?

Les efforts faits par le *Patriote*, l'A. C. F. C., la société St-Jean Baptiste, pour maintenir l'hégémonie de notre race auront-ils été produits en vain?

Quel sera dans un quart de siècle l'utilité du Collège Mathieu, si l'exercice des professions libérales ne nécessite plus la connaissance intellectuelle de notre langue?

Aurions-nous donc consenti dans cette voie des sacrifices inutiles?

Il nous serait, il me semble, infiniment pénible de nous rallier à cette idée.

Cependant si nous ne voulons pas que cela soit, il nous faut de toute nécessité réagir de suite.

Si nous voulons que le Collège de Gravelbourg subsiste et se peuple d'élèves, il nous faut dès maintenant leur préparer l'avenir et faire ouvrir des portes qui jusqu'à présent sont restées, pour l'usage de la langue française, hermétiquement closes.

La campagne du *Patriote* vise à ce point. Le résultat sera ce que nous voudrons qu'il soit. Donatien Frémont et Raymond Denis nous ont déjà dit dans d'admirables articles quel était le chemin que nous devions suivre.

Souscrivons donc avec enthousiasme à leur programme. Observons attentivement les règles qu'ils nous suggèrent et disons-nous bien qu'en agissant ainsi, nous ne travaillons pas seulement pour sauvegarder les droits de notre race, mais que nous assurons en même temps le gagne pain de ceux qui nous succèderont.

G. Bouffard,
Willow Bunch, Sask.

Il y a au moins une enseigne française à Morinville

Le correspondant de Morinville, dans le numéro du 29 mars du *Patriote*, a signalé un beau geste de patriotisme en faisant un appel aux Canadiens français à propos de leurs enseignes.

Notre correspondant dit: "En passant sur la principale rue commerciale de la place, on se croirait dans une ville anglaise, car on ne peut lire que de l'anglais."

Cependant notre enseigne, depuis plus de deux ans, au centre de la ville, sur la rue principale, est purement française. J'ai cru bon de vous écrire ces lignes pour la défendre, mon enseigne, et pour dire qu'elle parle la langue de ma race. Et je tiens à ajouter, qu'au point de vue des affaires à Morinville, elle est d'autant plus efficace qu'elle est française.

En parlant d'enseignes anglaises, parlons aussi de leurs cousins, les *insignes* non moins anglais. Certains Canadiens français d'Edmonton et même de Morinville se décorent trop souvent de ces insignes anglais. Ils ne représentent pas notre idéal français, mais plutôt ils avilissent la fierté nationale.

Je félicite le *Patriote* de défendre si vaillamment, comme le dit sa belle devise "Notre foi, notre langue!"

Je vous prie de me croire votre lectrice assidue,

Madame J. O. Gariépy,
Photographe,
Morinville, Alta.

Un autre correspondant parle des insignes

Voici un point, assez important à mon avis, et que personne n'a encore abordé dans la campagne du français:

Pourquoi les personnes de langue française ne porteraient-elles pas un insigne de reconnaissance, le bouton-insigne de l'A. C. F. C. dans la Saskatchewan, celui de leur société nationale dans les autres provinces?

Souvent deux Français s'esquintent à baragouiner l'anglais pendant plusieurs minutes avant de se reconnaître comme compatriotes!

L'insigne leur permettrait de s'aborder dans leur langue et non en anglais comme cela se pratique trop souvent. Il aurait un autre avantage: celui de montrer notre force aux Anglais et de leur éviter de nous prendre pour des "foreigners."

Un Français.

Utilisons les "forces perdues"

Que dire en faveur du français, après tout ce qui a été dit déjà dans le *Patriote*?... Sans doute, les redites sont permises avec des récidivistes comme nos anglomanes. Cependant, leur incoercible snobisme tout plein de mépris pour la culture française, annulera longtemps nos efforts. Il ne nous reste donc pour ressource, puisque leur seul sentiment est la vanité, que de les frapper dans cette vanité même, et il n'y a que par l'arme du ridicule, si efficace chez les Francs, que nous pourrons y arriver. Sans doute, la rédaction du *Patriote*, absorbée par la tâche journalière de tenir constamment "à hauteur" un journal important, ne pourra que difficilement trouver le temps de méditer sur cette question ardue, mais elle a une phalange de collaborateurs éventuels éminents qui pourraient l'aider efficacement; pourquoi n'y a-t-elle pas recours? Je veux parler des prêtres de la province, tous intellectuels et méditatifs par état. Il y a certainement parmi eux des esprits supérieurs: recourons donc à leurs lumières. Qui sait si d'une de ces intelligences inactives pour le "siècle" ne jaillira pas l'étincelle géniale et fulminante qui doit nous aider à terrasser l'hydre!....

C'est à vous, Messieurs du *Patriote*, de recruter ces collaborateurs tout indiqués, et non seulement pour aider à vos lumières, mais encore — sous le couvert d'un pseudonyme abritant leur caractère sacré — pour polémiquer sur bien des sujets profanes. Rappelez-vous l'oeuvre immense accomplie par l'abbé Loutil, curé de Montmartre, qui sous le nom de "Pierre l'Ermite" écrit de si fulgurants articles qui pourtant n'ont rien d'onctueux! Dans le prêtre, il y a toujours un homme, et quelquefois bien combattif. Vous citerai-je, entre autres, l'éminent curé de St. Louis, Sask., si renommé pour sa "poigne?"... (justement, tenez, en voilà déjà un, mais il doit y en avoir d'autres!) Que le *Patriote*, journal catholique, utilise toutes ces "forces perdues!"

Pour revenir à la question du français, je dirai que nous avons devant nous deux catégories d'adversaires: les *traitres* et les *Anglais*.

Les premiers sont les plus redoutables, et tant que nous n'aurons pas trouvé une arme efficace pour ridiculiser l'objet de leur admiration, notre action sur eux sera quasiment nulle; cependant, étant données les nombreuses sottises qu'ils étalent à l'air libre, on peut encore parfois trouver à mordre dans leurs rangs, et dernièrement, dans son bel article de fond sur l'école Ethier, le *Patriote* n'a pas failli à cette tâche.

Quant aux seconds, la meilleure tactique à employer à leur égard est de leur répondre dans leur langue, et j'ai fort applaudi à cette innovation du *Patriote* dans un de ses derniers numéros. Malgré l'anomalie apparente d'écrire de l'anglais dans un journal français, il y a là une chose très utile pour nous, lecteurs, qui avons ainsi un texte tout prêt à mettre sous le nez de nos contradicteurs anglo-saxons. Sous leur fanatisme inné, les Anglais cachent un certain fond de justice duquel nous pourrions tirer énormément en notre faveur, si nous savions plaider énergiquement notre cause.

Marin Gouin.

On n'est jamais en retard à Albertville

Bien avant que le *Patriote* eût entrepris sa campagne, nous avions exigé et obtenu de l'inspecteur de la taxe du revenu des formules françaises. Dans les débuts, nous poussâmes l'audace jusqu'à aller frapper à la porte du cabinet du ministre des finances, avec le résultat que nous avons obtenu sans difficulté ce que nous demandions.

Je suis heureux de voir que la campagne si vigoureusement menée par le *Patriote* a et aura pour effet de généraliser la demande, au grand avantage de la cause commune.

J. A. Francoeur,
Albertville, Sask.

Ce qu'on veut à Ponteix: que la langue française soit respectée, parlée et conservée

Après tous ces remarquables articles, écrits avec tout ce qu'il y a de plus vibrant et sincère au coeur d'un patriote, je viens, un peu tardivement, me mêler à ce concert d'hommes courageux et fiers, pour dire qu'à Ponteix, nous voulons que notre langue soit respectée d'abord, parlée ensuite et conservée à jamais.

J'aurais voulu qu'une plume plus avertie et plus autorisée que la mienne fût à l'honneur, mais ne voyant rien venir et ne voulant pas laisser passer inaperçu ce grand mouvement patriotique, je me suis trouvé dans l'heureuse obligation de venir serrer la main aux amis de cette brave phalange qui se dévouent pour la langue française, cause essentielle de notre raison d'être dans ce pays qui nous appartient deux fois.

Que notre langue soit d'abord respectée! Faisons un examen de conscience soigneux. Rappelons-nous les circonstances où notre langue aurait dû primer. Est-ce que, lorsque l'occasion s'en présente, nous craignons de faire *montre* de notre langue? Dans cette province ce n'est pas elle qui légifère et qui gouverne; mais un jour viendra où son influence, avec les appels répétés de notre journal à défendre nos droits pouce par pouce, l'effort constant de nos évêques à combattre les préjugés innés chez la race dominante aujourd'hui, la vigilance constante et quotidienne de nos prêtres qui voient plus clair que nous, qui vivent avec nous et surveillent, sans jamais se lasser, les mouvements de nos ennemis et nous tiennent avertis, et enfin cette puissante armée de soldats que conduit la belle Association Catholique Franco-Canadienne, s'établir sur une base solide et inattaquable, et ce sera le monument le plus glorieux que ce tronçon de la race canadienne lèguera à ses descendants. C'est une lutte de géants qui durera

Poignée de Lettres

(suite de la 1ère page)

des années; mais devant l'énergie et la patience d'un peuple comme le nôtre, la victoire est assurée, car il se trouvera toujours des patriotes pour lutter et surtout pour réveiller les coeurs qui sommeillent. Parlons-nous notre langue partout et toujours? Voulons-nous demeurer français? Rappelons-nous l'obstination de nos pères à parler notre langue. C'est elle qui nous a conservé intacte notre origine prédestinée et unique au monde. Regardez derrière vous et lisez l'histoire. Avez-vous vu cette minorité écrasée par la majorité ou le vainqueur d'hier sans qu'elle proteste, se fasse entendre et revendique ses droits attaqués ou méconnus? Ne croyez-vous pas que nous sommes une race forte et invincible? Près de deux cents ans sont là pour le prouver et cette union devant la persécution renouvelée, d'où nous vient-elle. La foi dans nos prêtres, la force dans notre religion et le culte souverain de notre langue seules ont fait ce miracle d'une nation qui a conservé dans toute sa pureté l'apanage laissé par ses aïeux. Et nous, les fiers descendants de cette race bénie, abandonnerions-nous, dans ce beau pays de la Saskatchewan, cette belle langue que tant de générations ont scrupuleusement et religieusement conservée pour nous? Manquerions-nous à l'honneur de notre origine? Aurions-nous honte du parler de nos aïeux? Hélas! en trahissant notre langue, en sacrifiant notre passé, nous ne ferions pas même des Anglais passables et nous aurions au front ce stigmate du soldat qui déserte son poste devant l'ennemi.

Conservons notre langue! Sachons être ce que nous sommes et n'allons pas singer les autres. Dans tous les centres plus ou moins franco-canadiens, on a la vicieuse habitude d'imiter nos voisins en *peinturant* des enseignes à l'anglaise, en faisant des annonces uniquement dans cette langue et même 99 fois sur cent, en écrivant des factures anglaises à des clients français. Si nous voulons conserver notre langue, employons-la partout et toujours, car en le faisant, nous lui érigeons un refuge, et sous son abri nous ne craindrons pas la défection, encore moins l'assimilation. Quand je vois des Franco-Canadiens prêts à subir la prison, à affronter les rigueurs d'une loi injuste, à se dépenser gratuitement et généreusement à la diffusion et à l'enseignement de la langue, je dis que ces exemples sont plus qu'il ne faut pour nous la faire aimer, pour nous enorgueillir d'être français.

Et je termine par cet espoir qu'un jour, on organisera dans un but patriotique et religieux, une campagne de recrutement qui grouperait nos familles perdues et jetées ici et là dans des districts essentiellement étrangers et même hostiles et formerait avec ces milliers de Franco-Canadiens des paroisses qui les sauveraient d'un naufrage certain pour la race et surtout pour la religion.

Adrien Liboiron,
Ponteix, Sask.

Pourquoi pas des avis en français dans nos stations de chemins de fer?

En lisant mon "Patriote," ce soir, je m'étais intéressé aux lettres et conseils à propos de la propagande pour la langue française, et tout en lisant, une idée m'est venue, qui, je crois, ne serait pas mauvaise à mettre en pratique, ou du moins à essayer.

Pourquoi n'aurions-nous pas, dans nos stations des centres français, au moins les avis de chemins de fer en français, comme dans la province de Québec?

Ces avis sont dans les deux langues dans les stations de Québec. Alors pourquoi ne pourrions-nous pas les avoir dans les deux langues dans l'Ouest aussi, puisque c'est une chose à laquelle nous avons droit. C'est bien peu de chose à première vue, mais c'est un détail qui conduit à bien d'autres.

Si les directeurs des cercles de l'A. C. F. C. des paroisses françaises présentaient la requête à leur agent de station respectif, peut-être que l'on obtiendrait quelque chose. Surtout sur les chemins de fer Nationaux.

"L'Union fait la Force."

Courage, nous avançons!

Hier soir, après ma journée faite, ayant au coeur la satisfaction du devoir accompli et afin de savoir si ce que nous achetons sympathise de prix avec ce que nous vendons, je feuilletais le nouveau catalogue général de la maison Robert Simpson, Ltd., lorsque mes regards tombèrent sur les dernières lignes de la dernière page, et tout surpris je lu les lignes suivantes, écrites en bon français:

"A nos clients Canadiens français: Un service de traducteurs compétents nous permet de recevoir les commandes en français *et d'y répondre promptement*, aux conditions suivantes:

"Veuillez écrire lisiblement votre commande, soit sur nos blancs de commande, ou sur une feuille de papier ordinaire. Puis suivait une dizaine de recommandations pour le bon résultat de la commande."

Ces quelques lignes reportèrent mon esprit à plusieurs années en arrière, quand à l'A. C. F. C., nous avions déjà commencé notre campagne pour l'usage du français dans nos relations commerciales, recommandant à tous nos compatriotes d'écrire en français à tous nos fournisseurs, marchands de machines, compagnies d'assurance, et principalement à ces grosses maisons à catalogue dont chaque année nous allons grossir la caisse. Et après plusieurs années de ténacité et de travail incessant, comme résultat nous apercevons seulement ces quelques lignes de français à la dernière page de ce gros catalogue.

L'aventure est-elle désespérante? Loin de là, j'y vois, au contraire, quelles que soient les apparences, de puissants motifs d'espérer la rénovation générale désirée.

En voici le premier: Toute démarche sérieuse pour redonner à la langue française, dans telle branche du commerce, la place qui lui revient est assurée de succès.

Un petit changement s'est opéré. Il a fallu du temps, des démarches pénibles, de longues discussions, il a fallu aussi des sacrifices d'argent de la part de cette maison de commerce pour engager des traducteurs prêts à recevoir ces commandes en français et *à y répondre sans tarder*. L'énergie patriotique d'un côté et la bonne volonté de l'autre ont triomphé de tout cela. La preuve de la valeur de nos efforts est maintenant faite. Si nous voulons franciser notre commerce, nous le pouvons. Aucune circonstance, si adverse soit-elle, n'est capable d'y mettre obstacle. Elle rendra peut-être le travail rude, long; elle ne l'empêchera pas d'être finalement efficace.

La voie d'ailleurs est aujourd'hui ouverte. Et la difficulté pour les autres maisons à catalogue et commerçants sera non pas d'y entrer, mais bien de rester à l'écart. Que vaudront leurs raisons d'impossibilité après cet exemple? Qu'on les pousse un peu, l'épée dans les reins et le porte-monnaie dans la poche, et elles se verront bien obligées de marcher.

Or on va les pousser... Car c'est là l'autre motif d'espérer que nous donne cette première petite victoire: ces cercles de l'A. C. F. C. disséminés un peu partout à travers notre province; ces chevaliers du français qui tout à coup se sont levés, unis, organisés. Il a suffi d'un but précis, d'un geste ferme pour faire surgir ces ligueurs. D'eux-mêmes ils sont venus vers le noyeau initial, vers ce petit groupe d'hommes qui, un jour, dans un sursaut d'indignation, devant les injustices souffertes par notre langue, se sont dit: "Assez d'apathie! Assez de déclamations creuses! Il faut agir au plus tôt" et sur le champ ont agi. De tous les coins du pays se lèvent maintenant de ces chevaliers. Ils savent ce qu'il faut faire et ils le font.

Ici c'est une enfant de dix ans, soeur par l'âme de Madeleine de Verchères, dont le patriotisme patient vaine les plus dures et les plus stupides obstinations; là, ce sont des collégiens qui, se haussant à la taille des héros, luttent contre des fonctionnaires unilingues, prêts à toutes les avanies plutôt que de torligner; là encore c'est un commissaire d'école qui, sans souci du reste, fera que dans l'école le français ait la place qui lui revient.

Ailleurs, c'est la troupe vaillante de tous les bons Canadiens français pour qui la revendication de nos droits devient en tout lieu un devoir sacré et que rien ne fait reculer: ou encore des femmes et des hommes de toute condition et de tout âge, des prêtres, voire des évêques qui, soucieux des détails, font passer dans les moindres actes de leur vie l'amour et le respect de la langue.

Ah! il a fallu plusieurs années pour arriver à voir quelques lignes de français sur un catalogue d'une maison anglaise! Oui, mais sur cette petite réforme combien, et de plus importantes, vont venir se greffer! Il a fallu des luttes et des travaux, mais quel magnifique mouvement, que de paroles, que d'écrits, que de gestes ont jailli et jailliront dont s'est illuminé et s'illuminera le pays tout entier!

Que cette humble expérience nous soit donc un vigoureux stimulant. Elle nous donne une virile et réconfortante leçon. Elle nous enseigne la possibilité de relever notre langue, fût-elle écrasée sous le poids de la plus dure hostilité. Elle nous en indique les moyens: s'unir un petit groupe, avoir un but bien net, agir avec constance et méthode.

Allons, croisés de la plus juste des causes, à l'oeuvre! Dans le milieu où vous vivez, la langue française subit un certain ostracisme offensant. Entendez-vous quelques hommes de la même mentalité, et appuyés sur l'Association Catholique Franco-canadienne dont le concours vous est assuré, travaillez à lui reconquérir ses droits et son prestige. Vous réussirez infailliblement.

Paul Bourdy,
Laflèche, Sask.

La Banque d'Hochelaga et les traites pour la France

Pour répondre à l'article intitulé: "Un point à élucider," publié dans votre journal, édition du 5 avril, attaquant la Banque d'Hochelaga qui refuse de donner à ses clients de langue française des traites payables en France imprimées en français.

Nous devons vous informer, et par l'entremise de votre journal, informer notre clientèle française qu'il nous est presqu'impossible de délivrer à nos clients français des traites payables en France écrites en français, pour la bonne raison que ces tirages sont faits par l'entremise de la Irving National Bank de New York, banque américaine, qui négocie pour nous des traites dans toutes les parties du monde.

La Banque d'Hochelaga, n'ayant pas de succursales en dehors du Canada, a des arrangements spéciaux avec cette banque américaine qui exige que tout tirage soit écrit dans la même langue et naturellement dans sa langue.

La papeterie nécessaire, ainsi que les blancs de traites, nous sont fournis par cette banque gratuitement. Nos tirages sont encaissés sans charge. Le seul bénéfice que peut faire cette maison américaine est dans la différence des taux du change quand la traite lui est présentée pour paiement.

Considérant ces conditions, il est difficile pour la Banque d'Hochelaga d'exiger des formules spéciales. Déjà des traites ayant été écrites en français nous ont été retournées demandant de les écrire en anglais. Si la Banque d'Hochelaga transigeait directement avec une banque française ou banque de tout autre pays, elle n'aurait certes pas d'objection d'écrire ses tirages dans la banque du pays où ils sont payables.

La comparaison que vous faites avec le Bureau de Poste n'a rien à faire avec les affaires de banque. Le bureau de poste existe dans l'univers entier, mais la Banque d'Hochelaga existe au Canada seulement.

Pour des traites payables dans la ville de Paris, nous pouvons vendre des traites écrites en français par l'entremise du Crédit Lyonnais; mais les taux ne sont pas aussi avantageux que ceux de la Irving National Bank. Le taux de New York est d'environ 1 p.c. plus avantageux que celui de Paris à cause des communications plus faciles et moins coûteuses de la Bourse de New York.

Après tout, la Banque agit comme correspondant ou agent pour la "Irving National Bank" en vendant ces traites.

Si le correspondant du *Patriote de l'Ouest* a des plaintes à faire, il devrait écrire au Bureau-chef de la Banque d'Hochelaga à Montréal, où tout ce qui concerne les affaires de la Banque doit être référé. Le bureau local n'a aucun pouvoir dans les choses de ce genre.

Très sincèrement,
M. J. McCloskey,
Gérant intérimaire, Prince-Albert.

Nouveau district judiciaire dans le sud de la Saskatchewan

REGINA — Un ordre en conseil vient de créer un nouveau district judiciaire qui sera connu sous le nom de district judiciaire d'Assiniboia. Il comprendra une portion des territoires actuellement compris dans les districts judiciaires de Gravelbourg, Moose Jaw, Weyburn et Régina. Le nouveau district commencera à fonctionner le 1er mai.

Charles E. D. Wood, actuellement juge du district judiciaire de Weyburn, aura charge du nouveau district d'assiniboia en même temps que de celui de Weyburn.

Viceroy, Verwood, Readlyn, Assiniboia, Limerick, Willow Bunch, Wood Mountain et Ormiston sont les principales localités comprises dans le nouveau district.

—:o:—

Commis de banque qui vole et feint une attaque

SASKATOON — Leander Uhrich, 19 ans, caissier de la Banque Royale à Invernay, après avoir enlevé $4,500 du coffre-fort de la banque, s'est tiré un coup de revolver dans une jambe et a appelé la police, simulant une attaque de la part de deux bandits dont il a donné la description. La police, après avoir vainement cherché les voleurs, a découvert un sac contenant $350 à la porte de derrière de la banque; le reste de la somme était caché sous le trottoir en bois, à peu de distance de là. Uhrich a avoué. Il manquait $100 dans sa caisse, c'est ce qui l'a décidé à user de ce moyen pour combler son déficit. Tout l'argent disparu du coffre-fort ayant été retrouvé, le jeune voleur ne sera par poursuivi.

—:o.—

Trappeur manitobain dévoré par les loups

WINNIPEG — Le cadavre déchiqueté d'un trappeur du nom de Ben. Cochrane a été découvert en amont de la rivière Fisher, sur le lac Winnipeg. Il appert qu'il a succombé en se défendant contre une meute de loups affamés. Auprès de ses ossements rongés par les carnivores gisaient éparpillés des lambeaux de ses vêtements et sa carabine dont le magasin était endommagé. Avant de succomber sous la dent des fauves, Cochrane a tué sept loups à coups de carabine et en a assommé quatre autres.

—:o:—

Bébé enlevé par un oiseau de proie

GENEVE — Le "Ooberlander Volkszeitung" annonce l'enlèvement du bébé d'un paysan suisse par un grand oiseau que l'on dit être un condor. La mère du bébé, tandis qu'elle travaillait dans son jardin, sur les pentes de la haute montagne d'Hasliberg, avait déposé l'enfant sur une couverture sur le gazon. Son mari, voyant le condor se précipiter sur l'enfant et l'enlever dans les airs, courut chercher son fusil et tira sur l'oiseau. Celui-ci tomba si lentement, que l'enfant ne fut que légèrement blessé.

On a trouvé que les ailes du condor mesuraient environ 5 mètres d'envergure. Le professeur Ochsenmaul, ornithologiste de l'université de Berne, a dit que c'était un vrai condor, oiseau originaire des Andes. Il sera empaillé et placé au musée de Berne.

—:o:—

La population de l'Italie est à peu près celle de la France

ROME — La population de l'Italie au 1er décembre 1921 était de 38,835,184 habitants, dont 1,564,691 dans les nouvelles provinces. La population dans les anciennes provinces atteint ainsi le chiffre de 37,270,493 habitants, soit une augmentation de 7.5 pour cent sur le recensement de 1911, ce qui est considérable.

La Conférence de Gênes

Une catastrophe a failli se produire

La révélation d'un traité secret entre l'Allemagne et la Russie a causé un sérieux malaise, mais le calme revient— L'Allemagne exclue de la commission des affaires russes.

GENES — Les puissances réunies à Gênes pour la conférence économique ont été très surprises d'apprendre que l'Allemagne et la Russie avaient signé, le samedi saint, un traité annulant celui de Brest-Litovsk et rétablissant au complet les relations entre les deux pays sur un pied d'égalité.

Les délégués anglais et français ont déclaré dès l'abord qu'à leur point de vue la signature du traité russo-allemand était un acte déloyal qui peut compromettre l'existence même du congrès économique.

Ce que contient le traité

Le traité en question proclame la répudiation des dettes de guerre, des dommages et des dépenses occasionnées par l'internement des prisonniers de guerre et de toutes les revendications des sujets ou de l'état allemand contre la république soviétique.

La reprise des relations diplomatiques se fera immédiatement, les relations commerciales seront régies par le principe de la nation la plus favorisée et les droits des sujets des deux pays dans le territoire de l'autre seront respectés.

Les deux gouvernements s'aideront l'un l'autre dans leurs difficultés économiques et le gouvernement allemand se déclare prêt à faciliter les contrats économiques entre les entreprises privées dans les deux pays.

Ce qu'en pense la France

Un communiqué français publié le lundi de Pâques au soir se lit comme suit:

"Tout le monde a été étonné de l'attitude de réserve et de silence des Allemands à Gênes. Nous savons maintenant la signification de ce silence. Les Allemands ont conclu un traité séparé avec la Russie, traité dont les principes fondamentaux ont été antérieurement discutés à Berlin, et ils ont décidé de faire exploser leur petite mine le lundi de Pâques à Gênes. Ils annoncent qu'ils sont d'accord avec la Russie et reprennent les relations diplomatiques normales; ils passent l'éponge sur les dommages de guerre; ils renoncent aux indemnités et aux compensations pour les entreprises socialistes lancées par le soviet, à la condition, cependant, que le soviet n'accorde par un traitement plus avantageux aux autres pays.

"L'accord allemand et russe crée en Europe un nouveau groupement d'intérêt, et par la manière dont il a été préparé et conclu il crée un nouveau principe de division.

"Il serait dérisoire de dire qu'il a été inspiré par un véritable esprit européen. En réalité, c'est une manoeuvre politique destinée à accroître le désordre, une manoeuvre si ouvertement inspirée par une pensée hostile que l'Allemagne ne retirera certainement pas le profit qu'elle imagine.

"L'Europe verra de nouveau ce qu'il faut penser de la loyauté allemande. En tout cas, la France ne perdra pas son sang-froid et ne modifiera pas son attitude. Elle exigera du soviet la reconnaissance des dettes et la restitution des biens confisqués sans lequel il n'y a moralité ni publique ni privée et la France ne traitera avec le soviet qu'à cette condition.

"Si la conférence de Gênes est employée à faire secrètement des combinaisons, par lesquelles des nations cherchent à en atteindre d'autres, alors elle sera un obstacle sérieux au rétablissement d'une ère de confiance et de paix."

Les Anglais sont indignés

A part un ou deux organes, tous les journaux du matin réprouvent de la façon la moins équivoque le pacte sensationnel qui portera peut-être un coup mortel à la conférence économique internationale, au traité de Versailles et à la paix européenne; les négociateurs de ce traité sont taxés de mauvaise foi.

Le *Times* déclare que ce traité est un défi ouvert et une insulte gratuite aux puissances de l'Entente qui ont organisé la conférence et, jusqu'à un certain point, à tous les pays qui ont été invités d'y assister. Le même journal prétend que les Allemands font preuve d'impertinence en soutenant que le choix du lieu et du moment pour signer un traité a peu d'importance.

"La Russie aux bolchevikis et les bolchevikis pour nous," continue le *Times*, "telle semble avoir été la devise des politiciens allemands depuis les jours où le gouvernement de Berlin a envoyé Lenine par-delà la frontière en lui confiant la mission d'empoisonner tout l'organisme social de la Russie.

"L'Allemagne espérait alors et elle espère encore qu'une fois que le poison aura accompli son oeuvre elle pourra dépouiller le cadavre. Elle est rendue maintenant dans ses machinations au moment où elle compte devenir plus forte et plus riche qu'avant la guerre.

"En mettant la main sur les ressources et les réservoirs d'hommes de la Russie, elle pourrait à son gré faire du traité de Versailles un chiffon de papier et semer de nouveau la terreur en Europe occidentale en se métarmorphosant de nouveau en pays militariste.

"Il faut espérer que les puissances de l'Entente, surtout l'Angleterre et la France, saisiront la prochaine occasion pour relever le défi et montrer aux Allemands et aux bolchevistes que les Alliés ne se laisseront pas railler impunément. Si le défi n'est pas promptement et hardiment relevé, c'en sera tôt fait de l'Entente."

L'explication de l'Allemagne

Les délégués italiens déclarent qu'on n'aurait jamais pu imaginer rien de mieux que ce traité soudain pour affermir l'attitude hostile de la France à l'égard de la Russie et de l'Allemagne. Les Italiens regrettent la conclusion de ce traité qui, disent-ils, est une grande erreur politique.

Quant aux Allemands, ils paraissent étonnés que les Alliés soient fâchés. Ils voient dans le traité russo-allemand l'aboutissement logique des pourparlers entamés précédemment a Berlin. Le Dr. Ratheneau a déclaré que le traité ne change en rien les relations de la Russie et de l'Allemagne envers les autres pays, mais simplement annulle le passé et jette les fondements pour la réhabilitation future en commun de ces deux pays. M. Tchitcherine a dit qu'il n'y a pas plus de mal à conclure le traité à Gênes qu'ailleurs, car il y a longtemps que ce traité était à l'étude.

L'Allemagne est écartée

L'Allemagne n'assistera plus aux délibérations relatives à l'accord que les puissances espèrent conclure avec la Russie. Les pays alliés, s'étant consultés avec ceux de la petite Entente, ont imposé cette punition à l'Allemagne parce qu'elle a violé les conditions qu'elle s'était engagée de respecter en entrant dans la conférence. Sa faute est d'avoir conclu clandestinement un traité avec la Russie sur des sujets que toutes les puissances avaient décidé de discuter en commun au congrès économique international.

Le texte de la note alliée à la délégation allemande se lit comme suit:

"Les puissances soussignées ont appris avec étonnement que durant le premier stage de la conférence de Gênes, l'Allemagne, sans s'occuper des autres puissances assemblées, a secrètement conclu un traité avec le gouvernement soviétique.

"Les questions couvertes par le traité font le sujet de négociations entre les représentants de la Russie et ceux de toutes les autres puissances invitées à la conférence, y compris l'Allemagne, et le chancelier allemand lui-même a déclaré à la séance d'ouverture que la délégation allemande coopérerait avec les autres puissances pour trouver une solution de ces questions dans un esprit de sincère loyauté et de camaraderie.

"Les puissances soussignées expriment par conséquent à la délégation allemande dans les termes les plus francs l'avis que la conclusion d'un tel accord pendant que la conférence est en session est une violation des conditions auxquelles l'Allemagne s'est engagée à entrer à la conférence.

"En invitant l'Allemagne à Gênes et en lui offrant d'être représentée à toutes les commissions à des termes égaux, les puissances qui l'ont invitée ont prouvé leur empressement à oublier les souvenirs de la guerre et fourni à l'Allemagne l'occasion d'une honnête coopération avec ses anciens ennemis à la tâche européenne de la conférence. A cette offre de bon vouloir et de camaraderie, l'Allemagne a répondu par un acte qui détruit l'esprit de confiance mutuelle indispensable à la coopération internationale, dont l'établissement est le principal but de la conférence.

"A toutes les conférences, des conversations officieuses entre les parties sont permises, souvent désirables. Elles sont utiles en tant qu'elles sont destinées à faciliter la tâche commune et en tant que les résultats sont présentés sur la table de la conférence pour une discussion et une décision commune. Mais ce n'est pas ce que les délégués allemands ont fait.

"Ce traité n'est pas sujet à examen ou à sanction par la conférence. Nous entendons qu'il est final et qu'il n'est pas proposé de la soumettre au jugement de la conférence. C'est en fait une violation de quelques principes sur lesquels cette conférence est basée.

"Dans ces circonstances, les soussignés ne considèrent pas juste ou équitable que l'Allemagne, ayant effectué son propre arrangement avec la Russie, prenne part à une discussion des conditions d'un arrangement entre ce pays et la Russie; ils assument par conséquent que les délégués allemands ont par leur conduite renoncé à toute participation à la discussion des conditions d'accord entre la Russie et les divers pays représentés à la conférence."

L'attitude de M. Poincaré

PARIS — Les instructions que le président du conseil des ministres, M. Raymond Poincaré, a adressées aux ambassadeurs français dans les capitales des pays alliés, et qui ont l'entière approbation du cabinet, demandent que des mesures énergiques soient prises et que des sanctions soient appliquées à l'Allemagne si le traité russo-allemand n'est point abrogé et quelque décision que puisse prendre en la matière le congrès de Gênes.

M. Poincaré prétend qu'on ne saurait hésiter davantage à faire exécuter le traité de Versailles et que, si on n'insiste point actuellement, ce pacte finira peut-être par être mis au rancart. Il soutient que toutes les concessions déjà faites à l'Allemagne n'ont aucunement rendu cette dernière plus conciliante, mais n'ont fait que l'encourager à résister davantage, car elle voit dans les concessions autant de preuves de la faiblesse des Alliés.

Les délégués sont princièrement installés

GENES — Si Gênes est parfaitement outillée et organisée pour recevoir par mer et par terre des milliers et des milliers de tonnes de marchandises, il n'en va pas de même lorsqu'il s'agit de satisfaire aux besoins de 2,000 gentlemen, aux goûts généralement raffinés. On dit que la tâche est ardue et il faut le croire. Les meilleurs hôtels de la ville ne peuvent héberger tant de monde à la fois et il a fallu élargir la "zone des logements," l'étendre jusqu'à Santa Margherita et Rapallo, sur la riviera di Levante. Pour parer à tant de besoins, le Comité organisateur a dû réquisitionner un nombre imposant de belles villas qui abondent en ces lieux et forment une chaîne ininterrompue de Gênes à Pegli e tà Rapallo. Les deux plus "chics" hôtels de Nervi ont été également requis.

M. Lloyd George, se souvenant des critiques que ne lui épargnèrent pas ses adversaires pour les logements trop somptueux qu'il occupa lors des récentes conférences, a renoncé au fastueux château de Cornigliano, qui lui était offert, pour élire domicile dans une délicieuse petite villa bâtie sur les pentes de Qinto. La délégation italienne occupe l'hôtel Bristol, la délégation française l'hôtel Savoia. Et la délégation soviétiste (ironie du sort) est installée à l'hôtel Impérial de Rapallo!

On a réservé pour les journalistes, deux grands palais de la via Gavotti, aménagés avec luxe et comfort moderne. Quant aux employés des postes et des téléphones venus renforcer le contingent local, ils sont moins favorisés: deux vieux transatlantiques désarmés, le *Pesaro* et le *Palasciano* ont été réquisitionnés à leur intention.

L'affaire des logements réglée, il fallait songer à les relier avec le monde entier. Aussi, grâce à la Conférence, la cité du plus grand port italien hérite d'un central téléphonique nouveau de 600 numéros, de tout un réseau de lignes téléphoniques et télégraphiques communiquant avec les principales capitales européennes. Des fils supplémentaires ont été posés entre Gênes et Milan, Turin, Rome, Vintimille, etc. De plus, le bureau central a été doté d'un nombre respectable d'appareils Baudot et Siemens. Enfin on a construit, à la Spezia, une puissante station radiotélégraphique.

Outre les trains spéciaux, les délégués, employés, journalistes ont à leur disposition 150 automobiles qui font la navette entre Gènes, Pegli, Rapallo, etc. Les routes ont été remises en état tout comme s'il s'agissait d'un prochain circuit. On réduit même l'arrêt obligatoire devant les passages à niveau dont les barrières, mues par des appareils électriques, ne se ferment que pendant le temps strictement nécessaire au passage des convois.

Le service de la presse a fait l'objet d'attentions toutes spéciales. Le vieux palais Patrone est officiellement devenu "la Casa della Stampa", et on nous assure que tout a été prévu, dans son aménagement, pour que nos confrères jouissent des plus grandes facilités dans l'accomplissement de leur besogne.

En résumé, les autorités italiennes mettent tout en oeuvre pour faire les choses bien, pour faire *bonne figure*, et il n'est pas douteux qu'elles y parviendront. Seulement, de faire les choses bien, il en coûte! Une dépense de 25 millions de lires avait d'abord été prévue... Or, un personnage bien informé, nous assure que 150 millions suffiront à peine! Et nous sommes au-dessous de ce que sera le chiffre définitif.

—:o:—

Au pôle nord

Le capitaine Bernier, entretient encore l'espoir de faire une sixième expédition dans les régions polaires. Le capitaine veut cette fois, si le gouvernement y consent, se rendre à la terre de Baffin pour y faire une expédition scientifique. Il y a quelques années, M. Bernier y a fait, avec ses géologues et ses ingénieurs, la découverte de riches gisements minéraux.

La sixième expédition aurait pour but d'étudier la possibilité pratique d'exploiter les mines d'argent, de cuivre et de charbon qui y abondent. La terre de Baffin est très riche en gisements. Le capitaine voudrait s'assurer si l'exploitation des mines serait profitable.

Le terre de Baffin est complètement dénudée. Pendant la courte saison de l'été il y pousse une mousse épaisse et une petite herbe.

—:o:—

Les journaux de langue française du monde entier

L'Argus de la Presse publie une nouvelle édition de "*Nomenclature des journaux en langue française paraissant dans le monde entier.*" C'est un travail méthodique et patient, qui contient plus de 5,000 noms de périodiques, en même temps qu'il rend hommage à la Presse Française.

M. Clemenceau et le sculpteur

BIARRITZ — M. Clémenceau, après l'inauguration de la statue du roi Edouard VII d'Angleterre, ici, il y a quelques jours, a demandé à être présenté au sculpteur. "Vous avez un vrai talent, lui dit le Tigre. Vos oeuvres figurent-elles dans les musées?" — "Non, répondit l'artiste, mais il y a un buste fait par moi à la prison de la Santé. A cause de mes idées avancées, c'est le seul musée que mon pays m'ait jamais ouvert. Voici une photographie de l'oeuvre en question." M. Clémenceau prit la photographie, rit aux éclats et, frappant le sculpteur sur l'épaule, il dit: "Je suppose que nous étions tous les deux bien fous, alors." La photographie représentait la tête de Clémenceau au bout d'une lance. M. Maxime Real del Sarte, le sculpteur, était royaliste ardent dans sa jeunesse. Il avait pris part à une manifestation publique, et M. Clémenceau, alors ministre de l'intérieur, l'avait fait mettre pour six mois à la prison de la Santé.

Les fonctions publiques et les femmes

PARIS — Le résultat d'un referendum fait par toutes les Chambres de Commerce de France au sujet de l'égibilité des femmes comme membres des Chambres de Commerce montre que la majorité n'est pas en faveur de l'entrée des femmes dans ces associations.

Le rapport de Lyon dit que l'administration de la justice dans les tribunaux commerciaux demande des qualités (du calme et de l'impassabilité) que l'on trouve rarement chez la femme.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE."

La Session Fédérale.

Le "Wheat Board" ultra vires

C'est la décision rendue par les autorités légales du ministres de la justice — Ce qu'ont fait nos députés et ce qu'il leur reste à faire.

Après une semaine complète de repos, nos députés se sont de nouveau acheminés vers la colline parlementaire pour y dépenser leurs énergies et leur éloquence au service de la patrie. Aux vacances de Pâques vont succéder les heures longues et déprimantes des séances parlementaires, les veilles héroïques du soir, les recherches laborieuses dans le fouillis des documents où ils s'efforceront de découvrir les remèdes qui remettront sur pied le pays malade. Admirables victimes du devoir, maytyrs de le sainte démocratie!

Coup d'oeil en arrière

En attendant que la Chambre se soit replongée dans ses discussions désintéressées et lumineuses, jetons un rapide coup d'oeil sur le travail accompli. Mais au fait, ce travail est-il considérable? Le débat sur l'adresse a menacé de s'éterniser. Tous les gros canons des différents groupes ont tenu à faire retentir les échos pour calmer les inquiétudes des amis et commander le respect de l'adversaire. Aucune mesure importante n'a été jusqu'ici discutée, si ce n'est la fusion sous un seul ministère des trois départements de la défense. Il y eut aussi les tiraillements de l'adoption des prévisions budgétaires. Et c'est tout! Ce n'est pas une besogne énorme pour tout près de cinq semaines de délibérations.

Ce qui reste à faire

On n'a encore abordé aucun des problèmes capitaux: propriété des chemins de fer, réduction des taux de transport, tarif commission du blé, transport aux provinces de l'Ouest de leurs ressources naturelles. Le comité chargé de l'enquête sur la commission du blé n'a pas flané, mais quel est jusqu'ici le résultat des recherches? Les autorités légales, c'est-à-dire le ministère de la justice, viennent de déclarer *ultra vires* le rétablissement de cette commission. Que fera-t-on? Aura-t-on recours à la cour suprême? L'acte de l'Amérique britannique du Nord sera-t-il amendé selon que l'a suggéré il y a quelque temps le chef de l'Opposition?

Et les taux de transport! Encore une épine douloureuse qui se fait sentir, surtout pour les provinces des prairies.

L'attitude des groupes

Le front parlementaire ne s'est pas modifié sensiblement depuis le début de la session. Bien qu'installé dans la forteresse de la droite, le parti libéral ne peut toujours se défendre d'une inquiétude bien compréhensible; il n'a pas de majorité réelle. Jusqu'ici les progressistes se sont montrés bons garçons, mais qui peut prédire que l'étude des mesures importantes à venir n'entrainera pas un changement de tactique parmi les loups des prairies? Jusqu'à présent, lorsqu'ils ont montré les dents, le gouvernement a réussi à les amadouer en accordant les modifications demandées; l'histoire se répétera-t-elle sans cesse?

Le chef de l'opposition qui trouvait les banquettes de la gauche dures et incommodes, s'est tranquillisé peu à peu. Il ne perd pas de sa combativité naturelle, mais il surnage maintenant dans l'abime de désespoir où il se déclarait englouti dès son premier discours. Les taloches que lui a appliquées de temps à autre M. Crerar ont contribué énormément à sa conversion. Mais Meighen comprend-il pourquoi le peuple l'a jeté par-dessus bord le 6 décembre dernier? Ce n'est pas encore très évident...

Galant accueil aux messagères de Toronto

La Ontario Women Missionnary Society, avait sa convention annuelle ces jours-ci. Pour se reposer de leurs laborieuses délibérations, les déléguées avaient eu l'idée d'assister à la séance parlementaire, mercredi. M. Thomas Vien avant remarqué aux galeries l'apostolique frimousse des dames ontariennes, s'est payé en leur honneur un nouvel éreintement de la prohibition. 'La prohibition nous répugne, s'est écrié M. Vien, parce qu'elle restreint notre liberté et parce qu'elle ne rend pas les hommes meilleurs. La prohibition ne fait que des hypocrites. A ma connaissance, elle n'a pas fait beaucoup de saints, même dans la vertueuse ville-reine (Toronto)." Et les messagères de Toronto, dans un geste de protestation et d'horreur, se voilèrent la face de leurs fourrures. Elles transmettront à leurs descendants l'impression pénible qu'elles rapportent de cette visite à la Chambre.

La commission du blé est ultra vires

Le premier ministre a soumis au parlement les conclusions de l'enquête légale concernant le rétablissement de la commission du blé. Le rapport a été préparé par le sous-ministre de la justice et a reçu l'approbation de M. Gouin et du solliciteur général.

Le parlement n'a pas le pouvoir de rétablir une commission du blé ayant les mêmes prérogatives que l'ancienne commission. Le rapport comporte cependant que "le parlement peut établir une commission pour l'achat et la vente du blé et conférer à cette commission les pouvoirs requis, du moment que celle-ci est une entreprise volontaire."

La commission du blé est tyrannique

Le rapport rappelle quelques-unes des mesures prohibitives et restrictives de l'ancienne commission du blé. Elle fixait les prix de la farine et limitait les profits des meuneries.

Elle contrôlait absolument l'expédition du blé et le prix de vente.

Elle était acheteur et vendeur exclusif.

Elle avait le pouvoir de réglementer la livraison de tout blé acheté ou vendu au Canada; elle était maîtresse souveraine pour l'octroi des permis.

Ces pouvoirs violent les droits civils des provinces et des individus; ils affectent la liberté de contrat.

L'avance de l'heure

L'économie de la lumière du jour n'a pas beaucoup de partisans en Chambre. M. W. F. Kay, a amorcé la discussion sur ce sujet en présentant une motion demandant au parlement d'introduire un projet de loi pour défendre l'adoption de l'avance de l'heure dans toutes les parties du Canada. M. Kay explique que cette mesure de l'économie de la lumière a pu avoir son utilité durant la guerre, mais n'a plus sa raison d'être maintenant; le peuple n'en veut plus. M. William Duff (Lunenburg) propose un amendement modifiant quelque peu la motion. La Chambre s'est ajournée sur cette question, sans résultat définitif.

Une dépêche de Londres qui fait des mécontents

Le vote des prévisions budgétaires du ministère de l'agriculture a retenu nos députés pendant tout près de deux jours entiers. La question de l'embargo sur le bétail canadien a été vivement débattue. C'est durant ce débat que M. A. J. Lewis (Swift Current) a lu à la Chambre une dépêche de Londres à la *Gazette* de Montréal. Cette dépêche faisait dire à l'hon. Larkin, haut commissaire canadien à Londres, que "l'embargo sur le bétail fournit l'arme la plus puissante aux annexionnistes des provinces des prairies." On comprend facilement que les progressistes n'étaient pas contents de cette épithète qu'on leur décernait en haut lieu. M. Lewis insiste pour que le parlement ne laisse pas passer ainsi cette dépêche injurieuse.

Hocken est généreux

Le ministre de l'agriculture déclare ne croire absolument rien de la véracité de cette dépêche jusqu'à évidence du contraire.

Le député de Toronto Ouest, M. Hocken veut être renseigné sans tarder et suggère à M. Motherwell de câbler à Londres à ce sujet.

— Le compte du câblogramme sera assez élevé, remarque M. Motherwell.

— Ne vous inquiétez pas, je paierai les frais, rétorque M. Hocken.

Et le dialogue a continué quelque temps, au grand amusement des conservateurs et des progressistes. Après quoi la Chambre parla fertilisants chimiques. C'était le dernier chapitre du budget agricole; il fut voté sans beaucoup de discussion.

———:o:———

Les semences sont commencées

La température splendide de la semaine dernière a décidé un grand nombre de fermiers à commencer les travaux de la terre. Dans plusieurs districts du Manitoba, Neepawa, Keyes, St-Could, Dufrost, Emerson, Killarney, Rosenfield et autres, les semences et les labours se poursuivent activement.

La même activité ne tardera pas à régner dans la Saskatchewan et l'Alberta. Cependant la pluie abondante de dimanche retardera grandement les travaux dans plusieurs districts. Sans cette pluie les semences auraient été générales dans la Saskatchewan dès cette semaine.

Un peu partout dans l'Ouest les pronostics sont des plus encourageants.

———:o:———

Missionnaire français du Nord

WINNIPEG — Le Père Beaudet, missionnaire français du Fort Providence, est passé à Winnipeg vendredi, en route pour Montréal où il s'embarquera pour la France. Il y a 38 ans que ce missionnaire n'avait eu aucun contact avec la civilisation. Parti de France en 1884, il s'était rendu de Montréal à Brandon par le C. P. R., de là il avait fait le voyage au Fort Providence à pied et en charrette à boeufs. Pour atteindre la station de chemin de fer la plus proche, dans son dernier voyage, il a dû faire plus de 400 milles, le plus grand nombre à pied. Le Père Beaudet est âgé de 56 ans, mais il ne porte pas cet âge. Il reviendra au Canada à l'automne.

———:o:———

MONTREAL — Le couvent Notre-Dame, à l'est de la ville, la plus ancienne institution enseignante de la province, fondé par la vénérable Soeur Marguerite Bourgeois, en 1690, a été totalement détruit par le feu. Les pertes s'élèvent à $150,000 couvertes par les assurances.

WINNIPEG — La date des élections provinciales au Manitoba ne sera annoncée qu'au retour du premier ministre Norris, qui est actuellement en voyage dans l'Est. On commencera, le 8 mai probablement, à inscrire les électeurs des comtés ruraux de la province.

Nos Produits Agricoles

Stocks en main et qualité des récoltes de 1921

Ottawa, 18 avril 1922. — Le Bureau fédéral de la Statistique a publié un bulletin, indiquant, sous une forme condensée les quantités totales de grains (blé, avoine, orge, seigle et lin) se trouvant au Canada à la fin de mars, les stocks de produits agricoles de la récolte de 1921 restant entre les mains des fermiers à la même date, et la proportion des récoltes de 1921 qui est de qualité marchande.

Stocks de grains au Canada

Il résulte des rapports reçus des élévateurs, des minoteries, des compagnies de chemins de fer et des correspondants agricoles qu'à la date du 31 mars 1922, il y avait dans le pays 114,986,000 boisseaux de blé, comparativement à 95,477,000 boisseaux en 1921 et 77,306,000 boisseaux en 1920, les stocks de 1922 se composant de 62,339,000 boisseaux dans les élévateurs et les minoteries, 41,649,000 boisseaux dans les mains des fermiers et 10,998,000 boisseaux en transit. On estime à 175,610,000 boisseaux la quantité d'avoine existant au Canada au 31 mars 1922, comparativement à 246,414,000 boisseaux en 1921 et 144,492,000 boisseaux en 1920. La totalité pour 1922 se décompose ainsi qu'il suit: 22,002,000 boisseaux dans les élévateurs et les minoteries, 147,604,000 boisseaux entre les mains des cultivateurs et 6,604,000 boisseaux en transit. On estime à 21,556,000 boisseaux la quantité totale de l'orge se trouvant au Canada au 31 mars 1922, contre 24,845,000 boisseaux l'an dernier et 17,700,000 boisseaux en 1920. Les chiffres pour 1922 sont: 5,551,000 boisseaux dans les élévateurs et les minoteries, 14,901,000 boisseaux chez les cultivateurs et 1,103,000 boisseaux en transit. Toujours au 31 mars 1922, la quantité totale du lin en Canada à cette date était de 2,188,000 boisseaux, contre 5,864,000 boisseaux l'an dernier, et 2,094,000 boisseaux en 1920. Le total pour cette année se divise en 1,390,000 boisseaux dans les élévateurs, 618,000 boisseaux entre les mains des fermiers et 180,000 boisseaux en transit. La quantité de seigle disponible au 31 mars 1922 était de 6,683.000 boisseaux, contre 3,415.000 boisseaux l'an dernier, la totalité de cette céréale pour cette année se divisant comme suit: 1,946,000 boisseaux dans les élévateurs et les minoteries, 4,539,000 entre les mains des cultivateurs et 198,000 boisseaux en transit. De ce qui précède, il résulte que les provisions de blé et de seigle au 31 mars étaient supérieures aux stocks de l'an dernier à pareille date, mais que par contre, les stocks d'avoine, d'orge et de lin étaient inférieurs. On se souvient que la récolte d'avoine de 1920 était phénoménale; au contraire, la récolte de lin de l'an dernier fut considérablement inférieure à celle de 1920, cette culture ayant été sensiblement réduite.

Stocks entre les mains des fermiers

D'après les informations fournies par les correspondants agricoles, 14 p.c. du blé produit en 1921, soit 41,649,000 boisseaux étaient encore entre les mains des fermiers au 31 mars 1922, au lieu de 19 p.c. ou 48,919,000 boisseaux en 1920, proportion très forte et inusitée. Quant aux autres récoltes, les quantités estimées être encore entre les mains des fermiers au 31 mars 1922 sont données ci-après, en boisseaux, avec, entre parenthèses, les chiffres pour 1921: Avoine 35 p.c., ou 147,604,000, (39 p.c. ou 206,938,000); orge 25 p.c. ou 14,901,000 (28 p.c. ou 17,532,000); seigle 21 p.c. ou 4,538,800 (25 p.c. ou 2,832,000); sarrasin 20 p.c. ou 1,661,000 (22 p.c. ou 1,926,000); maïs à grain 23 p.c. ou 3,441,000 (25 p.c. ou 3,585,000); lin 15 p.c. ou 618,000 (23 p.c. ou 1,808,000); pommes de terre 37 p.c. ou 39,343,000 (40 p.c. ou 53,313,000); navets, etc., 11 p.c. ou 8,984,000 (12 p.c. ou 14,021,000); foin et trèfle 18 p.c. ou 2,025,000 tonnes (22 p.c. ou 2,897,000 tonnes).

Qualité marchande des récoltes en 1921

Les informations fournies par les correspondants agricoles à la fin de mars indiquent également que 96 p.c., soit 288,316,000 boisseaux, sur une récolte totale de 300,858,100 boisseaux étaient de qualité marchande, cette proportion étant exactement la même qu'en 1921, mais alors ces 96 p.c. représentaient 253,177,000 boisseaux de la récolte de 1920. On évalue à 8 p.c. seulement, soit 8,254,000 boisseaux, sur une récolte totale de 107,346,000 boisseaux, les pommes de terre détruites par la gelée ou la pourriture pendant l'hiver; l'an dernier, cette proportion était de 16 p.c., soit 20,686,000 boisseaux, sur un total de 133,831,000 boisseaux.

Répartition de la récolte de blé de 1921

L'estimation finale du Bureau a placé la récolte canadienne de blé en 1921 à 300,858,000 boisseaux, dont 96 p.c. ou 288,316,000 boisseaux sont considérés comme étant de qualité marchande. C'est la coutume de déduire 3 p.c. de la récolte totale, disons 9,026,000 boisseaux, représentant la perte subie au nettoyage, ce qui réduit le blé de qualité marchande à 279,290,000 boisseaux. Durant les sept mois terminés le 31 mars 1922, les exportations de blé et de farine, calculée comme blé, se sont élevées à 131,851,000 boisseaux, lequel volume s'ajoutant à 114,936,000 boisseaux restent chez les fermiers à la fin de mars, forment un total de 246,787,000 boisseaux. Cette quantité déduite à la masse du blé de qualité marchande, laisse 32,503,000 boisseaux, dont environ 30,000,000 boisseaux ont dû être moulus dans les minoteries pour la consommation de la population, pendant les sept mois terminés le 31 mars 1922; de telle sorte que la quantité de blé de la récolte de 1921 échappant aux statistiques se trouve ainsi réduite à environ 2 1-2 millions de boisseaux.

Le blé restant entre les mains des fermiers au 31 mars 1922, soit 41,649,000 boisseaux est plus que suffisant pour ensemencer ce printemps environ 23 millions d'acres, à raison, en moyenne, de 1 3-4 boisseaux à l'acre, la superficie à emblaver en blé de printemps en 1921 étant estimée à 22,540,589 acres. Il semble que les provisions détenues dans chaque province suffiront amplement aux semailles, sur la base de la superficie emblavée l'an dernier, exception étant faite toutefois pour l'Alberta, où les 7,426,000 boisseaux restant dans les fermes ne pourront emblaver, à 1 3-4 boiseau à l'acre, qu'environ 4,243,000 acres, au lieu de 5,038,290 acres en 1921.

La situation vue par les correspondants agricoles au 31 mars 1922.

Dans l'ensemble, le bétail n'a guère souffert de l'hiver, mais nulle part le fourrage n'était abondant et les animaux sont plutôt maigres. Les prix ont peu changé; ils se maintiennent bas, quoique le coût de la production demeure élevé. On constate une amélioration du prix des porcs et des bonnes vaches laitières. D'autre part, le meilleur boeuf gras de boucherie trouve acquéreur. Les opinions exprimées sont extrêmement variables, les pessimistes jugeant la perspective tout à fait décourageante, tandis que d'autres expriment l'espoir que la situation s'améliorera à l'avènement du printemps. Le sol est en excellente condition pour recevoir les semailles de cette année, l'eau et la neige l'ayant saturé d'humidité.

La conférence des ressources naturelles se poursuit à Ottawa

OTTAWA — La conférence des ressources naturelles entre le cabinet fédéral et les premiers des trois provinces de l'Ouest s'est ouverte jeudi.

La discussion s'est faite sans cérémonie. On s'est principalement efforcé tout d'abord de trouver un terrain d'entente pour une base d'action commune.

Le premier ministre du Manitoba ayant été obligé de retourner à Winnipeg vendredi soir, la conférence a continué avec les premiers ministres des deux autres provinces.

Tous les arrangements conclus devront être ratifiés par le parlement fédéral et les législatures provinciales intéressées.

Attentat contre Collins

DUBLIN — Un communiqué de l'armée dit que l'on a tenté de tuer Michael Collins, chef du gouvernement provisoire de l'Etat libre d'Irlande. Cette tentative d'assassinat a eu lieu presque en même temps qu'une attaque contre les quartiers généraux de l'armée républicaine, à Beggars Bush. M. Collins retournait chez lui après avoir prononcé un discours à Naas, dans le comté de Kildare, lorsque sa vie fut mise en danger. Un groupe d'hommes armés s'avança rapidement vers la voiture portant Collins et ouvrit le feu. Les hommes qui accompagnaient le leader de l'Etat libre étaient nombreux et ripostèrent. Un des assaillants a été arrêté. Il avait un revolver et une bombe.

Michael Collins, qui devait parler samedi à Killarney, en a été empêché par un officier de l'armée républicaine qui a braqué sur lui un revolver. Il a dû prononcer son discours dans une maison privée.

Un an de prison pour un courtier en grains coupable

REGINA — E. E. Quigley, courtier en grains de Régina, a été condamné à un an de prison sur seize accusations, les peines devant courir en même temps. Sur vingt-sept chefs d'accusations, le jury en a retenu seize comprenant vols, détournements et fausses représentations.

Quigley avait été arrêté au commencement de janvier et remis en liberté sous caution. Son ancien associé, le major Bishop, s'était suicidé peu de temps après l'arrestation de Quigley.

NEW YORK — Le chef de l'association des producteurs de films a annoncé la résiliation de tous les contrats pour la représentation des films dans lesquels apparaît Fatty Arbuckle.

Un journaliste centenaire

Le journalisme, selon un mot attribué à Francisque Sarcey, conduit à tout, à condition d'en sortir; mais il n'avait point été classé parmi les professions qui promettent une longue vie. Exercée avec les ménagements requis, elle ne fait pas nécessairement obstacle à ce qu'on parvienne à un grand âge. Il y a, dans le journalisme d'heureux exemples de longévité. On cite notamment celui de M. Amable Maillet-Saint-Prix qui est né à Paris, le 25 février 1821, et qui est encore plein de vigueur. Non seulement il continue de donner un article hebdomadaire à l'*Abeille de Seine-et-Oise*, qui se publie à Corbeil, mais il met personnellement la main à la mise en pages. M. Maillet-Saint-Prix est certainement le plus vieux journaliste en activité qu'il y ait en France et probablement dans le monde.

———:o:———

Veau à cinq pattes

PARIS — Il vient de naître ... rient un veau à cinq pattes. La particularité de cet animal est que ... de ses pattes sont en arrière, ... deux pattes du côté sont plus ... tes et ne servent à l'animal pour se lever.

La patte du centre est la s... qui, avec les deux d'en avant, porte le petit monstre.

Rien n'est plus curieux que voir ces deux pattes s'agitant ... l'air, pendant que le veau che... sa nourriture.

La France, mère des saints

Une conférence de M. l'abbé Delattre à Montréal — La France est une "nation-femme", qui a toutes les qualités de la femme et de la mère — Les saints de France sont avant tout des apôtres.

MONTREAL — M. l'abbé Gustave Delattre, prédicateur du carême de cette année à Notre-Dame, a prononcé au Monument national, sa conférence d'adieu. Il a traité de *"la France, mère des saints,"* parole tombée un jour des lèvres mêmes de feu le pape Benoît XV, "de douce et pacifique mémoire."

Un auditoire nombreux et distingué remplissait la salle du Monument national et a chaleureusement applaudi le conférencier, que M. l'abbé Léonidas Perrin, p.s.s., curé de Notre-Dame, a remercié en sa qualité de président d'honneur de la conférence.

Si attaché que je sois par toutes les fibres de mon coeur à la France, notre commune patrie, dit le conférencier, je n'aurais osé choisir ce titre pour vous annoncer ma conférence d'adieu, si l'auguste personnalité de son auteur, ne m'abritait, en autorisant ce choix. Lorsque S. S. Benoît XV, de douce et pacifique mémoire, prononça ces paroles, il reconnut à la France une telle puissance d'aimer et de servir Dieu, qu'il la mettait en vedette de toutes les nations, au point d'exciter chez elle sinon une légitime envie, au moins une noble émulation, dont lui-même se déclarait épris jusqu'à regretter "de ne pouvoir être Français que de coeur!

Dès lors que c'est le pape qui parle, je serais bien maladroit de m'excuser et de n'oser parler comme lui. Les lèvres du vicaire de Jésus-Christ, ne se prêtent pas à la banalité des nôtres, qui parlent trop souvent pour ne rien dire ou dire des riens. Elles lui servent à exprimer la vérité dont il est l'apôtre officiel ici-bas. Que sa parole soit dite ou écrite, l'univers la reçoit à genoux. Qu'elle blâme ou qu'elle approuve, qu'elle encourage ou qu'elle réprime, qu'elle paraisse dans un document public, jaillisse dans une conversation privée ou soit comme celle-ci, prononcée au cours de ces audiences pontificales où les fils sont reçus par le Père commun de la grande famille catholique, la parole du pape est toujours la consigne de Dieu, elle fait la lumière, dissipe les préjugés, rétablit la concorde, sème la vie, la consolation et la joie; c'est ainsi que nous avons reçu du Vatican, celle qui proclamait en juin dernier "la France, mère des saints."

Puisqu'il est de tradition qu'en cette veillée d'adieu, le prédicateur de France à Notre-Dame vous parle d'elle, j'entreprends non de justifier la parole de Benoît XV, ce serait un irrévérence de ma part, mais de vous en faire apprécier la riche compréhension.

En appelant la France comme il l'a fait, le pape a défini sa vraie nature. C'est une *nation-femme,* si je peux ainsi dire. Elle a de la femme la délicatesse exquise, la vive impressionnabilité, le naturel charmant, l'allure enjouée, le geste prompt, le sourire aimable, oserai-je me permettre d'ajouter en votre présence, mesdames, qu'elle a la parole facile, souvent conquérante, rarement à bout de ressources...

Et cette *nation-femme* est une mère. Le pape l'a dit, et que c'est donc vrai! Qui nierait qu'elle est pourvue de toutes les qualités qui attachent à la leur des enfants bien nés? Mère douce, bonne et belle, patiente et généreuse, tendre et forte, chevaleresque et féconde, ambitieuse de gloire pour ses fils, susceptible et jalouse de leur honneur, compatissante à ceux qui souffrent, hospitalière à toutes les infortunes, toujours du côté des plus faibles, sachant recevoir des coups pour les défendre, s'entendant d'ailleurs à les rendre avec usure si leur bon droit l'exige répugnant à la cruauté, vite oublieuse des torts qu'on lui a causés, semeuse d'idéal, synonyme vivant d'art et de génie, répandant sur tout ce qu'elle touche un peu de son inimitable façon, portant de l'azur plein les yeux, de l'amour plein son coeur, de la générosité plein ses mains.

Si ce portrait de la France que je trace en la comparant à vous, mesdames, vous semble un peu flatteur, je me hâte de l'atténuer en convenant que mise en partage de vos nombreuses qualités, elle n'est pas totalement dépourvue de quelques-uns de vos défauts... mignons. Mais les délicatesses de l'amour filial me commandent d'être moins perspicace à découvrir ceux-ci qu'empressé à proclamer celles-là.

Dieu a soigné la formation de tous les peuples de la terre et les a dotés en fonction des services qu'il les destinait à lui rendre. De ce chef, chacun d'eux reçut sa part équitablement. Mais laissez-moi vous rappeler que parce qu'il attendait beaucoup de la France, il lui a beaucoup donné. Ceci constitue pour elle une responsabilité d'autant plus lourde et lui commande un retour généreux.

Voulant qu'elle fût "la mère des saints" il l'a faite doucement habitable en lui attribuant un territoire à nul autre pareil qui est à la France ce que le corps est à l'âme. Il se dessine gracieusement au milieu de l'Europe encadré de montagnes assez hautes pour faire penser au ciel et protéger la plaine, d'un altitude relative cependant, afin de lui permettre de jeter les yeux sur l'univers entier. Son sol est d'une fertilité merveilleuse. Le froment et la vigne y abondent, ses fleurs ont un parfum d'Eden; l'eau de ses océans, de ses mers et de ses fleuves communique à sa végétation une abondance qui n'a d'égale que sa variété. Il recèle dans ses flancs des trésors de chaleur, des gisements de marbres et de pierres indestructibles ou friables au choix; des phosphates et du minerai capables d'alimenter l'industrie la plus gourmande; son climat, d'ordinaire, est doux et tempéré; ses provinces ont chacune un charme captivant.

Et si du corps de la France "mère des saints" je passe à son âme, que de grandes et belles facultés j'y admire.

Son esprit s'anime, bouillonne, pétille comme les vins de sa Gironde, de sa Côte d'Or, de sa Champagne au fond de leurs coupes. Il conçoit vite, raisonne ordinairement juste, apprécie sainement. On lui reproche quelquefois d'être mobile et de passer rapidement d'une idée à une autre, mais, après tout, ce reproche est un éloge qui prouve qu'il en a de rechange à sa disposition.

La volonté est audacieuse, vaillante, intrépide quand il le faut. Elle est partisane de la foi jurée, de la fidélité au devoir, du culte de l'honneur, du règne de la justice et du droit. N'est-ce point d'un de ses souverains que l'on a dit "Si le respect de la justice était banni du reste de la terre, on devrait le retrouver dans le coeur d'un roi de France!"

Son coeur est délicat, dévoué, industrieux, honnête dans son fond, fidèle dans ses amours, courtois dans ses repentirs, prodigieux dans ses retours.

Et au service de cette manière à lui, de comprendre, de vouloir et d'aimer, il possède une langue merveilleuse, que tous les peuples lui envient et dont ils ont fait longtemps leur langue diplomatique, tant elle est expressive. Abondante comme la sève de nos champs et la flore de nos jardins, colorée comme l'azur et l'émeraude de nos côtes, jamais en peine de traduire ce que pense l'esprit, musicale comme une symphonie, pure comme un son de cristal, suave comme un baiser de mère, assez douce pour bercer un enfant, assez mâle pour entraîner au combat, tellement naturelle aux lèvres qui la parlent que de l'avoir apprise une fois, elles ne l'oublient jamais, vous le savez, Canadiens français, vous qui tenez à notre langue autant qu'à votre foi qu'elle vous apporta dans le passé, vous qui la parlez si bien, qui ne vous lassez pas de l'entendre et qui la garderez toujours pour pouvoir dire à la France, en français, que vous l'aimez comme une mère et resterez invinciblement ses fils.

C'est cette nation plus unique que rare, qui devait être dès les premiers temps de l'ère chrétienne, la fille aînée de l'Eglise et lui enfanter des légions de saints.

Vous savez comment elle naquit sur un champ de bataille, à la prière d'une femme. Clovis promit de se convertir si le Dieu de Clotilde bénissait ses armes et lui donnait la victoire. Il vainquit, tint parole, reçut le baptême de Rémi. Ce jour-là la France venait au monde des nations. L'Eglise se l'attachait. Elle entreprit de polir ses moeurs, de diriger ses passions, de l'instruire, d'infuser en elle sa foi, son amour du Christ, son espoir des cieux; Elle en fit sa nation très chrétienne. En retour, elle lui demanda son influence, sa générosité, son obéissance, parfois son épée qu'elle sut mettre au service de la vérité, son sceptre bienfaisant. Et la main dans la main, l'Eglise et la France, la mère et la fille, s'avancèrent à travers les siècles, très unies, grâce aux traits qui les distinguent et aux harmonies qui les rapprochent, pour conquérir les siècles à Jésus-Christ.

Cette conquête se fit à force de prière, de sacrifice, d'héroïques vertus, à force de sainteté.

La sainteté elle-même (nous résumons la seconde partie de la conférence) a résulté de l'union "de l'Eglise et de la France. La sainteté, c'est l'accomplissement courageux, persévérant et héroïque des devoirs d'état. Comme elle se trouve aux origines de la France, les saints sont innombrables en France. Leurs caractères principaux sont multiples, il y a des saints français dans toutes les conditions de la vie. Sur le trône voyez saint Louis; les saints président à la garde des troupeaux et qu'ils sont touchants ces saints des pâtres, nommons chez les femmes, sainte Germaine de Pibrac, sainte Geneviève, à Paris; nous trouvons dans le conseil des nations saint Eloi qui n'en a pas abandonné les plus modestes besognes; et que de saints ont été pris pour patrons de la chasse laborieuse.

Les saints de France ont pour caractère principal l'apostolat. Le conférencier rappelle saint Rémi, puis il s'arrête au saint le plus populaire de France, saint Martin, ce soldat qui aux portes d'Amiens partage son manteau avec un indigent, ce saint, fondateur d'abbayes, dont l'écharpe a servi de fanion aux armées; il nomme encore saint Saturnin, à Toulouse: saint Denis, à Paris, qu'il signale entre autres pontifes au nombre de la pléiade des pontifes qui ont évangélisé des territoires immenses.

M. l'abbé Delattre ajoute que plusieurs saints de France ne sont encore que vénérables, mais il demande qu'hommage soit rendu à leur apostolat. Ainsi, rappelle-t-il au passage, en est-il des vénérables mères d'Youville et Bourgeoys, au Canada.

Nos saints, poursuit-il, sont des défricheurs tels nos moines qui fondent des colonies, groupent des religieux, qui unissent au travail de la terre le culte des manuscrits dont la tradition s'est conservée grâce à eux. Saint Armand, saint Omer sont des noms glorieux à ce titre. Nos saints sont des fondateurs d'ordre, des saints qui entendent se survivre, comme Bernard qui fonde l'abbaye de Citeaux et l'Ordre des Cirterciens; comme Bruneau, dans l'Yser, où, tout brillant étudiant qu'il était et plein d'avenir, il s'est retiré, où il a fondé l'ordre des Chartreux. M. l'abbé Delattre présente ensuite à l'admiration de l'assistance Jean-Jacques Olier, fondateur de la compagnie des Messieurs de Saint-Sulpice.

Il reprend l'énumération et nomme saint Vincent-de-Paul, qui établit les prêtres de Saint-Lazare et les Filles de la Charité; saint François de Sales, le doux évêque, persuadant à Mme de Chantal de fonder une oeuvre pieuse et qui institue la Visitation.

Les saints de France sont enfin des saints joyeux. Un saint triste est un triste saint, rappelle le conférencier. Les oeuvres qu'ils fondent attirent, exercent un ascendant invincible. Ils sont aussi des gens positifs, qui ont le souci du lendemain, qui fondent des choses durables.

Enfin, honneur aux femmes vaillantes, à sainte Colette, aux filles de la Charité d'Arras, aux Carmélites de Compiègne, aux Ursulines de Valencienne, à sainte Jeanne d'Arc, cette prestigieuse figure. Honneur à tous les saints, à toutes les saintes, à tous ceux dont le titre de bienheureux est vivement souhaité; honneur à Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Le conférencier, ayant nommé quelques saints de France, signale ensuite la grâce surabondante qui a été faite à la France de connaître des apparitions de Jésus-Christ et de Marie, la très sainte Vierge. Sainte Marguerite-Marie Alacoque a vu le coeur de Jésus se manifester à elle et lui dire: "Voilà ce coeur qui a tant aimé les hommes et qui en est si peu aimé en retour"; et ses visions ont fait naître le culte à la dévotion au Sacré-Coeur, dont Paray-le-Monial est un sanctuaire. Pareillement Marie apparaît au curé de Notre-Dame-des-Victoires et cette église, autrefois déserte, est devenue l'église la plus fréquentée de Paris. Avant que la proclamation papale eût été prononcée, une médaille, à la suite d'une apparition à une religieuse, est distribuée et répand la prière connue: Marie, conçue sans péché; c'est le dogme de l'Immaculée Conception qui est aussi célébrée au sanctuaire de la Salette-Fallavaux, fondé en 1846 après une apparition. Lourdes enfin, où tout s'exalte et se purifie.

M. l'abbé Delattre n'oublie point l'apparition aux petits enfants, en 1871, de la Vierge Marie, et dont le souvenir se conserve à Notre-Dame-de-Pontmain, non plus que l'apparition de la Vierge à une jeune fille mourante, en 1876, qui a eu la promesse de guérir, qui a été guérie, en effet, qui vit encore, comme le curé, nous dit le conférencier, qui a été témoin de cette guérison miraculeuse.

L'effloraison sainte est donc magnifique. S'il y a des ombres au tableau, termine M. l'abbé Delattre, ne croyez pas qu'aujourd'hui, la France oublie sa mission et qu'elle se livre au plaisir et produit une science naturaliste et perverse. Il n'y a pas que du bien chez nous, hélas! Mais ce qu'il y a de bon l'est foncièrement. Nous défendons pied à pied notre foi, nous nous efforçons d'opposer à ce courant mauvais les oeuvres tendant à l'épanouissement de l'Eglise. On prie en France avec une persévérance inlassable. La foi vivace n'est pas prête à s'éteindre. On garde sa foi chez nous et on préserve ses moeurs grâce aux oeuvres postscolaires. Et actuellement, il y a une éclosion d'art chrétien. S'il y a donc des misères, la France s'entend à vaincre le mal par le bien.

———:o:———

La France n'est pas une nation impérialiste

QUEBEC — L'honorable Philippe Roy, haut commissaire canadien à Paris, a parlé devant le Club Canadien des relations commerciales et intellectuelles du Canada avec la France. L'orateur a dit, entre autres choses:

La France s'est fait connaître, puissante, héroïque et pleine d'idéal durant la guerre! Ceux qui, pour des raisons que je ne veux pas analyser, crient de par le monde que la France est une nation impérialiste et militariste se trompent et ils trompent les autres.

La France n'a pas voulu la guerre en 1914! Personne, pas même les Allemands, n'ont osé affirmé que la France avait commis ce crime.

La France est restée le pays idéaliste et pacifiste par excellence; mais, sentinelle avancée des pays occidentaux, elle exige de ses alliés d'hier et avec raison qu'on lui assure la sécurité complète pour l'avenir.

Comment peut-on croire qu'une nation qui vient de sacrifier ses plus riches départements et le huitième de sa population pour défendre sa terre et celle des autres pourrait penser à faire la guerre, si ce n'était encore pour défendre la civilisation contre la barbarie!

Messieurs, si on savait ce que la guerre a coûté à la France les deuils qu'elle y a créés, les sacrifices matériels et moraux qu'elle lui a imposés personne ne discuterait à la France le droit et le devoir qu'elle a de se mettre en sûreté chez elle!

Messieurs, soyez justes et généreux pour la France; elle le mérite!

Est-ce que vous croyez que les 300,000 poilus français qui sont morts à Verdun ont fait ce sacrifice suprême pour sauver la France seulement? Non. Ils ont donné leur vie pour sauver la civilisation latine!!!

———:o:———

Le Prince de Galles va se fiancer

TORONTO — Une dépêche de Londres au "Mail and Empire" dit: "Peu de jours après que le prince de Galles sera revenu du Japon, ses fiançailles avec lady Mary Cambridge seront annoncées officiellement, s'il faut en croire les informations obtenues aux meilleures sources.

A peu près dans le même temps, les fiançailles du duc d'York et de lady Rachel Cavendish seront publiées. Les membres de la famille royale ayant pris l'habitude de ne jamais discuter publiquement de telles questions, il est impossible d'obtenir d'eux la confirmation de la nouvelle annonçant le mariage du prince de Galles et du duc d'York.

Lady Mary Cambridge est la cousine germaine du prince de Galles. Elle est la fille aînée du marquis de Cambridge, qui est le frère de la reine Marie. Elle est née en 1897.

Lady Rachel Cavendish est la quatrième fille du duc de Devonshire, ancien gouverneur général du Canada. C'est une des meilleures amies de la princesse Marie, qui a épousé récemment le vicomte Lascelles."



Ponteix, Sask. 5ème année . No. 16. 26 avril 1922.

Fête du dimanche 30 avril — *Sainte Catherine de Sienne* — Née à Sienne en 1347, elle était fille d'un riche teinturier nommé Bénicasso. A l'âge de 29 ans, elle entra dans l'institution des Soeurs de Saint Dominique; elle y eut des révélations qui lui donnèrent bientôt une grande célébrité, et y composa des écrits qui furent recherchés. Sur ses avis, le pape Grégoire XI consentit à revenir d'Avignon à Rome. Elle mourut dans cette dernière ville en 1380, exténuée par le jeûne et les austérités.

Baptême — Gaston-Julien-Raphaël, fils de Raphaël Cousin et de Marie-Louise Bargain. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Bargain.

Les offices de la Semaine Sainte ont été suivis avec autant de piété que d'exactitude. Il semble qu'en ces jours rappelant la divine immolation, nos âmes doivent naturellement se pénétrer de recueillement tandis qu'en esprit, nous gravissons avec le Christ Sauveur les sentiers qui mènent au Golgotha.

Jeudi, le reposoir préparé à la crypte des Enfants de Marie, si jolie et si fraiche dans ses délicates parures, nous invitait plus particulièrement à la prière. Les adorateurs s'y succédèrent tout le jour, assistèrent nombreux à l'office du soir et montèrent la garde nocturne au pied du Jésus de la Cène.

Dimanche, l'Alleluia du triomphe fut marqué par beaucoup de communions. Ce jour de Pâques était propice à la première réception des Dames de Ste-Anne. Après la grand'messe, l'élite féminine de la paroisse vint donc se réunir au pied de l'Autel de Ste-Anne pour se mettre solennellement sous son patronage. Une allocution de M. le Curé rappela aux aspirantes leurs obligations et leurs devoirs. Après quoi, plus de trente congréganistes furent reçues dans la pieuse confrérie.

Lundi, il s'agissait de commémorer le quatorzième anniversaire de la fondation de la paroisse. La fête matinale fut essentiellement religieuse et Notre-Dame d'Auvergne nous vit encore réunis à ses pieds. Dans son sanctuaire souterrain, M. le Curé célébra la première messe, événement qui y amena de nombreux fervents de la Vierge. Le choeur des Enfants de Marie dut charmer le ciel autant qu'il enchanta nos oreilles et nos coeurs. Melles Yvonne Rochon, Viola Cassette, Alice Surprenant, Antoinette Courchesne, Agnès Hébert se partagèrent les solis sous la direction de Melle l'organiste. Nous gardons de cette première messe à la crypte le plus pieux des souvenirs.

Lundi soir nous étions conviés à une répétition de la dernière séance du Cercle N.-D. L'assistance était assez considérable pour encourager nos acteurs qui furent sincèrement applaudis. Les entr'actes, musique et chant, par M. et Melle Marcotte, Mme A. Potvin, furent rendus avec le brio ordinaire. Nous eûmes aussi le plaisir d'entendre M. J. A. Fortin, gérant du *Patriote*, dans une magnifique chanson... et puis une autre pour obéir à un bruyant rappel. Comme on peut le constater, le cercle dramatique masculin n'est pas souvent au repos. Mais aussi c'est plaisir d'admirer les améliorations faites à la salle et au théâtre.

Quant aux jeunes filles, paraît-il, elles ont de mystérieux conciliabules. On en accuse d'être trop filles d'affaires. Certes, les Enfants de Marie n'aiment guère les dettes, et la semaine dernière, elles portèrent leur initiative dans une vente de bonbons et de pâtisseries qui, malgré de sombres pronostics réussit à merveille. D'appétissantes confiseries parèrent jeudi et samedi la vitrine du magasin de M. Arsène Potvin et ne tentèrent pas en vain le palais des passants. Nous remercions celui-ci de sa gracieuse hospitalité et mentionnons avec reconnaissance le nom de Mme Paquin, qui fit profiter les jeunes filles de ses rares talents culinaires. La "manufacture" de bonbons divers et délicieux, installée chez elle fut d'un grand secours dans le succès de la vente. Un superbe oeuf de Pâques que tous avaient convoité fut gagné au tirage par Mme Adrien Liboiron.

Qu'on nous laisse remercier les dévouées donatrices, de même que la généreuse clientèle canadienne et anglaise. La part des uns et des autres fut large, puisque les recettes ont été de $91.00.

Nouvelles — M. J. A. Fortin, gérant du *Patriote* a passé quelques jours parmi nous la semaine dernière.

— MM. D. Clerk et H. Marcotte sont retournés au collège de Régina après quelques jours de vacances dans leur famille.

— Melles Rachel et Laurette Beaudry, institutrices à Gravelbourg, accompagnées de Melle Alice Surprenant, de Weedon, Qué., étaient dernièrement chez leur mère, Mme J. Beaudry.

— Melle E. Marchand est de retour d'une promenade à Verwood.

— Melle Clermont a visité à Pâques, M. et Mme Thomas Baril.

Pensées — La patience est la qualité qui nous fait le plus d'amis. Le plus lucratif des commerces serait d'acheter les gens ce qu'ils valent et de les vendre ce qu'ils s'estiment.

:o:

BILLET

HOLOCAUSTE

Ma main tremblait, mon coeur battait plus vite tandis que la flamme du foyer crépitait et montait en blonde caresse autour des chères lettres qu'une à une, je lui abandonnais. Ils m'avaient pourtant été doux et bons ces courts billets, ces longues missives venus à moi jour par jour, comme des sourires et des parfums du coeur. Le grand tiroir où j'entasse les petits riens aimés, ceux qui ont une âme pour parler à mon âme, les dérobait comme un mystère. Leur donner un regard, une caresse, c'était joie intime, délicieuse. Hélas! tantôt, je dus m'apercevoir que la caisse profonde devenait tous les jours plus petite et qu'en vain, je pressais les billets roses et les feuilles jaunies...

C'est alors que pieusement, comme on fait d'une relique qui s'effrite, je vous pris toutes, ô chères lettres, pour chercher une dernière fois, entre vos lignes, de subtiles arômes et vous confier, frémissantes, au brasier qui a tôt fait de vous des petites choses mortes... et puis... des cendres...

Pensive, je vous contemple, ma main n'a plus un frisson... je songe avec gratitude aux douceurs que vous avez apportées à mon exil, aux souvenances que vous avez gardées en moi, chaudes et vivantes; je revis les heures de soleil qui, par vous, succédèrent aux jours de brume, les clairs matins que vous avez réjouis et enchantés; j'écoute en moi la mélodie des mots berceurs, des phrases que j'aimais. Une ambiance de souvenir m'enveloppe toute. Et tout à coup, il semble que j'ai fait un rêve, que je m'éveille d'un cauchemar. Je cours au grand tiroir... il est vide! Je reviens au brasier... les cendres ne sont même plus! Quelque chose en moi vient de mourir!...

Lierre des Monts.

Ponteix, 18 avril 1922.

:o:

Le mystère des destinées

(suite)

Les jours on succédé aux jours, les mois ont succédé aux mois. La pauvre Mariette, longtemps malade, n'est maintenant plus que l'ombre d'elle-même. Elle semble descendre de plus en plus vers la tombe, tant ses forces déclinent et tant son corps s'amaigrit.

Subitement, alors qu'on n'espère plus son retour à la santé, la jeune fille se raccroche peu à peu à la vie, et finalement chante le Deo Gratias de sa guérison.

Le soir de Noël de la même année, la famille d'Ivry, réunie, cause intimement près du foyer, où flambent des bûches joyeuses.

Madame d'Ivry, fixe tendrement la jolie Mariette, toute rayonnante de santé, et lui murmure en souriant: "Que je suis heureuse, enfant, de te voir guérie! Noël me chante, ce soir, qu'il y a du bonheur encore pour toi dans la vie et que ton rêve refleurira."

La jeune fille soupira tristement. "Non Maman! Ne l'espérez pas. Aucun rêve d'amour ne revivra pas pour moi, croyez-le! Il est vrai: j'ai aimé de tout mon coeur, Gaétan de Monteilles. Je l'aime encore un peu, je crois. J'eusse été heureuse au-delà de toute espérance de me donner à lui, s'il n'avait pas repris sa parole. Mais j'ai renoncé à tout ce qui m'avait enchantée et ravie. Je sais trop maintenant, ce que valent les promesses humaines, et je n'espère plus rien des affections terrestres... Elles ne sont que mensonges. Le Bon Dieu avait des desseins sur mon avenir. Il n'a pas voulu que je meure si jeune, et m'a conservé la vie, pour que je me consacre désormais à Lui. J'ai fait le voeu, tandis que je souffrais, que j'étais en péril, j'ai fait le voeu si je guérissais, d'abandonner le monde, et d'entrer dans l'ordre le plus humble, d'être une des filles de la Charité, qui soignent les pauvres, les infirmes, les agonisants et les orphelins."

Madame d'Ivry eut un geste de révolte.

"Je ne le veux pas! Non! Je ne le veux pas!

Monsieur d'Ivry balbutia comme un reproche: "Tu ne nous aimes donc pas? Tu n'es pas heureuse avec nous, tu veux nous quitter?"

Mariette reprit, les regardant tous deux, avec une compassion infinie: "Ne m'accusez pas d'ingratitude, chers parents, ne doutez pas de ma tendresse. Je vous aime bien tendrement et vous aimerai toujours. Je ne vous oublierai pas non plus là-bas. Toujours je serai votre fille aimante et respectueuse, avec cette seule différence, qu'au lieu d'être la compagne de Gaétan, je serai l'épouse de Jésus Crucifié. Je prierai pour vous afin qu'aucune peine ne trouble votre existence. Je vous écrirai aussi, mes lettres vous feront plaisir et vous prouveront que je n'ai pas cessé de vous chérir.

Madame d'Ivry l'interrompit par de nouvelles paroles de révolte: "Je ne veux pas. Je ne te laisserai pas faire cette folie, je t'empêcherai bien de partir..."

"Maman, chère maman! supplia la jeune fille, ne rendez pas mon sacrifice plus douloureux! Allons! Embrassez-moi et ne soyez pas méchante ainsi!"

Ce soir-là on se quitta le coeur bouleversé... l'âme étreinte d'une secrète angoisse... luttant désespérément contre le pénible devoir qui s'imposait...

Pourtant, quelques jours plus tard, Monsieur d'Ivry dit à Mariette: "Fais ce que tu dois. La volonté de Dieu soit faite! Madame d'Ivry acheva: "Tu appartiens à Dieu plus qu'à ta mère! mon sacrifice est bien grand, mais je ne te disputerai pas au Maître. Accomplis ton voeu sacré."

En avril suivant, Mademoiselle Mariette d'Ivry portait la coiffe blanche des Filles de St. Vincent de Paul.

* * *

Les ans ont fui, entrainant à leur suite joies et peines, heures jolies et sombres, sacrifices et consolations. Mademoiselle d'Ivry, maintenant professe, porte en religion, le nom de Soeur St. Gaétan, dernier regard d'adieu vers l'autrefois.

En mission à Saint C... elle se donne avec un dévouement inlassable, aux pauvres orphelins de l'Hospice. Heureuse, en dépit du renoncement continuel, elle ne regrette pas son sort, et n'envie rien au monde qu'elle a quitté.

Un jour de printemps, en mai 1916, par un après-midi tout riant de soleil, la petite soeur des pauvres est occupée à déballer des vêtements défraichis et à la mode passée, vêtements que Madame d'Ivry vient de lui adresser pour ses petits orphelins.

Parmi ces étoffes soigneusement pliées, elle reconnait des toilettes de sa maman, d'autres à elle qui lui remémorent des jours lointains: des habits de son petit frère Claude se joignent aussi à l'envoi. Un attire spécialement son attention. "Mon Dieu! c'est celui-ci que l'enfant portait le jour où......

La religieuse n'acheva pas sa triste pensée, mais son esprit se reporta en arrière, à six ans plus tôt, au jour du 20 mai 1910, où la jeune Mariette d'alors avait reçu le billet d'amour de Gaétan de Monteilles, jour aussi où son beau rêve avait été cruellement déçu.

En un geste douloureux, sur sa robe de bure, elle presse l'habit de drap fin.

Un bruit de papier froissé lui fait vivement relever la tête. Avec une fébrile anxiété, elle fouille tous les plis et replis du gilet... et... ô surprise incroyable, elle retrouve son billet d'amour, adressé jadis à Gaétan, billet que Claude n'avait jamais remis à celui qui l'avait tant attendu.

Sur le mystère d'antan la lumière se fait alors.

La religieuse sent mourir son pauvre coeur... L'amour qu'elle croyait enseveli dans le passé, se réveille soudain et... trouble son âme pure, qu'elle a donnée toute à Dieu. Elle s'épouvante de la fièvre qui la brûle, des souvenirs qui l'assaillent, qui la brisent. Son coeur se serre plus fort encore, à la pensée des souffrances, des doutes affreux qui ont dû torturer l'âme sincère du noble Gaétan.

Sa poitrine se gonfle de sanglots, et ses yeux d'azur se voilent de larmes amères. L'âme bouleversée, le coeur inquiet et meurtri, la religieuse se réfugie au pied du St. Sacrement, et adresse au Seigneur cette ardente supplication:

(à suivre)

:o:

GRAVELBOURG, Sask.

Naissances

Gauthier — A M. et Mme François Gauthier, une fille, Marie-Jeanne-Philomène, baptisée le 12 avril. Parrain et marraine: M. Wilfrid et Melle Emma Gauthier.

A M. et Mme Anselme Demers, un fils, Joseph-Armand-Palin, baptisé le 12 avril. Parrain et marraine, M. Armand Adam et Melle Laurette Palin.

Séance dramatique — Dimanche le 16 courant, les demoiselles de la Société des Enfants de Marie nous donnaient une magnifique représentation à la salle Saint-Jean-Baptiste. Elles nous jouèrent le beau drame "Thérèse la Fraticide." Chacune des actrices remplit sa partie à la satisfaction de toute l'assistance qui était très nombreuse. Les rôles étaient ainsi partagés:

Thérèse de Montalban (baronne), Melle Alice Lizée.
Eva, sa fille, Pauline Raymond.
Théolinde de St. Véran (duchesse), Berthe Bellehumeur.
Hortense, sa fille, Emelda Jérôme.
Bertrande (servante de la baronne) Marie-Anne Lebrun.
Joséphine (servante de la duchesse) Lucienne Godin.
Fanchette (une autre servante de la duchesse) Yvonne Leblanc.
Alicia, Flora Colleaux.
Louise, Ida M. Gauthier.
Amice, Marguerite Piché.
Laura, Angeline Labossière.

Aux entr'actes, Melle Lizée nous rendit d'une voix riche et puissante la jolie chanson intitulée "Le Rossignol et la Guitare." Elle fut rappelée deux fois.

Après le drame, on nous joua une jolie comédie "La Sorcière".

Les personnages de cette comédie furent les suivants:

Babet, Melle Marie-Anne Lebrun.
Céline, Lucienne Godin.
Zénaïde, Alice Lizée.

Tous les rôles furent très bien rendus. Certes, il y a du talent à Gravelbourg! C'est à qui se surpasserait dans le drame comme dans la comédie et chez les acteurs et actrices de tout âge. Il fait bon d'assister à ces séances de bon goût et de bonne morale.

Melle Valéda Lemoine, pianiste licenciée et professeur, fit les frais de l'accompagnement. Il ne faut pas oublier que l'orchestre Huel rehausse toujours de sa présence l'éclat de nos soirées par ses morceaux de musique choisis et si bien exécutés. Melle Florida Leblanc accompagna le chant avec la maîtrise qu'on lui connait comme musicienne.

M. Zotique Raiche remplissait les fonctions de maitre des cérémonies et s'acquitta de sa tâche avec tact et habileté.

Après la séance, M. l'abbé Chas. Maillard remercia spectateurs et actrices pour leur dévouement aux bonnes oeuvres.

Cercle du foyer — Les membres de ce cercle se rendirent en grand nombre le 17 au soir à la résidence de M. et Mme A. Godin, de cette paroisse, et prirent part à une jolie fête de famille. On s'amusa ferme jusqu'à l'aurore et chacun regagna sa demeure en se promettant une nouvelle rencontre sous peu, et emportant un bon souvenir de la chaleureuse réception de la part des maitres de céans. Des prix furent décernés aux costumes les plus bizarres. Melle Marie Bidart remporta le premier prix des dames; M. Gaston Vincent celui des messieurs. Puis, Melle Alice Bachand et Arthur Forcier en deuxième, respectivement. Mme M. Gagnier fut aussi l'heureuse gagnante d'un joli prix pour pantomime.

— M. L. J. Longpré était de passage à Gravelbourg dans l'intérêt de la compagnie Petrie ces jours derniers.

Mariages

Baron-Beaudry — Lundi, le 17 courant, M. Auguste Baron conduisait à l'autel Melle Laurette Beaudry, fille de M. et Mme Eloi Beaudry. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Laux. Les témoins étaient M. Eloi Beaudry, père de la mariée, et M. Théophile Baron, frère du marié. Après la cérémonie, l'heureux couple partait en voyage de noces. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

Boisjoli-Tousignant — Lundi matin, le 17 de ce mois, M. le curé Maillard unissait dans les liens du mariage M. Henri Boisjoli, fils de M. Onésime Boisjoli et Melle Mérilda Tousignant, fille de M. Joseph Tousignant, tous deux de cette paroisse. Les témoins étaient les deux pères des mariés. Il y eut réception à la résidence des parents de la mariée, à laquelle assistait un grand nombre de parents et d'amis.

— MM. J. B. Crépeau et Dalma Gervais étaient en voyage à Régina la semaine dernière.

— Mme Martha Gagnier est allée en voyage d'affaires à Régina ces jours derniers.

— M. Alfred Hervieux, de Laflèche, était de passage à Gravelbourg ces jours derniers chez des amis.

— MM. Edouard Matte et Joseph Lefebvre nous quittent pour aller demeurer sur leurs fermes à St. Front, Sask.

— M. Albert L'Ecuyer est parti en voyage dans le Manitoba.

— Melle Lucienne Godin est entrée à l'hôpital des Soeurs Grises à Régina pour y suivre un cours spécial comme garde-malade. Nous lui souhaitons bon succès dans ses études.

— M. Gédéon Matte, de Ponteix, a passé le jour de Paques en visite chez sa mère.

— Mme Georges Hébert est partie en voyage dans la province de Québec.. Mme Hébert visitera des parents et amis à Montréal et Laprairie.

— Melle Albina Michaud, institutrice, était de passage à Gravelbourg, la semaine dernière.

— Melle Rina Bibeau, de la maison Rinfret, est en vacances pour une semaine. Ce repos est bien mérité.



Admin: Nap. Filteau, Dumas, Sask.

2ème année. No. 20. 26 avril 1922.

Pensée — "En vérité, en vérité, je te le dis, aujourd'hui même tu seras avec moi en paradis." (St. Luc).

Pâques — Après tous les exercices de la Semaine Sainte, la belle fête de Pâques est venue mettre le couronnement.

Notre église est joliment bien décorée grâce au dévouement et au goût qui y ont été apportés.

Au-dessus du tabernacle, l'on voit une jolie peinture du Sauveur ressuscité. De jolis chérubins entourent le Christ.

Quatre autres superbes anges offrent le plus beau coup d'oeil dans le choeur. On y lit des paroles comme les suivantes: *"Resurrexit, sicut dixit, aleluia." — Resurrexit, et adhuc tecum sum, alleluia!"* et plusieurs autres. — Les quelques fleurs entremêlées de lampions et de chandeliers donnent à l'autel un très bel ensemble, aussi joli que simple.

Malgré le très mauvais état des chemins, l'église était remplie. La grand'messe de Gounod fut très bien rendue, et nous félicitons les chantres de leur concours apporté aux exercices préparatoires. Les deux morceaux religieux de mandoline et de violon furent aussi bien rendus.

Une telle cérémonie était propre à nous porter à la prière, à la reconnaissance, à une sainte joie. Espérons que de telles cérémonies religieuses laisseront un souvenir vivace en tous les paroissiens. Il est donc à souhaiter qu'après Pâques nous n'irons pas perdre en quelques heures le fruit de ces prières, pénitences et efforts que nous avons faits pour le bon Dieu.

Séance — Notre séance du lundi de Pâques a été remise au 6 mai prochain, à cause du très mauvais état des chemins. Mais nous ne perdons rien pour attendre, nous dit-on, car le programme va s'embellissant et il y en aura pour tous les goûts. Qu'on se le dise et surtout que l'on n'oublie pas la date du 6 mai prochain.

Le printemps — Avec le printemps les enfants devront de plus belle se remettre à assister régulièrement à leur école. Le nombre des écoliers augmente toujours et si les familles continuent à nous arriver il nous faudra agrandir l'école de Dumas. Déjà les commissaires y pensent sérieusement. L'instruction de nos enfants est chose si importante pour la vie. Et avec l'instruction, l'éducation de nos enfants n'est pas moins importante. Mais ici, les parents doivent soutenir le professeur et donner des encouragements et des leçons au besoin à leurs enfants.

Construction — Au nouveau de la semaine dernière, il faut ajouter que M. Jean Lafontaine, après avoir acheté deux lots, vient de commander son bois et construit une maisonnette par l'entremise de M. Alphonse Lamontagne. Nous souhaitons plein succès à notre nouveau paroissien parmi nous.

Embellissement — Il nous fait particulièrement plaisir de signaler les deux jolies enseignes de notre maison de pension du village. M. Bruno Ritchot a su y mettre la langue française la première. On y lit donc: "Maison de pension," puis au-dessous: "Boarding house — Pool Room." Voilà une jolie toilette qui répare avantageusement le frontispice de cette maison. — Nos félicitations.

En promenade — M. Pacifique Goulet, de Montmartre, est en promenade chez son frère, M. Ludovic Goulet, marchand.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LAFLECHE, Sask.

Après les nouvelles gaies des semaines dernières, il nous faut, cette fois, aborder la note triste car nous avons à déplorer la mort de l'un des meilleurs paroissiens de Laflèche, M. Alfred Remy, survenue dimanche matin. Il est mort d'une apoplexie foudroyante à l'âge de 58 ans. Cette mort si brusque fera un grand vide à Laflèche, car M. Remy, un des premiers pionniers de notre paroisse, retiré au village depuis trois ans, était si bon, si dévoué à tous qu'il n'y a sans doute personne ici à qui il n'ait rendu quelques services. Il était la providence du pauvre, toujours dévoué pour le bien de ses concitoyens et de son église. Il était de tous les comités qui travaillaient pour la bonne cause.

Toute la population de Laflèche a tenu à lui rendre ses derniers hommages en assistant très nombreuse à son service.

En le pleurant nous nous souviendrons de la Sainte Ecriture qui dit: "Bienheureux ceux qui meurent dans la paix du Seigneur!" Nous savons qu'avec sa belle âme il est maintenant là-haut tout près du Christ Jésus qu'il a su si bien aimer ici-bas.

Nous prierons pour lui et lui priera pour nous, et son souvenir restera fidèle en nos coeurs.

:o:

PERIGORD, Sask.

Le 12 avril est décédé à l'hôpital de Saskatoon, M. Herman Lupien, fils d'Alfred Lupien, à la suite d'un accident survenu le 3 avril.

La victime se cassa l'épine dorsale en soulevant un brancart à foin: transporté à l'hôpital de Saskatoon, il décéda peu après, après avoir souffert horriblement. L'inhumation eut lieu le 17 avril à Périgord, parmi un grand concours de parents et amis.

En outre de son père et sa mère, le défunt laisse pour pleurer sa perte plusieurs frères et soeurs. A la famille éprouvée sont acquises nos plus vives sympathies.

Naissances — Marie-Cécile-Antoinette, enfant de Zénon Dubé et Hélène Pelletier, baptisé le 2 avril. Parrain et marraine, Ferdinand Dube jr., et Marie L. Dubé.

— Joseph-Roger-Urbain, enfant de Thomas Galarneau et Elizabeth Genaille, baptisé le 15 avril. Parrain et marraine, Urbain Marceau et Marie Galarneau.

:o:

SHELL RIVER, Sask.

Le R. P. Gamache est venu rendre visite à M. le curé Louison à l'ocasion de Pâques.

Jeudi Saint, messe à 8 heures; bénédiction des enfants à 3 heures; heure d'adoration à 9 heures du soir. Quel bonheur et quel honneur de venir tour à tour adorer le Saint-Sacrement qui fut exposé toute la journée! Vraiment l'on se croyait au ciel, en voyant l'autel orné de dorure et de fleurs, ainsi que les cierges qui y brûlaient.

Vendredi et samedi, messe à 8 heures.

Enfin c'est l'Alleluia, avec la fête de Pâques Shell River s'est réjoui dans le Seigneur, le matin par la messe solennelle et les vèpres du jour: les beaux cantiques retentirent dans notre église.

Le soir, partie de cartes et séance préparée par les dames de Sainte Anne et par les jeunes filles. Collation délicieuse donnée de même par les dames. Oui, nos jeunes filles nous ont donné une belle récréation qui nous a vraiment surpris et l'on est content de voir nos jeunes actrices se donner de la peine pour exercer ces rôles. Voici à peu près le petit programme:

Les trois bonnes sous le même bonnet. Personnages: Madame Bougon, Melle M. Anne Le Moal. Les bonnes sous le même bonnet, Melle T. Nadeau, qui se déguisait trois fois pour tromper sa maîtresse. C'était un fou rire dans la salle, car il fallait voir Madame Bougon! quelle misère elle avait avec ses bonnes et comme elle savait les renvoyer l'une après l'autre! On ne peut que la féliciter d'avoir si naturellement rempli son rôle, ainsi que la bonne.

La Parisienne, chanson comique, par M. E. Beaulac.

Colas et Claire, chanson comique par Melle M. A. Le Moal.

Ne vous inquiétez pas du lendemain. Les personnages: Herminne, musicienne, Melle M. A. Le Moal; Madame Lagemonière, Jeanne Grenette; et sa fille Marie, Melle Armanda Beaulac. Mme Lagemonière avait vraiment le vieux type canadien et elle venait, dit-elle, des concessions. Aussi elle instruisait bien sa fille Marie, qui n'a pas oublié d'être gênée.

Le président de la république, chanson par M. Isidore Orieux.

Canadiens, en avant, marchons! chanson patriotique par Melles Jeanne Grenette et M. Le Moal.

Le fil cassé, chanson de Botrel, par Melle Marie-Anne Le Moal.

Un cordial merci à ces personnes qui nous ont fait passer une bonne et agréable soirée.

Le prix de dames fut gagné par Mme T. Gaudreault; le prix des hommes par C. Tremblay; le prix de consolation par M. Ledoux.

:o:

DOMREMY, Sask.

Le 16 avril, fête de Pâques, le choeur de chant de Domremy a chanté la messe Bordelaise en plein chant. Cette messe fut un succès.

Nos sincères félicitations et remerciements à tous les membres.

BLAINE LAKE, Sask.

Mardi à 10 heures était chanté dans l'église St. André de Blaine Lake un service solennel pour le repos de l'âme de Mme Yorski, décédée à l'hôpital de Saskatoon la semaine dernière. M. le curé Mourey, de Battleford, officiait.

Le jeudi saint M. et Mme Victor Bourgeault faisaient baptiser leur huitième enfant. Parrain et marraine, M. Yves Goueffic et Mme Johnny Emoi.

Le dimanche précédent l'avocat Boyd apportait son second garçon à l'église pour le faire baptiser. Parrain M. Jos. Gillies; marraine, Melle Thérésa Gillies.

:o:

VISCOUNT, Sask.

Est-ce une manoeuvre orangiste? — Un certain nombre de contribuables ont lancé une pétition pour demander le renvoi de M. Rowe, principal de l'école consolidée. Pour quel motif? Il est difficile de le dire exactement; la pétition elle-même n'en parle pas.

Une votation a eu lieu, à ce sujet, le samedi-saint à 3 heures. Sur 107 contribuables, 63 se sont déclarés pour le renvoi de M. Rowe, et 44 pour son maintien comme principal de l'école.

Dans la discussion qui a précédé immédiatement la votation, M. Rowe a voulu présenter sa défense. Pour l'en empêcher, la majorité a commencé par décider que toute personne non-contribuable serait exclue de l'assemblée, et M. Rowe a dû quitter la salle... C'est là, sans doute, un exemple du "Fair Play" britannique!

En dépit de certaines allégations, basées sur des racontars d'enfants punis ou de parents mécontents, il est difficile de ne pas voir au fond de l'affaire une manoeuvre orangiste. Si M. Rowe, au lieu d'être membre de l'Eglise catholique, avait appartenu à la L. O. L., les événements n'auraient probablement pas pris la même tournure.

Quoi qu'il en soit, les catholiques feront bien, concernant l'éducation de leurs enfants, de cesser de compter sur la bienveillance d'une majorité sectaire.

L'union des églises... protestantes — Une assemblée composée de méthodistes, de presbytériens, d'anglicans et de baptistes a eu lieu au soubassement de l'église méthodiste le lundi de la semaine sainte pour discuter le projet d'union des églises ici à Viscount. S'il faut en croire le journal local, on en serait venu à décider une "Union indépendante." — Comprenne qui pourra! L'union et l'indépendance ne marchent pas bien ensemble; si chacun tire de son côté, il est impossible que tous avancent dans la même direction.

Prions pour que nos frères séparés s'unissent sur le seul terrain solide qui est celui de la *doctrine*. Tant qu'ils n'adopteront pas tous le même *Credo*, inutile de parler d'union dans la foi chrétienne. Il y aura peut-être un groupement artificiel, basé sur l'équivoque d'un mot, il n'y aura jamais la véritable unité. Et dans ce cas, est-ce bien la peine, vraiment, de remplacer le vieux mot de "protestantisme" par celui de "Union Church" ou de "Independent Union."

— On annonce le prochain mariage de M. Télesphore Daoust avec Melle Mathilda Mondoux.

— MM. Alfred Poirier et Paul Babin sont partis pour les chantiers de Green Bush où ils passeront une partie de la belle saison.

— Un jeune garçon de M. Pierre Desjardins a subi l'opération de l'appendicite, la semaine dernière, à l'hôpital St. Paul de Saskatoon.

— Mme Vve Blais, soeur de M. Gustave Serre, est venue passer une année à Viscount avec son fils âgé de neuf ans.

— Les travaux préliminaires de la construction du clocher de notre église ont commencé cette semaine.

:o:

SAINT-VICTOR, Sask.

Les paroissiens de Saint-Victor ont assisté en grand nombre aux offices de la Semaine Sainte. Ils ont suivi avec intérêt et recueillement ces saints exercices, particulièrement jeudi, vendredi et samedi. Le Jeudi saint, plus de 75 personnes se sont approchées de la sainte table. Samedi matin, eut lieu la bénédiction des fonts baptismaux, suivie de la sainte messe.

Dimanche, la fête de Pâques fut célébrée avec une grande solennité. M. le Curé distribua la communion à plus de 80 personnes. L'autel et le sanctuaire ont été décorés avec goût pour cette grande circonstance.

L'église était littéralement remplie. Ce qui contribua beaucoup à donner un cachet de grandeur et de solennité à la fête de Pâques c'est que nos enfants de choeur étrennaient leurs soutanes rouges et leurs surplis.

A l'évangile, M. le Curé félicita ses paroissiens de leur esprit de foi, d'être venus en aussi grand nombre recevoir la sainte communion le matin. C'est un plaisir bien doux pour moi de venir remercier cordialement aujourd'hui les parents de nos enfants de choeur qui ont bien voulu s'imposer les sacrifices nécessaires pour acheter les magnifiques soutanes et surplis dont nos enfants sont revêtus ce matin. Ces dons ont été faits à l'église pour l'usage de nos enfants de choeur. Dieu saura bien vous rendre au centuple ce que vous venez de faire pour son honneur et sa gloire. Et en glorifiant et honorant Dieu dans son culte, vous vous honorez vous-mêmes et vous honorez vos familles et votre paroisse. Ces habits ont été confectionnés par nos dames de la paroisse. Vous les connaissez, vous les avez vues à l'oeuvre. Je les prie, ce matin, de tous bien vouloir accepter mes sincères remerciements en mon nom et en celui des paroissiens. M. le Curé expliqua ensuite le rôle grand, noble et sublime de l'enfant de choeur.

Considérez-bien, chers parents, qu'il n'y a pas de plus grand honneur à faire à vos enfants que celui de les admettre dans le sanctuaire. Nous lisons dans l'Histoire Sainte que chez les Juifs le grand prêtre seul pouvait entrer dans le saint des saints seulement une fois par année. Personne ne voyait ce sanctuaire parce qu'un grand voile le séparait du reste de l'édifice. C'était la peine de mort pour celui qui osait franchir le seuil du sanctuaire. Pourtant, mes frères, le bon Dieu n'habitait pas dans le temple de Jérusalem comme il habite dans nos églises par la Sainte Eucharistie. Et dans nos églises, les enfants de choeur pénètrent partout où pénètre le prêtre. Quel privilège! Quel bonheur! Bonheur réservé uniquement à nos chers enfants de choeur. C'est l'enfant de choeur qui balance l'encensoir quand le prêtre présente l'hostie à nos adorations et nos hommages ou quand le prêtre lève sur nos têtes l'ostensoir bénissant. C'est l'enfant de choeur qui monte jusqu'à l'autel du sacrifice. Sur la terre, après le prêtre, c'est l'enfant de choeur qui s'approche le plus près du bon Dieu. Il peut regarder à son aise la blanche hostie devenue Jésus. Il peut prier tout près de Jésus, lui parler comme on parle à l'oreille. Les anges dans le ciel s'empressent de servir le bon Dieu, mais par respect pour sa majesté, ils se couvrent la face de leurs ailes. Comme les anges, vous servez le bon Dieu, quand vous servez la messe. Enfants de choeur! comme les anges, soyez attentifs et recueillis!

Voyez, chers parents, à ce que vos enfants soient toujours d'une tenue irréprochable dans l'église et spécialement dans le sanctuaire. Qu'ils soient modestement, simplement, mais toujours proprement vêtus. Alors ils aimeront le service de nos autels et ils réjouiront le coeur de Dieu et le vôtre.

— M. le Curé vient d'envoyer à M. l'abbé Brunet, de Québec, les noms de plus de 50 familles qui se sont enrolées dans la pieuse union St. Joseph de la Bonne Mort.

— Dimanche soir, jour de Pâques, les paroissiens de St-Victor ont assisté à une jolie séance dramatique et musicale donnée par le Cercle Jeanne d'Arc. On a joué avec grand succès "Vingt minutes d'arrêt," comédie en un acte, et "Une Vengeance," drame en un acte. Tous les acteurs se sont acquittés de leur rôle avec un talent remarquable.

L'ouverture de la séance était un morceau de piano, valse arabesque, par Mme A. St. Cyr, qui fut très goûté par tout l'auditoire. Melle Lorette Beauregard nous joua également un beau morceau de musique intitulé "La gloire du matin," qui fut grandement applaudi par l'auditoire. Melle Florida Lalonde, institutrice du couvent de Gravelbourg, nous joua un morceau de musique qui fut apprécié de toute l'assistance. Enfin nos trois élèves distinguées du couvent de Willow-Bunch nous ont aussi exécuté, chacune d'elles, de magnifiques morceaux de musique. Toutes nous ont exécuté de la belle musique classique et se sont révélées des artistes dans l'art musical et nous aimerons toujours à les entendre de nouveau.

M. M. Dulude nous chanta une chanson intitulée "La Citadelle de Québec" et M. E. Lavallée le "Credo du Paysan". Ces deux jeunes gens ont été grandement applaudis par l'auditoire. Ils ont, certes, des talents remarquables dans l'art du chant; ils possèdent une très belle voix, et une voix juste.

Avant de chanter "O Canada," M. le Curé adressa ses sincères félicitations aux artistes.

Baptêmes — 11 avril, M. et Mme Emilien Ducharme, un fils, baptisé sous les noms de Jules-Raoul. Parrain et marraine, M. et Mme Siméon Ducharme.

11 avril — M. et Mme A. Beauvilliers, une fille, baptisée sous les noms de Geneviève-Yvonne. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Beauvilliers, grand-père et grand-mère de l'enfant, représentés par Arthur Fontaine et Elma Fontaine.

— M. Eusèbe Fontaine se rétablit peu à peu de son accident de l'automne dernier. Nous lui souhaitons du courage dans cette cruelle épreuve.

:o:

BONNE-MADONE, Sask.

Depuis bien longtemps le nom de Bonne Madone n'avait pas paru dans le *Patriote*. Bonne Madone semblait morte. Enfin ce sommeil léthargique semble prendre fin. Les curiosités sont éveillées. On se passe le *Patriote* de main en main; car, il faut bien l'avouer, ce journal est rare dans la place et cependant il devrait y en avoir au moins un par famille. Ce serait là encore soutenir une bonne cause; mais ne désespérons pas, cela viendra.

Un mot sur la situation financière de la paroisse. Il y a trois ans le feu détruisait toute l'église, il ne restait rien du tout. Depuis, les paroissiens ont reconstruit leur église, acheté des fournitures et dans ces temps où tout était hors de prix, il a fallu que tous fassent des sacrifices énormes pour payer tout cela, car la paroisse ne dépasse pas soixante familles. Aujourd'hui les paroissiens doivent être très fiers de leur nouvelle église qui, nous pouvons le dire sans orgueil, est très belle et dont il ne reste presque plus rien à payer. Honneur à eux de ne pas s'être découragés en chemin. Leurs sacrifices sont finis, pour ainsi dire, et avec le prêtre infatigable et dévoué qu'ils ont, ils peuvent envisager l'avenir avec sérénité.

Lundi dernier, avait lieu une soirée concert donnée au bénéfice de l'église, présidée par M. le Curé, quand juste au moment de lever le rideau un message est arrivé appelant M. le Curé auprès d'un malade à environ douze milles. M. le Curé n'a pas hésité une seconde; il a confié la direction de la soirée à ses syndics et le voilà parti par une nuit noire et des chemins épouvantables, car la tempête venait de sévir avec rage. Il n'est rentré qu'après minuit.

Les syndics et les personnes qui ont participé à l'organisation de la soirée ont très bien accompli leur tâche. Toute la paroisse les en remercie; c'était très bien réussi.

— Encore une bonne note: les commissaires de l'école Channel viennent de rengager M. E. Tremblay comme instituteur pour une année. Ils ne pouvaient pas mieux faire, car M. E. Tremblay est un bon instituteur et un bon catholique, ce qui facilite beaucoup la tâche de M. le Curé. Nous ne ferons pas ici l'éloge de M. E. Tremblay, mais les rapports de MM. les inspecteurs des écoles en disent assez pour nous dispenser d'en parler, et toutes les familles qui lui confient leurs enfants peuvent constater les progrès sérieux et rapides de ses élèves.

:o:

LAC PELLETIER, Sask.

Honoré — M. Jean-Baptiste Thibeault vient d'être décoré de deux jolies médailles pour les trois ans de service qu'il a faits dans la grande guerre mondiale. Une des médailles est en or solide portant l'effigie de notre souverain, George V; l'autre en argent porte ces mots: "Civilisation." Le jeune Thibeault s'était enrôlé volontairement en 1915. Ayant été envoyé sur le champ de bataille quelques mois après, il fut à son devoir nuit et jour sans faiblir durant ces longues heures de tristesse et d'angoisse universelle. Plus d'une fois il vit ses compagnons rasés par la mitraille ennemie, lui seul restant debout. Sa bravoure a été récompensée, car il nous est arrivé sans blessure aucune et plein de vie. Nos félicitations les plus sincères à ce brave soldat canadien.

Pâques — La fête de Pâques a été célébrée avec toute la solennité que requiert cette grande circonstance de la Résurrection. Le chant, sous l'habile direction de M. Joseph Monette, a été des mieux rendu. L'orgue était tenu par M. Ed. Dumesnil. De très bonne heure le matin, la foule des fidèles se pressait déjà au pied de l'autel pour recevoir notre Divin Sauveur ressuscité. Jusqu'à l'heure de la grand'messe, M. le Curé n'a cessé d'entendre les confessions et de distribuer la Sainte Communion.

Malades — Mme N. Tremblay est mourante au sanatorium Fort Qu'Appelle. Cette dame souffrait depuis quelques années de maladie pulmonaire. Depuis quelques semaines Mme Joseph Sanschagrin est retenue au lit par une maladie qui parait être assez grave.

Armand Monette, fils de Joseph, est aussi malade depuis plusieurs jours. Actuellement il parait hors de danger.

Des voeux sont formés pour le prompt rétablissement de ces malades.

Forgeron — M. Alfred Lacroix, de la Vallée Ste Claire, vient de bâtir une boutique de forge au village; il va s'y installer définitivement. Encore une famille canadienne de plus au Lac Pelletier. Nos voeux de succès lui sont offerts.

De retour — Melle Marie Arcand, qui nous quittait l'automne dernier pour aller enseigner au couvent des Soeurs Jésus Marie, de Gravelbourg, nous est revenue ces jours-ci. Elle est la soeur de M. Joseph Arcand de cette paroisse.

Divers — M. J. B. Lavallée et son frère Isidore sont venus de Montréal au Lac Pelletier pour s'y installer sur des fermes. Voeux de succès et bienvenue.

:o:

WAUCHOPE, Sask.

Bien des choses se sont passées depuis que le chroniqueur n'a pas écrit, mais je me contenterai de marquer les nouvelles les plus récentes.

— M. M. Kombouroff nous est revenu de l'hôpital de Régina, un peu rétabli, mais pas guéri, car d'après ce que lui ont dit les médecins, une opération sera nécessaire d'ici quelque temps. D'après une rumeur il parait que ce monsieur doit aller le 6 mai à Dumas pour donner une exhibition de boxe avec son élève, M. E. Escaravage.

— Nous sommes heureux de faire savoir aux lecteurs du *Patriote* que Mgr Jean Gaire, P.D., se remet de la récente maladie qu'il a eue dernièrement. Il est maintenant en convalescence et les paroissiens lui souhaitent un prompt rétablissement.

— Le dimanche des Rameaux nous n'avons pas eu la Sainte Messe, mais les Rameaux ont été bénits à Cantal et nous ont été distribués le Vendredi Saint et le jour de Pâques. Nos offices de la Semaine Sainte ont été très bien suivis. Le Jeudi Saint, beaucoup de personnes se sont approchées de la Sainte Table, ainsi que le jour de Pâques. Le Père Gérard, O.M.I., de Forget, qui était venu pour ces offices, nous a quittés le 17 au soir.

— M. E. Escaravage et sa famille ainsi que M. B. Colleaux et sa famille, viennent de quitter le village pour aller sur leurs fermes.

— Voici le beau temps venu et tout le monde désire que ce soit pour de bon, surtout que la saison se fait tard. Quoique les animaux trouvent l'eau nécessaire depuis le 13 mars, jour auquel le dégel a commencé, et que les "creeks" se sont mis à courir, très peu de fermiers ont commencé à travailler, mais je suis moralement certain que lorsque paraîtront ces lignes tout le monde sera à l'oeuvre.

Nous venons d'apprendre à la dernière heure que le district scolaire de Wauchope No. 952 va avoir un nouveau maître d'école, Melle Marie-Thérèse Guiguet ayant été malade dernièrement, a dû quitter temporairement la charge d'institutrice et grande a été sa surprise lorsqu'elle a été en mesure de reprendre son service. Une autre institutrice avait été demandée à sa place, soit disant que Melle M. T. Guiguet était incapable de remplir son mandat. Mais voilà maintenant que la dernière institutrice va partir après être restée seulement un mois.

— Melle Marguerite Lemaire est venue passer les fêtes de Pâques chez ses parents.

— M. Louis Loire, de Dumas, était de passage ces jours-ci et a fait un char de bêtes à cornes qu'il a emmené jeudi dernier pour Dumas.

— M. Jules Bethmont vend, petit à petit, tout ce qu'il a en fait de bétail, machineries et ustensiles de ménage. Il doit nous quitter pour Winnipeg prochainement. Il vend tout ici à bon compte et pour du comptant. Avis aux intéressés.

— Etaient de passage aussi M. René B..., qui allait à Cantal et M. E. Gervais, de Cantal, qui allait à Régina pour conduire sa dame ainsi qu'une jeune fille pour l'hôpital.

:o:

MONTMARTRE, Sask.

Le mariage de M. J. Pantaléon Potvin avec Melle Yvonne Perron a été célébré à Régina le 18 avril par Sa Grandeur Mgr O. Mathieu, en présence de Mme C. Martel et M. C. G. Paulin. A leur arrivée ici, environ 200 personnes allèrent leur souhaiter la bienvenue et féliciter M. Potvin sur son choix judicieux. Une réception enthousiaste eut lieu chez les nouveaux époux. La présentation d'une somme très convenable fut faite par M. Hamelin, avec une allocution, à laquelle M. Potvin répondit en termes choisis, malgré l'émotion du moment.

M. A. J. Boyer, appelé à exprimer les sentiments des personnes présentes, le fit dans un fin discours qui souleva des applaudissements frénétiques.

MM. Jos. Proieau et Dancausse contribuèrent au programme par leurs chansons comiques, et pas moins de cinq violonistes avaient charge du programme musical.

:o:

DUCK LAKE, Sask.

Le 17 avril dernier, lundi de Pâques, avait lieu, dans la salle de l'hôtel de ville de Duck Lake, une très jolie soirée, organisée par les membres de l'A. C. F. C. cercle local. Ce fut un magnifique succès à tous points de vue. La pièce principale intitulée: "Le moulin du chat qui fume," fut rendue avec une maîtrise, un brio dignes des meilleurs artistes; la diction parfaite et le naturel des acteurs amateurs témoignaient d'un réel talent d'assimilation et d'exécution.

Voici quel était le programme:

Ouverture, duo, par Mme W. Brunelle et Melle Laura Forestier.

Premier acte du "Moulin du chat qui fume."

Entr'actes: Chanson par Melle Laura Forestier avec acompagnement de piano et violon, Mme W. Brunelle et M. Emile Grézaud.

Duo — Melles Lillian et Edna Lenglet.

Deuxième acte du "Moulin du chat qui fume."

Entre'actes: scène dramatique, "Mort héroïque d'un jeune Alsacien."

Duo — Melles Yvonne Schmidt et Edna Lenglet.

Troisième acte du "Moulin du chat qui fume."

O Canada et Dieu Sauve le Roi.

Les rôles étaient distribués comme suit:

Le Moulin du Chat qui fume

Le Marquis Truffardini, Mr Jacquart.

Le Capitaine Montjoyeux, M. E. Dionne.

Maître Garguille, patron meunier, M. Debray.

Nicolet, son neveu, M. Armand Guilbault.

Joli-coeur et Beau-cadet, soudards, MM. Pollard.

Dans la jolie scène dramatique, "Mort héroïque d'un jeune Alsacien," chanson et monologue, M. Dumoulin, représentant le soldat prussien et le petit Ernest Forestier remplissant le rôle du petit Alsacien, se sont attirés d'enthousiastes applaudissements.

S'agit-il de décerner des éloges? nous pourrions dire que chacun les mérite, tant les rôles ont été rendus de manière à si bien récréer et intéresser l'auditoire. Nous devons nos remerciements à chacun de nos artistes amateurs et à celui qui a su si bien mettre leurs talents en lumière; aux dames, demoiselles et messieurs qui ont prêté leur concours généreux pour le chant et la musique, aux aimables visiteurs des environs de Duck Lake qui nous ont apporté l'encouragement de leur présence.

Enfin donnons aussi notre merci à ceux qui se sont dépensés pour faire de cette soirée une si jolie fête.

Après la soirée, M. le Curé a adressé quelques mots de félicitation à nos artistes et de remerciements aux nombreux assistants.

L'honorable Uhrich, secrétaire provincial de la Saskatchewan, avait envoyé un télégramme d'excuse à M. Moïse Courchêne, maire de Duck Lake et secrétaire de l'A. C. F. C., M. Uhrich se trouvant empêché d'assister à notre soirée, à cause de ses occupations. Il nous fait plaisir de mentionner que nos artistes étaient vêtus de magnifiques costumes venus de Winnipeg pour la circonstance. Enfin en terminant, nous ne pouvons faire autrement que de demander: A quand une répétition de cette jolie opérette? Que nos amis prennent note de la réponse.

— Dimanche de Pâques, 16 avril, après les proclamations légales, proposés par M. Charles Kleine, secondés par M. J. Dubois et l'avocat Delorme, ont été élus comme syndics de la paroisse du Très S. Sacrement de Duck Lake, MM. Moïse Courchêne et Pantaléon Schmidt.

Après assemblée de paroisse tenue ce même dimanche de Pâques, après la grand'messe, il a été décidé à l'unanimité de réparer et agrandir le presbytère actuel et $2,000.00 on été votés par les paroissiens réunis. Les travaux vont commencer incessamment.

— Nous sommes en printemps à Duck Lake et tout chante le renouveau. La terre se prépare pour les semences et chacun pense aux futures récoltes. Fasse la Providence que la moisson soit riche et abondante et que chacun en ait une large part.

:o:

VERWOOD, Sask.

Semaine Sainte — Les offices de la semaine sainte ont été suivis avec beaucoup d'assiduité par une foule recueillie. Jeudi les communions furent nombreuses. Chacun a fait son heure d'adoration au temps indiqué.

Pâques — Le Christ est ressuscité, Alleluia! En dépit des mauvais chemins, l'église était bien remplie pour célébrer la glorieuse résurrection du Christ. L'église était toute coquette. Les autels étaient ornés de fleurs naturelles et artificielles; la nef était décorée de drapeaux, bannières et banderoles multicolores. Vraiment on se serait cru dans une église de ville.

Soirée — Le jour de Pâques au soir il y eut soirée musicale et partie de cartes à la salle de Lourdes en l'honneur des acteurs de Bengough. Des chants ont été bien rendus par MM. Horoman, Shuter, Ward, Haughian, Mme Ainsley et Mlles Foster et Jahr. Les musiciens Callan et Haughian ont été très applaudis.

M. Moore a su nous faire rigoler avec ses déclamations comiques. Un magnifique goûter a été servi par les dames du village.

Séance. — La séance donnée à la salle publique le 15 au soir par des acteurs de Bengough au profit de l'église St. Michel de Bengough a été très appréciée. Les acteurs et actrices ont bien rempli leurs rôles respectifs. Des musiciens de Viceroy nous ont fait entendre les plus beaux morceaux de leur répertoire.

Visiteurs — Mme Ernest Lamontagne a passé les fêtes de Pâques à Verwood.

M. et Mme R. Matthews étaient les hôtes de M. le curé le jour de Pâques.

M. Hector Marchand, de Dollard, est en visite chez sa soeur Mme Mailloux.

Melle Alexina Marchand, institutrice à Ponteix, a passé les vacances de Pâques à Verwood.

M. Adrien Tanguay est à peindre le presbytère.

M. le curé a passé la semaine dernière à Régina.

Décès — M. P. Mailloux a eu la douleur de perdre son vénéré père le Vendredi Saint. Nos vives sympathies à M. Mailloux et à tous les autres membres de la famille.

Messe — Le 30 avril, M. l'abbé Chs. Poirier, curé d'Assiniboia, chantera la grand'messe à l'église Notre-Dame de Lourdes, à 10 h. 30. Le même soir, à 7 h. 30, ouverture du Mois de Marie et bénédiction du T. S. Sacrement.

Mois de Mai — Exercices du mois de Marie, à 8 h. p.m.

1er dimanche, messe à Joeville et Quantock.

2ème dimanche, messe à Verwood à 11 heures.

3ème dimanche, messe à Verwood à 11 heures.

Ascension, 1ère messe à Horizon et Verwood à midi.

4ème dimanche, 1ère messe à Bengough et 2ème messe à Verwood à 11 heures.

Prince-Albert

La taxe municipale sur le revenu

La ville a établi cette année une taxe municipale sur le revenu. Cette mesure a soulevé de nombreuses protestations, à la suite desquelles le maire Davis a publié une déclaration mettant les choses au point.

Le conseil de ville n'est pas responsable de l'imposition de cette taxe, qui découle de la loi des villes adoptée par le législature provinciale. Cependant la loi n'oblige pas à un mode commun de procédure et ceci est laissé aux villes elles-mêmes.

Le revenu de toute personne mariée ou de tout veuf et de toute veuve avec enfants est exempt jusqu'à $2,000; il est ajouté $200 pour chaque enfant au-dessous de 18 ans. Le revenu de toute autre personne est exempt jusqu'à $1,000. Pour avoir le bénéfice de ces exemptions, il faut signifier le montant d'exemption auquel on a droit, car dans la plupart des cas l'assesseur de la ville n'a pas ces informations et taxera pour le revenu total.

Toute personne qui paye une taxe d'affaires n'est pas soumise à l'impôt municipal sur le revenu.

Le conseil de ville a décidé que le rapport ne serait pas obligatoire de la part du contribuable, à moins que celui-ci en ait reçu la demande formelle, mais que dans le cas des personnes qui n'ont pas fait rapport la taxe serait établie d'après les informations qu'on a à l'hôtel de ville. Les personnes non taxables qui ont reçu des formules devraient les retourner en mentionnant pourquoi elles ne doivent pas être taxées.

Les formules de rapport doivent être remplies et adressées à l'assesseur de la ville au plus tard le dernier jour du mois d'avril.

:o:

Une heureuse initiative

Le département provincial de l'agriculture vient de donner une nouvelle preuve de l'importance qu'il attache à la vente de meilleurs reproducteurs, en établissant une écurie à cette fin aux cours de la coopérative du nord de la Saskatchewan, à Prince-Albert. Cette écurie sera ouverte jusqu'à la fin de mai.

Tout éleveur pourra donc jusqu'à cette date y expédier les taureaux qu'il veut vendre pourvu que ceux-ci soient de race pure et bons reproducteurs. L'expéditeur aura à payer les frais de transport et le fourrage en plus. La commission des bestiaux se chargera des soins d'entretien et fera en sorte d'attirer les acheteurs sérieux. Les prix seront discutés entre le vendeur et le représentant de la commission des bestiaux. Les termes de vente seront au comptant et à crédit.

C'est une proposition avantageuse et ceux qui ont des taureaux pur sang à vendre feront bien d'en profiter.

:o:

— La glace a commencé à se mettre en mouvement sur la Saskatchewan samedi midi. La débâcle s'est produite cette année deux jours plus tard que l'année dernière.

— M. et Mme A. Paré ont le plaisir d'annoncer à leurs amis la naissance d'une fille, Marie-Rachel-Cécile.

:o:

Les Marchés

Marché au grain de Prince-Albert

Blé — No. 1, 1.20; No. 2, 1.15; No. 3, 1.08; No. 4, 96; No. 5, 85.

:o:

Marché aux grains de Winnipeg

Blé — Nord No. 1, 1.49; Nord No. 2, 1.44; Nord No. 3, 1.35; No. 4, 1.23 1-2; No. 5, 1.11 1-2; No. 6, 1.01 1-2; fourrage, 95; voie, 1.48 1-2.

Avoine — No. 2, C.W., 53 7-8; No. 3 C.W., 49 3-8; fourrage extra No. 1, 49 3-8; fourrage No. 1, 47 3-8; fourrage No. 2, 45 3-8; voie, 62 1-2.

Lin — No. 1 N.W.C., 2.48 1-8; No. 2 C.W. 2.46 1-8; No. 3 C.W., 2.29 1-8; rejeté, 1.52 1-8.

Orge — No. 3 C.W., 69 3-4; No. 4 C.W., 67 3-4; rejeté, 62; voie, 68 3-4.

Seigle—No. 2 C.W., 1.10 1-2; voie, 1.00 1-2.

:o:

Marché aux animaux de Winnipeg

Bouvillons de boucherie, $8; bouvillons de boucherie, moyens, $7.75 à $8.00. Vaches de boucherie, $4 à $5. Génisses de choix, $7; veaux de choix, $10 à $11.

Porcs de choix, $12.00.

:o:

Marché aux animaux d'Edmonton

Bouvillons de choix, $5.50 à $6.50; communs, $3.50 à $4.50.

Génisses de choix, $5.00 à $5.50.

Veaux de choix, $7.00 à $8.00.

Porcs de choix, $11.85.

Brebis de choix, $9.50 à $10.50; brebis d'un an, $7.50 à $8.50.

:o:

Marché aux grains d'Edmonton

Blé —Nord No. 1, 1.14; Nord No. 2, 1.10; Nord No. 3, 1.04; Nord No. 4, 85; fourrage, 64.

Avoine — No. 2 C.W., 34; No. 3 C.W. et fourrage extra No. 1, 31; fourrage No. 1, 29; fourrage No. 2, 26.

Orge — No. 3 C.W., 45; No. 4 C.W., 40; fourrage, 33.

Seigle — No. 2 C.W., 80; No. 3 C.W., 67; rejeté, 57.

Lin — No. 1 C.W., 2.05; No. 2 C.W., 2.01; No. 3 C.W., 1.71.

MORINVILLE, Alta.

Baptêmes — Le 9 avril, Marie-Florina Ethier, fille d'Arcade Ethier et de Mélina Dupuis. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Dupuis.

Le 9 avril, Joseph-Gérard-Robert, fils d'Alphonse Pomerleau et de Elise Dion. Parrain et marraine, M. et Mme J. Omer Gariépy.

Le 16 avril, Marie-Simone-Gabrielle, fille d'Elmira Sabourin et de Jeanne Sabourin. Parrain et marraine, M. et Mme Zénon Sabourin.

Le même jour, Marie-Antonia-Eva Beaudry, fille de Frank Beaudry et de Clara Lamarche. Parrain et marraine, William Lamarche et Antonia Lamarche.

—Le 12 avril avaient lieu les funérailles de M. Alexandre Savard, grand-père de Mme Henri Dupuis. Le défunt devait avoir une centaine d'années; son troisième fils est lui-même âgé de 75 ans. M. Alexandre Savard vivait à St. Albert; il est mort au cours d'une promenade qu'il faisait à Morinville chez M. H. Dupuis.

— Le 18 avril, mariage de Christian Lutzet de Anna Brenhofer. M. Emile Dupuis et Melle Clara Granger étaient garçon et fille d'honneur.

— Le Rév. P. Salles, O.M.I., du Scolasticat d'Edmonton, a prêché la retraite fermée des jeunes filles au couvent. Une trentaine d'anciennes élèves ont suivi les exercices.

— Les offices de la Semaine Sainte se sont déroulés devant une assistance nombreuse et recueillie. M. le curé prêcha lui-même l'heure d'adoration du Jeudi Saint et le sermon de la Passion, le vendredi.

A Pâques, M. le Curé chanta la messe avec le Rév. P. Salles et M. l'abbé Laliberté comme diacre et sous-diacre. Le P. Salles donna le sermon. Le choeur exécuta, très bien, la messe bordelaise.

Le soir de Pâques, à l'occasion de la fête de M. le Curé, séance donnée par les élèves du couvent et de l'école; puis vente de paniers. La séance a plu grandement à toute l'assistance qui était fort nombreuse.

Voici le programme:
Ouverture, trio, Melles C. Steffes, E. Iseke et F. Gibeault.
Chant de fête, choeur, les élèves.
Adresse, Melle Judith Nobert.
Welcome, Melle Elizabeth Flynn.
Le trot du guerrier, duo, Blanche Fluet et E. Flynn.
Gymnastique avec massues, les élèves de l'école publique.
Dialogue, Melles Amanda Lavigne et Yvonne Tellier.
Le dîner interrompu, par les garçons du couvent.
Chanson comique, Sylvio Gibeault.
Drill, *The birth of the Flowers*, les élèves de l'école publique.
Saynète, *Une récréation*, par un groupe de petits garçons.
Trio, Melles Charlotte Cormier, A. M. Morin et Cécile Rivert.
Deux rivales, Melles Lionne Danserau et Florida Vaugeois.
Closing speech, Melle Elizabeth Flynn.

Vint ensuite la vente des paniers. Le maximum avait été fixé à $5.00, mais on ne se fit pas faute de passer la limite, et l'on peut dire que M. Aristide Riopel, l'habile *encanteur*, remplit absolument bien son rôle. Le café fut servi par Mme B. Croisetière.

Remerciements à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou de l'autre au succès de cette soirée, laquelle a rapporté tout près de $400.

— Mme O. St. Germain, qui a été gravement malade à l'hôpital Général d'Edmonton, est maintenant de retour chez elle.

De même M. Chas. Lajoie est tout à fait remis de la maladie qui a failli l'emporter et qui l'a retenu à sa chambre plus d'un mois.

Un point de méditation — "Dans nos paroisses, là où le français devrait être à la place d'honneur, bien souvent on n'en voit pas de traces. Nos commerçants, nos hommes d'affaires, nos hommes de profession, auront des enveloppes anglaises, des factures anglaises, de la papeterie anglaise, d'immenses enseignes anglaises: *General Store, Livery, Auto garage*, etc., mais pas de français. Et l'étranger qui traverse ces villages est toujours sous l'impression de se trouver dans le fin fond de l'Ontario." (M. Raymond Denis).

Pourquoi ça, donc? Aurait-on honte de passer pour ce que l'on est? Si l'on veut être respecté, qu'on se respecte soi-même, que l'on fasse voir au moins qu'on existe.

Négligence? Mais ce n'est pas tout d'en convenir, allons! une bonne couche de peinture et du français par dessus! Montrons à tous que nous vivons, que nous sommes chez nous et fiers d'être français!

:o:

Jeune voleur qui voulait impliquer un innocent

GRAVELBOURG, Sask. — Arthur Mc-Glynn, du district de Gravelbourg, était accusé de vol et poursuivi devant la cour. Le seul témoin à charge pour ainsi dire était un jeune garçon de 14 ans. Celui-ci a raconté qu'étant seul à la maison, un soir, il fut assailli par un homme masqué armé d'un revolver. Mis sous la menace de mort immédiate, il fut forcé de révéler l'endroit où son père plaçait son argent. Au moment où l'homme masqué prenait une clef à un clou, son masque glissa et il put reconnaître McGlynn, un voisin. La somme de $28 était disparue.

Le jeune garçon a soutenu la véracité de son récit aux différents interrogatoires et les choses tournaient mal pour McGlynn. Mais la mère a elle-même fait subir, à la maison, un interrogatoire serré à son fils et celui-ci a avoué sa culpabilité. Il avait pris l'argent pour acheter du whiskey d'un bootlegger"!

LE PAS, Man.

La plus grande partie des travailleurs de chantiers et des prospecteurs de mines sont retournés chacun de son côté et notre petite ville a repris son aspect habituel.

— Les travaux de la cathédrale se poursuivent avec activité, et d'après les apparences, notre église sera tout à fait imposante.

— Nous en sommes à la dernière série de nos parties de cartes, mais n'en soyons pas trop chagrins, car on nous promet, pour l'été, d'autres amusements.

— Il souffle un véritable vent de folie, (surtout sur les enfants) à propos des prophéties de Saint Malachie; on va jusqu'à nommer les futurs papes, par leurs propres noms, mais après tout peut-être n'est-il pas plus difficile de préciser les noms, que de faire paraître la prophétie, après 400 ans d'existence. Oh! sans doute les bonnes âmes qui fixent à 70 ou 80 ans le grand cataclysme n'ont aucunes mauvaises intentions. Comme le temps des loups-garous et des bêtes à grande queue n'est plus de mise, elles ont pensé sans doute que la fameuse prophétie rajeunie ferait dresser les cheveux sur la tête de nos gamins.

M. l'abbé Saint-Amant a fait tomber cette légende, et voici que, grâce à lui, nos enfants oublieront cette angoissante idée que, peut-être, ils pourraient voir la fin du monde.

Un général belge qui se fait Bénédictin

PARIS — Il y a quelques jours se déroulait dans l'église abbatiale de Maredsous, la plus ancienne et la plus célèbre abbaye bénédictine de la Belgique, une cérémonie impressionnante.

Le Frère de Grunne, dans le monde, général comte François de Hemricourt de Grunne, officier d'ordonnance du roi Léopold II, puis du prince Albert de Belgique (le roi actuel), ancien professeur à l'Ecole de guerre et, jusqu'à l'armistice, général commandant de la place belge du Havre, était admis à prononcer ses voeux solennels de religieux.

La famille du comte de Grunne, ses enfants, petits-enfants et neveux, ainsi que de nombreux parents et amis avaient tenu à entourer leur chef en cette démarche suprême.

VANCOUVER — On a arrêté 23 garçons et une fille de 13 à 16 ans qui, depuis quatre mois, avaient cambriolé une cinquantaine de magasins. La "reine" de la bande a dénoncé tous ses sujets.

BELGRADE — Le mariage du roi Alexandre de Yougoslavie et de la princesse Marie, deuxième fille du roi Ferdinand et de la reine Marie de Roumanie, a été définitivement fixé au 1er juin.

La population de la province de Québec d'après le dernier recensement

Il ressort en premier lieu qu'en cinquante ans, — de 1871 à 1921, — la population du Québec a doublé. Elle a passé de 1,191,516 âmes, au lendemain de la confédération, à 2,249,067 en juin dernier. Tandis que celle des Provinces Maritimes ne se développe plus guère que par suite de l'accroissement naturel de l'élément de langue française chez elles, que l'Ontario voit sa population croître surtout du fait que, d'un côté, une immigration assez suivie conduit des milliers d'hommes, chaque année, dans ses grandes villes et que, de l'autre, les Canadiens français et les Franco-Ontariens ouvrent le Nouvel-Ontario, le peuplent et prêtent à cette province l'apport de leurs familles nombreuses, le Québec ne peut compter à peu près que sur l'excédent des naissances sur les décès, — malgré une mortalité infantile trop considérable et qu'il faudra réduire. Pourtant, aucune province, dans l'Est du pays, n'a fait de progrès aussi rapides, semble-t-il, du point de vue de la population que Québec depuis cinquante ans. Voilà un aspect consolant à signaler.

:o:

REGINA — L'hon. S. J. Latta, ministre de l'éducation, a reçu du gouverneur général du Canada un certain nombre de médailles de bronze pour être offertes en concours dans les écoles de la Saskatchewan.

PETITES ANNONCES

A VENDRE — 3-4 de section de terre, endroit idéal pour culture mixte. Bien clôturé, 175 acres en culture, bon puits avec source, maison bien finie, grainerie, garage, étable et écurie, situés à 8 milles de la station de Marcelin. Pour plus amples informations s'adresser à Mme E. Paquette, Marcelin, Sask.

A VENDRE — Un quart de section situé à 8 milles de Prince-Albert, 25 arpents en culture. Conditions faciles. S'adresser à D. Lacerte, 247, rue de la Rivière ouest, Prince-Albert. 6-9

ECURIE DE LOUAGE A VENDRE ainsi que cinq maisons avec deux lots chacune. Conditions faciles. S'adresser à D. Lacerte, 247, rue de la Rivière ouest, Prince Albert. 6-9

A VENDRE — Un magasin général dans un centre canadien-français de la Saskatchewan. S'adresser au *Patriote de l'Ouest*. 6-10

FERMES A VENDRE OU A LOUER — Trois quarts de section d'un seul tenant, avec deux maisons, écurie, clôtures, etc., et un autre quart à un mille et demi de là, avec maison et écurie, en tout 200 acres en culture, à Round Plain, 9 milles au nord de Prince-Albert; autre quart à 3 milles au nord de Prince-Albert; un autre à 8 milles à l'est de Shellbrook. 6-9

A VENDRE — Le quart Sud-Est de la section 32, Canton 50, Rang 27, à l'Ouest du Second Méridien Principal. Des offres d'achat seront reçues par le soussigné pour la propriété précitée jusqu'au 30 avril 1922 inclusivement. Conditions comptant. Joseph Eldedge Morrier, administrateur de la succession de Victor Antoine Molosse. 5-8

ON DEMANDE une institutrice bilingue, qualifiée pour la Saskatchewan, pour Cantal S. D. No. 1939, pour le 15 avril; salaire, $90.00 par mois calendrier; pour informations, s'adresser à R. Bériault, secrétaire, Alida, Sask. p.

QUART DE SECTION A VENDRE —Terre à foin et à bois, située à 14 milles au nord de Prince-Albert; conditions faciles. S'adresser au *Patriote*.

Feuilleton du "Patriote de l'Ouest."

TROIS LEGENDES DE MON PAYS

Par J. C. Taché.

No. 5

"Vous demanderez, disent les Relations, comment il est possible que le Christianisme puisse subsister dans les forêts, parmi des peuples errants... Les sauvages qui ont eu la connaissance de Dieu et de son Evangile, par le ministère de nos pères, ont eux-mêmes le soin de communiquer aux autres sauvages de leur nation, cette connaissance qu'ils ont reçue, et deviennent ainsi eux-mêmes des Apôtres... et ceux-mêmes qui sont encore infidèles, ne laissent pas de venir présenter leurs enfants au Baptesme"...

Parmi les tribus, ainsi forcément laissées à elles mêmes, étaient les tribus micmac et maléchite.

Une partie de cette dernière, et notamment les descendants du Sagamo du Kapskouk, fréquentaient alors la rive sud du Grand Fleuve.

Encore aujourd'hui le principal village maléchite occupe, en arrière des paroisses de Kakouna et de l'Ile-Verte, un étroit lambeau de terre, parcimonieusement découpé dans le vaste pays qui jadis leur appartenait tout entier.

Les Maléchites, comme les Abénaquais leurs voisins de l'Est, comme les Montagnais leurs voisins du Nord, avaient, "sans aucun maistre, ny aucun Docteur pour cultiver cette première graine et cette première semence, conservé et augmenté leur foi." Malgré cela, comme on peut facilement se l'imaginer, il y avait encore bien des infidèles parmi ces sauvages, mais il n'y avait guère d'incrédules.

* * *

Au moment où nous reprenons notre récit, une ère nouvelle commençait à luire sur le Canada.

Depuis quelques années déjà, était arrivé à Québec le premier Evêque de notre pays, Monseigneur de Laval-Montmorency, du titre de Pétrée, Vicaire apostolique de la Nouvelle-France.

D'autre côté, le grand Roi, désireux de mettre un terme aux incursions des Iroquois, avait envoyé dans la colonie, sous les ordres d'officiers braves et distingués, ce noble et vaillant régiment de Carignan-Salières, si digne de continuer, dans les forêts de l'Amérique, le rôle commencé par Clovis et ses Francs sur l'antique sol des Gaules.

Les Iroquois avaient fui devant les cohortes de la France, puis avaient demandé la paix et, avec la paix, le baptême.

L'Eglise canadienne était dans l'allégresse! L'hymne de triomphe, entonné par son premier pasteur, avait été chanté par tout le peuple fidèle.

C'était une nouvelle consécration de cette promesse faite à l'Eglise: "Et les portes de l'Enfer ne prévaudront jamais contre elle!"

Le Dieu fort, qui veut que son Eglise soit constamment attaquée et maltraitée, finit toujours cependant, à cause de cette promesse, par lui donner la victoire. Il se moque pas mal de la puissance et du nombre de ses ennemis. Il est "patient parce qu'il est éternel," et il sait bien, à son heure, renverser les complots des méchants, qu'ils se nomment Iroquois ou de tout autre nom!

2

Le voyage

Profitant de ces jours heureux de victoire et de paix, les missionnaires se multipliaient pour aller mettre partout l'ordre et l'abondance, dans le champ du Père de Famille.

Deux de ces ouvriers évangéliques étaient partis de Québec pour Tadoussac; — l'un était destiné aux missions montagnaises de la côte du Nord; l'autre devait, traversant le fleuve, aller reconstituer les missions de la Gaspésie.

Sans suivre jusqu'au bout ce dernier dans son voyage, accompagnons-le du moins jusqu'à cet endroit célèbre, qui s'appelait alors et qui s'appelle encore aujourd'hui *Les Ilets Méchins*.

Ce mot de *Méchin* n'est que la corruption populaire du mot sauvage *Matsi* ou du nom français *Méchant* qui sont, du reste, la traduction l'un de l'autre.

Le Missionnaire, accompagné d'un voyageur canadien, s'était fait conduire à Kakouna, sur la rive sud, par les Montagnais de Tadoussac. Là, il prit un canot maléchite qui devait le mener à Gaspé.

Des deux Maléchites qui guidaient l'embarcation, l'un était chrétien et l'autre infidèle.

Ce dernier n'ignorait pas les vérités essentielles du salut, il y croyait même; mais il n'avait point été baptisé et, comme bien des gens qui ne sont point sauvages et qui sont baptisés, il avait peur des obligations qu'impose le vrai christianisme. Il remettait le moment de sa conversion!

Pendant le voyage, le missionnaire perfectionnait l'éducation religieuse de ses compagnons. L'infidèle écoutait, avec autant d'attention que les autres, les instructions de l'apôtre. Jamais il ne s'absentait des exercices de piété que le Père ne manquait pas de faire soir et matin, à la lumière du feu de campement.

Mais quand le prêtre lui demandait de se rendre et d'accepter de bonne foi le baptême, il disait: — "Pas tout de suite, un autre tantôt."

* * *

On était en route depuis cinq jours d'un temps magnifique. Sur le soir du cinquième jour, le ciel, jusque-là serein, se rembrunit tout-à-coup et se chargea de nuages: tout annonçait un de ces coups de vent d'été, aussi prompts à disparaître qu'à venir, mais qui n'en sont, pour cela même, que plus dangereux.

Les voyageurs venaient de parcourir, en serrant le rivage, ce qu'on appelle aujourd'hui le *Passage des Crapauds*, à cause de la forme des rochers singuliers qui bordent la côte et qui semblent autant de batraciens rangés sur la rive, pour coasser à leur aise.

On atteignait en ce moment les Ilets Méchins, endroit délicieux, autrefois redouté des sauvages, et depuis aimé des pêcheurs, auxquels il sert de lieu favori d'étape.

Les Ilets sont deux petits rochers, situés à une très faible distance du rivage, dont ils sont séparés par un étroit chenal, assez profond pour servir de hâvre aux petites embarcations.

La plage en face forme une anse sablonneuse, d'où le terrain s'élève graduellement en amphithéâtre vers l'intérieur, jusqu'au sommet d'une montagne immédiatement voisine des bords du fleuve. Un faible ruisseau, descendant des hauteurs, apporte en ce lieu l'eau la plus pure et la plus fraiche qu'il soit possible de désirer.

Nos voyageurs s'arrêtèrent en cet endroit.

3

La conscience

Malgré l'aspect invitant du local, malgré l'approche de la nuit et la menace d'un coup de vent, le sauvage infidèle ne s'était arrêté là qu'avec la plus grande répugnance et à son corps défendant.

— Qu'a-t-il, demanda le missionnaire au sauvage chrétien, en mettant le pied sur le sable du rivage?

— Il a peur d'Outikou!

Pauvre malheureux, se dit en lui-même le missionnaire, il craint ce Géant fantastique et n'a point peur de ce véritable Géant de l'abime, qui *rôde sans cesse* autour de lui *comme un lion rugissant cherchant qui dévorer!*

— Toi, reprit le Père, as-tu peur d'Outikou?

— Oh! non, Outikou ne mange pas les sauvages qui ont reçu le baptême et qui prient.

— Mais pourquoi a-t-il plus peur ici d'Outikou que partout ailleurs?

— Outikou reste là, dans la montagne.

— Ah! c'est donc ici sa demeure favorite; c'est ici qu'il chasse de la voix, pour emporter dans les antres les sauvages qui l'ont entendu. Tu peux en effet te moquer d'Outikou, toi, car c'est en vain qu'il s'épuiserait à crier, je le défie bien de se faire entendre d'un sauvage baptisé.

* * *

Tous les peuples ont conservé, des traditions premières du genre humain, le souvenir de cette lutte *gigantesque* qui eut lieu dans le ciel, au commencement du temps, et se continue sur la terre entre le bien et le mal.

On retrouve ces histoires de *Géants*, réminiscence de *Satan et de ses anges*, comme symbole typique du principe du mal, dans les récits populaires et les poésies premières de toutes les races de la grande famille des hommes.

Outikou, s'appuyant sur un pin rugueux violemment arraché, c'est le *Génie du mal* fait aux moeurs de la forêt. — Mauvais-Pasteur du noir troupeau des méchants, qui laisse errer ses malheureuses brebis dans les affreux sentiers de la perdition, et ne leur fait entendre sa voix terrible qu'au moment de la consommation du sacrifice.

* * *

Le canot monté sur le rivage était renversé sur ses *pinces*. Des pièces pesantes de bois d'attérage chargeaient sa légère structure, pour la soustraire à l'action du vent.

L'éclat d'un bon feu projetait sur les eaux du fleuve et sur les ilots une lumière vive, qui marquait, avec un effet grandiose, sur les ombres profondes d'un ciel sans étoiles,

Le groupe des quatre personnages de ce tableau, assis sur le sable, se détachait en clair obscur dans la pénombre de la montagne.

On causait, en prenant le sobre repas du soir, lorsque le vent, commençant à faire rage, éteignit le feu, dispersant en gerbes étincelantes les tisons ardents du brasier. Cet accident, en laissant nos voyageurs dans une complète obscurité, vint augmenter encore les terreurs du sauvage infidèle.

Il fallait cependant en prendre son parti: on fit la prière, puis chacun s'étendit sur le sable à l'abri du canot, mais fouetté cependant par l'orage et mouillé par les grosses gouttes de pluie qu'il portait dans son sein.

Le vent et la pluie ne furent pas de longue durée; ils cessèrent bientôt, pour laisser l'empire exclusif des airs à l'une de ces nuits sombres mais calmes d'été.

On dormait sur le rivage, comme on y dort à la suite d'une journée de fatigue, quand, tout-à-coup, un cri de terreur vint tirer subitement nos voyageurs de leur profond sommeil.

Au même instant, le sauvage rebelle à sa conscience se précipitait aux pieds du misssionnaire, en criant de toutes ses forces: — "Le baptême, Patlialche, le baptême!"

— Mais qu'as-tu donc, demanda le Père, avec inquiétude?

— J'ai entendu le cri d'Outikou, et ce cri fait mourir!...

Je l'ai vu descendre de la montagne; grand, grand comme les Chikchaaks...

J'ai vu le bâton qui lui sert de soutien, c'est un grand pin sec arraché de sa propre main...

—Calme-toi, dit le Père pour le rassurer; car le malheureux infidèle étouffait.

— Il *avait senti du sauvage* non baptisé... il est venu rôder autour du campement... il se penchait vers moi pour me saisir; mais j'avais placé ton crucifix sur ma poitrine... En voyant cette image, il a poussé un nouveau cri qui semble encore m'ouvrir la tête... puis, il s'est enfui vers la montagne, en laissant tomber son bâton à quelques pas d'ici! Il écrasait sous ses pieds les sapins et faisait rouler les rochers sous ses pas en se sauvant.

Mais j'en mourrai, ajoutait le sauvage, en s'attachant avec frénésie à la soutane du missionnaire, et je ne veux pas mourir sans baptême!

— Ne crains rien, dit le Père, tu ne mourras pas sans être baptisé. Dieu ne le permettra point; mais en ce moment, tu n'es pas disposé à recevoir ce sacrement auguste. Prions en attendant et repents-toi de la résistance que, jusqu'ici, tu as opposée aux efforts de la grâce.

Quand le jour parut, le sauvage, un peu calmé mais encore sous l'effet de l'épouvantable vision de la nuit, entraina plutôt qu'il ne conduisit le missionnaire à l'entrée du bois, où montrant un pin sec étendu sur le sol, il lui dit:

— Vois-tu le bâton d'Outikou?

— De ce bâton, dit l'homme de Dieu en souriant, nous allons, avant de quitter les Méchins, construire une Croix que nous élèverons dans ce lieu, en signe de la rédemption du monde, — afin qu'Outikou ne *revienne plus!*

Le bâton du Géant, transformé en symbole de salut, s'éleva bientôt à la pointe de l'Anse des Méchins.

De ce moment, on n'a jamais revu le *Géant* aux Ilets. — Les Montagnais, qui le nomment Atshen, disent qu'il s'est retiré dans les environs du lac Mistassini, dans le *grand-nord*, où sont les *Nashkapiouts* ou sauvages *qui ne prient point*.

C'est en souvenir de cette histoire, mais par suite d'une confusion de lieux, qu'on appelle aujourd'hui du nom d'*Anse à la Croix* une localité située à quelques lieues en haut des Ilets Méchins.

Conclusion

Espérons qu'Outikou sera chassé de son dernier repaire.

Alors si, comme tout semble le présager, ces belles races primitives du Canada sont destinées à disparaître des rangs de la famille humaine, elles iront finir et se perdre dans le sein de Dieu.

Pauvres, mais heureuses nations!

Fin.

———:o:———

Jambes courtes

Au régiment on n'en aurait jamais voulu.

Quand le tambour battit l'appel aux armes, son coeur bondit d'enthousiasme fou dans son pauvre corps contrefait et il eut envie de courir au canton supplier le Conseil de le prendre. Mais le grand Nicolas qui passait là vit, sans doute, une flamme étrange briller dans les yeux du pauvre gosse, et il lui jeta, sans malice:

— Tu la feras pas, toi, la guerre, et tu verras jamais le casque à Guillaume!

Ce fut une douche... et, du coup, il courut s'enfermer dans sa vieille cabane et, jusqu'à la nuit, il pleura sur sa difformité, qui l'empêchait d'être soldat.

Pauvre petit! il avait grandi sans parents; un jour on l'avait recueilli, glacé de froid, sur les marches d'un calvaire, et la mère Mathieu l'avait adopté! Quand elle fut morte, il resta dans sa cabane et, depuis deux ans, il vivait seul travaillant au chantier tout le jour et ne rentrant que pour faire chauffer la soupe et se jeter sur son grabat. Il avait eu souvent des heures de tristesse, mais jamais l'impression si forte d'être inutile comme à cette heure.

Les jours passèrent. Il ne sortait presque plus; tous les ouvriers étant partis, le travail du chantier était arrêté, et l'on vivait les semaines d'angoisse de Charleroi et de la Marne.

Un matin, le village dormait encore, il se glissa dehors, un petit balluchon sur le dos, et partit droit devant lui. Il allait au canton pour être soldat.

Quand on le vit arriver tout poussiéreux, sa pauvre laide figure toute pâle de fatigue, si petit et si mal fait, on eut envie de rire! La sentinelle croisa la baïonnette en le voyant s'avancer droit à la caserne. Il lui dit: "Je viens pour être soldat," d'une façon si drôle et avec des yeux si pleins d'envie qu'elle s'écarta et le laissa passer.

On ne voulut pas de lui tout d'abord, et ce ne fut qu'en le voyant pleurer que le commandant de la place l'accepta comme balayeur de chambrée... en haussant les épaules.

Le petit sourit et pensa qu'il ne serait pas long à partir, comme les autres. Et, de fait, deux mois après il arrivait sans savoir ni pourquoi ni comment, dans une tranchée, près du canon. Il pensa qu'il était si petit que les obus le rateraient toujours et il avança fièrement avec le groupe dont il faisait partie. A sa vue, ce fut un fou rire. Il resta un peu décontenancé, la main collée au képi parce qu'un chef passait. On lui criait:

— Hé! Jambes courtes, d'où qu'tu sors?

Ce sobriquet lui resta toujours, et non sans raison. Il avait le buste long et étroit posé sur deux jambes grêles, qui ne mesuraient pas plus de 0 m. 40 du pied au genou. C'était un petit bonhomme qui n'était pas joli, mais qui avait le courage de dix. Il s'habitua très vite. Alors qu'il fumait sa grosse bouffarde, assis au fond de la tranchée, on le voyait sourire quelquefois. On lui disait:

— Jambes courtes qui pense à la payse!

Il haussait les épaules et répondait:

— Je pense que j'aurais jamais cru avoir la veine de venir à la guerre.

Jambes courtes ne songea pas non plus qu'il pouvait y rester et cependant il ne devait pas en revenir.

Un matin, le lieutenant demanda des volontaires pour un poste dangereux. Il y en eut vingt, trente. L'officier les connaissait tous. C'étaient de beaux gaillards aux mines franches et ouvertes. Il les considéra un instant et dit:

— Vous êtes des braves, mais vous ne ferez pas l'affaire; vous êtes grands!

Ce fut un éclat de rire... Comme des gosses, ils s'abaissèrent, essayèrent de se rapetisser... mais le chef restait soucieux. Un homme cria:

— C'est Jambes courtes qu'il faudrait.

On le charcha, mais, comme dans toutes les occasions semblables, Jambes courtes demeura invisible. Il ne s'offrait plus jamais, le pauvre gosse, il se savait d'avance toujours refusé et en avait assez des quolibets et des moqueries de ses camarades. Un jour, ne lui avait-on pas dit:

— *C'est pas un épouvantail à Boches qu'on veut, tu sais!*

Aussi n'était-il jamais revenu. Et voilà qu'aujourd'hui on avait presque besoin de lui.

Le lieutenant pensait tout haut:

— Eh oui! c'est Jambes courtes *qui ferait l'affaire!*

Quelque chose d'informe, de court, de bossu tomba à ce moment près de l'officier, et Jambes courtes, car c'était lui, assurait en rectifiant la position:

— Je suis à la disposition de mon lieutenant. On veut donc faire peur aux Boches aujourd'hui?

On se mit à rire, mais le lieutenant expliqua, en appuyant sa main sur l'épaule du petit homme qui se montrait si brave tout d'un coup:

— Non, non, les Boches ne te verront pas parce que tu es trop *p'tit et que tu seras adroit*. Il faut prendre le boyau qui va finir près *du bois, gagner leur réseau de fil* de fer, y placer ce pétard, allumer la mèche et...

— ...*S'débiner*, conclut Jambes courtes.

— *C'est tout simple* firent les autres, un peu désappointés de ne pas être de l'expédition.

Le lieutenant demandait, et tendait le précieux explosif:

— Compris?

Et *Jambes courtes*, en empochant, répondit:

— Compris! *Et il disparut* dans le boyau.

Il fit tout ce qu'on lui avait dit. *Quand il fut à dix mètres* des Boches, caché par un repli de terrain, il *leur fit une grimace affreuse*, capable à elle seule de faire prendre la fuite à la garde impériale, *puis commença à creuser.* Quand il eut mis le pétard, il alluma son briquet et, l'approcha du coton, *souffla dans un sourire de triomphe*:

— Bon voyage dans les airs, Messieurs!

La mèche craqua, flamba, et *Jambes courtes voulut* "s'débiner," mais il sentit une violente secousse, fut projeté bien loin, si fort *qu'il perdit connaissance.*

Quand il rouvrit les yeux, il sentit *d'atroces sensations de brûlures* et comme des cahotements. Il remua les bras, fouilla autour de *lui et sentit le vide.* Il dit:

— Où suis-je?

Et deux voix lui répondirent:

— T'en fais pas, on t'a ramassé et on t'amène au poste.

Comme il traversait sa tranchée sur la civière, ses camarades s'approchèrent:

— Pauv'vieux, comment tu reviens? T'as pas su t'débiner, alors?

Il sourit d'un sourire très triste et très las:

— Eh! non, dit-il, j'ai eu, cette fois, pour tout de bon, les jambes trop courtes!

Le pauvre gosse est mort bien vite, mais avant de s'en aller il a appelé son infirmière et lui a dit:

— Madame, sur ma tombe, sur la croix, faudra pas mettre: "Jambes courtes," dites?

— Non, mon petit, non.

— Faudra écrire: "Un Français!"

VIVAX.

———:o:———

La presse japonaise

Ce n'est pas pour rien que les Japonais ont entrepris de marcher à pas de géants dans la vie du progrès; ils tiennent à ne rien laisser de côté et voilà comment ils ont déjà leurs grands journaux, de force à rendre des points à tous les "Times," à tous les "Matins," à toutes les "Presse" du monde.

Un journaliste français, qui porte le nom euphonique de "Londres," raconte dans "Excelsior" la visite qu'il fit récemment à l'"Osaka Asahi," le grand quotidien d'Osaka, au Japon:

Dans une salle immense: la rédaction, 80 jeunes gens sont penchés sur du papier blanc.

— C'est une école?

— Les rédacteurs.

— 80? Vous allez bien! Si vous ratez une nouvelle vous méritez que l'on vous ouvre le ventre.

— Nous n'en ratons jamais, fait le directeur.

Sur ces 80 journalistes, 35, comptés sur les doigts, vivent serre-tête téléphonique à l'oreille, et la bouche contre l'appareil. Reliés aux câbles qui aboutissent au Japon, à Tokio, Kobé, Nagaski, Kioto, Yokohama, aux gares, aux lieux publics, ils attrapent les nouvelles à la volée.

— Nous savons, sans délai, tout ce qui se passe dans le monde, dit le directeur.

Passons aux ateliers. Un journal nippon a besoin de 50 signes japonais et de 3,000 caractères chinois.

Cependant ce journal tire, parait-il, huit éditions par jour: 800,000 numéros à douze pages.

Tandis que M. Londres rendait visite au journal japonais, arrivait la liste du nouveau ministère Poincaré. En trois minutes on avait trouvé toutes les photographies des ministres, sauf celle de Maunoury. Comment faire? Il y avait celle de M. Paul Groussier, dans un tiroir. M. Londres certifia qu'il ressemblait comme un frère à M. Maunoury et voilà pourquoi comment sous le nom de Maunoury, figura là-bas, avec une belle barbe de fleuve qui lui couvrait toute la poitrine, le ministre de l'Intérieur du Cabinet Poincaré.

———:o:———

L'utilitarisme anglais

De Pierre Mille, dans la "Dépêche" (de Toulouse):

La généralité des Anglais ne se soucie pas d'acquérir des notions "qui ne payant pas" immédiatement, et que, d'ailleurs, on peut se procurer dans un manuel si l'on n'a besoin que de leur connaissance superficielle, car, contrairement à l'Allemand, qui travaille tout le temps, et, pour ainsi dire, instinctivement, comme la fourmi, contrairement au Français, qui travaille fantaisistement, par àcoups, mais avec une sorte de goût quasi-pervers—mais quelquefois utile—à ce qui ne pourra lui servir directement à rien, l'Anglais ne travaille que dans un but déterminé et pratique; il ne s'inquiète de savoir que ce qui peut lui être immédiatement utile.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

EN FAMILLE

Embellissons les abords de nos foyers

Souvent, pour ne pas dire toujours, l'on invoque comme principale cause de la désertion du sol, le manque d'attrait du foyer rural. Pour celui qui a vieilli et qui sait découvrir dans la nature à l'état primitif les innombrables et superbes beautés qu'elle renferme, la campagne offre toujours des tableaux nouveaux, des attraits divers, capables de captiver l'âme et le coeur le plus avide de variétés. Mais la jeune génération, qui n'a pas encore eu l'avantage d'apprendre les grandes leçons de la nature et à mesurer exactement la valeur des attraits qu'on lui propose, bénéficie moins de la nature primitive et exige qu'on l'aide, en agissant sur son imagination, au moyen d'artifices particuliers à apprécier son existence.

Il faut la placer dans un milieu agréable, agréable à elle, afin de l'intéresser par ce qu'elle a de plus sensible, son imagination, à sa vie quotidienne.

Et puis, nous qui avançons en âge, nous aimons aussi vivre dans un milieu agréable. La satisfaction et l'orgueil de la possession d'une demeure aux abords agrémentés, ornés de fleurs, ne nous laissent pas indifférents.

Du reste il en coûte si peu pour nous procurer ce plaisir: quelques sous, quelques heures de travail.

Pour arriver à un succès dans la culture florale, il faut suivre quelques règles très simples et que nous résumerons brièvement.

La semence

La première condition d'une bonne culture, que ce soit la culture des fleurs ou la culture des graminées, ou des fruits, c'est d'abord la semence. Il faut se procurer une semence vivante, de bonne qualité, et ne pas se contenter de ces semences vieillies de plusieurs années, que l'on trouve souvent chez les épiciers de la campagne ou de la ville.

Ces graines que l'on a conservées longtemps, sont souvent desséchées et ne donnent plus signe de vie, quand on les met en terre. C'est ce qui fait qu'un grand nombre de nouveaux amateurs de culture florale sont désappointés et arrivent à conclure que la culture des fleurs exige des connaissances extraordinaires, quand ils ne s'imaginent pas que c'est une opération mystérieuse.

Le sol

Premier point, donc: se procurer une bonne semence. Ensuite il faut bien préparer le sol. Un grand nombre de graines de fleurs sont très petites et doivent être déposées dans un sol bien effrité, et bien ameubli. De plus la terre doit être moyennement riche, et, comme nous l'avont dit, bien poreuse.

Semis

De plus il faut que la terre soit bien humide afin que la germination des graines puisse se produire.

Lorsque l'on sème en couches chaudes, il faut prendre soin de distancer les rangs de plants d'environ six pouces afin de pouvoir éclaircir facilement.

L'éclaircissage doit se pratiquer à mesure que les plantes poussent. Il ne faut pas les prendre trop vieilles parce que les racines en souffriraient. Lorsque les plantes ont atteint un degré suffisant de développement on les plante en pleine terre.

Toutes les plantes bisannuelles devraient être semées dans la maison ou en couches chaudes pour être transplantées en mai.

Semis en boite

Pour faire les semis en boite, on prend de la terre et du sable bien tamisés, on les place dans une boite peu profonde, trois pouces par exemple, en laissant environ un pouce du bord de la boite au-dessus de la terre. On sème en rangs plutôt clairs; puis on recouvre légèrement les graines avec de la terre très fine. On place ensuite un carreau de vitre sur la boite et lorsque le soleil est trop fort, on recouvre cette vitre d'un papier. Il faut maintenir la terre humide jusqu'au moment de la germination.

Il est surprenant de constater comme l'on peut hâter la végétation des plantes florifères en prenant cette mesure bien ordinaire.

Quand transplanter

L'on transplante aussitôt que la température le permet, c'est-à-dire lorsque la terre est chaude et que les dangers de gelées mortelles sont passés. Un peu d'expérience permettra de choisir le moment le plus propice à cette opération.

Les plants que l'on transplante doivent être vigoureux. On leur assure une grande vigueur en les repiquant des couches-chaudes dans des couches froides.

Arrosage

Il ne faut jamais arroser des plantes lorsque le soleil est chaud, à l'heure du midi, par exemple. Il faut préférablement arroser le soir ou durant les journées, quand le ciel est nuageux. On peut également arroser le matin sans inconvénients.

Recherchons l'ombrage

Rien de plus agréable qu'un joli rideau de verdure formé par des plantes grimpantes devant les perrons et les balcons. Les belles-de-nuit, les capucines grimpantes, les concombres sauvages, les Morning-Glory (convolvulus) sont, parmi les plantes annuelles, celles qui donnent le plus de satisfaction. Parmi les plantes, vivaces, les glaïeuls, les chèvrefeuilles et les vignes de différentes espèces s'adaptent assez bien à notre climat et donnent un feuillage touffu qui ombrage merveilleusement les verandas.

Autres plantes décoratives

Comme plantes décoratives pour les abords de l'habitation l'on peut se procurer dans les catalogues des différents grainetiers des listes complètes de plantes pour tous les goûts et tous les besoins.

Si l'on sait les disposer en jolies plate-bandes, en bordures, en cercles, en touffes ou en autres motifs qui s'adaptent particulièrement à la conformation du parterre, l'on obtient avec les pavots vivaces, les lis, les géraniums, les tulipes, les narcisses, les roses, de très jolis effets qui ajoutent considérablement à la bonne apparence de l'habitation. Un joli massif de roses, de quatre-saisons, voire même de petits arbrisseaux que l'on trouve dans nos champs, constituent de véritables ornements, lorsqu'ils sont disposés avec goût dans le parterre.

Les Americains sont pratiques dans leurs travaux décoratifs: vous les voyez souvent planter une haie de sapin, ou d'épinette ou de cèdre, ou autres plantes touffues, le long de la route, afin de se protéger contre les poussières que soulèvent les voitures automobiles.

Tout ceci comme bien on le voit, se fait sans dépenses considérables et contribue largement à agrémenter la vie du foyer rural. Sans compter que les quelques heures que l'on consacre chaque année à l'amélioration des abords de la demeure augmentent de beaucoup la valeur foncière de la propriété.

L'on devrait, dans chaque paroisse, trouver un cercle de fermières ou de fermiers, qui prendrait sur soi de faire un concours annuel pour l'embellissement des habitations. Ce serait faire oeuvre à la fois patriotique, morale, et économique, car ce serait aider à résoudre le problème de la désertion du sol, qui touche de si près à ces trois points de notre vie nationale.

(Le Bulletin des Agriculteurs)

EVANGILE

Le quatrième Dimanche après Pâques

(*S. Jean, XVI*)

EN ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Je vais à celui qui m'a envoyé, et aucun de vous ne me demande où je vais. Mais, parce que je vous ai ainsi parlé, votre cœur est rempli de tristesse. Cependant je vous dis la vérité: il vous est utile que je m'en aille; car si je ne m'en vais pas, le Consolateur ne viendra point à vous; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et lorsqu'il sera venu, il convaincra le monde du péché, de la justice et du jugement. Du péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi; de la justice parce que je vais à mon Père, et que vous ne me verrez plus; du jugement parce que le prince de ce monde est déjà jugé. J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais elles sont en ce moment au-dessus de votre portée. Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité. Il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et il vous annoncera les choses à venir. C'est lui qui me glorifiera, parce qu'il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera.

Les Saints Objets de la Passion

Quels sont les saints objets ayant servi à la Passion de Jésus-Christ et qui sont venus jusqu'à nous, pieusement conservés? La tunique fut donnée par Charlemagne au monastère d'Argentueil, près Paris. La robe sans couture fut donnée à l'église de Trèves par Sainte-Hélène. Le bois de sa croix: les plus grandes portions se trouvent dans la basilique Ste-Croix de Jérusalem, à Rome, et dans la métropole de Paris. La partie supérieure de la colonne de la flagellation est à Rome, dans l'Eglise Ste-Praxède depuis 1223. L'autre partie est à Jérusalem, dans l'église du St-Sépulcre. Les clous: le premier fut jeté par sainte Hélène dans la mer Adriatique, afin d'en calmer la tempête. Le deuxième se trouve dans la colonne de fer des rois lombards. Le troisième est à Notre-Dame de Paris. La couronne d'épines est à Notre-Dame mais elle est dépourvue des épines qui ont été concédées à un grand nombre d'églises. L'inscription de la croix, la tablette sur laquelle se trouvent les lettres I. N. R. I. (Jésus Nazarenus rex Judaeorum), écrite en latin, en grec et en hébreux, est conservée dans la basilique Ste-Croix-de-Jérusalem, à Rome. L'éponge est à Rome, dans la basilique de St-Jean-de-Latran. La pointe de la lance est à Paris; l'autre partie à Rome. Le voile avec lequel sainte Véronique essuya, pendant l'ascension du Calvaire, le visage de la divine victime, et où ses traits restèrent empreints, ce voile est conservé à la basilique St-Pierre de Rome, où une fête est célébrée, en son honneur, le 4 février de chaque année. Enfin le Saint-Suaire, ou linceuil, qui servit à la Sépulture de Jésus-Christ (grand carré de deux mètres de côté, tissé en fin lin, sans couture, et d'un teint ivoire vieilli), a été déposé en l'église du cloître de Cadouin, arrondissement de Bergerac, en Périgord. Tous les ans, vers la mi-septembre, un grand pèlerinage a lieu, où se rendent les populations des villages voisins.

Prophéties

Qu'on se rassure. Nous ne sommes pas allés consulter quelque sorcière. La réalisation de nos prophéties n'en est pas moins certaine, et nous les recommandons instamment aux pères et mères de famille de nos lecteurs:

Un enfant qui se lève toujours tard n'aura pas bonne santé. Il deviendra paresseux et contractera de vilaines habitudes.

Un enfant qui ne s'occupe pas et qui passe ses journées dans le désoeuvrement sera un jour fatalement vicieux.

Un enfant que son père et sa mère ne savent pas faire obéir et à qui, au contraire, on laisse faire ses quatre volontés deviendra un petit tyran et un révolté. Il fera verser plus d'une larme amère.

Un enfant bien élevé et qu'on corrige avec discernement donnera beaucoup de consolation à ses parents.

Un enfant qui court librement les rues ou les chemins y trouvera beaucoup de mal et pas de bien. Il y rencontrera certainement des spectacles dangereux, des mauvais camarades, des exemples pervers qui le perdront.

Un enfant à qui son père et sa mère laisent lire n'importe quoi est un enfant condamné, car entre de mauvais et de bons livres, entre de mauvais et de bons journaux, ce sont toujours les mauvais qu'il choisira.

Un enfant dont les parents sont plus ou moins scandaleux, sur quelque chapitre de la vie religieuse ou morale que ce soit, ne tardera pas à imiter leur exemple, et à répondre aux observations qu'on lui fera: "Et vous?"

Conclusion: Pères et mères, avisez dès maintenant, afin qu'un jour, quelque juge sévère et juste, qu'il soit divin ou humain, ne puisse pas vous dire: "On te l'avait pourtant bien prédit!"

---:o:---

Recettes

Pour utiliser les restes de rosbif froid

Prenez cette viande, jetez-la dans le moulin, prenez une tasse de maïs en conserve, un peu de beurre, du poivre, du sel, reste de sauce.

Mettez dans un plat approprié un rang de viande hachée, puis un rang de maïs en conserves. Assaisonnez de beurre, de poivre et sel. Faites cela alternativement. Ensuite versez sur le tout le reste de sauce. Faites cuire dans le fourneau jusqu'à ce que ce soit bien bruni.

Omelette turque

Faites un hachis avec des restes de viande, passez-le au beurre, saupoudrez-le de farine, mouillez avec du bouillon ou du lait, sel, poivre sistance assez épaisse; prenez-en alors, par cuillerées que vous disposerez en auréole dans un plat à gratin en donnant la forme de boulettes un peu allongées. Il faut que tous ces petits tas de hachis soient un peu séparés les uns des autres, vous en placerez un en forme de dôme dans le milieu. Battez comme pour une omeltte le nombre d'oeufs que vous voulez employer, ajoutez-leur un peu de jus, sel et poivre; videz dans votre plat, placez dessus quelques petits morceaux de beurre et mettez environ dix minutes au four; servez dès que les oeufs sont colorés.

Le Coin des Enfants

Beauté d'une âme

Quand la terre repose encore,
Il est beau le rayon lointain,
Premier sourire du matin
Qui la réveille et la colore.

La vie est belle à son aurore,
Quand, rêvant un heureux destin,
Elle vient s'asseoir au festin
Qu'un rayon d'espérance dore.

Mais je connais, ô Dieu clément,
Un spectacle encore plus charmant
Que le réveil de la nature,

Que l'espérance en sa fraîcheur,
Et que l'espérance en sa fleur:
C'est la beauté d'une âme pure.

Comte de Ségur.

---:o:---

Blondinette et les trois ours

Il y avait une fois trois ours qui vivaient dans une jolie petite maison située dans une grande forêt.

Il y avait le Papa, la Maman et le Bébé Ours.

Ils avaient chacun un lit pour dormir, une chaise pour s'asseoir, une terrine et une cuiller pour manger du pain, du lait ou du miel, leur nourriture favorite.

Un matin, les trois ours décidèrent d'aller se promener avant le déjeuner. Le matin était clair et frais et ils étaient sûrs que la marche leur ouvrirait l'appétit.

Monsieur et Madame Ours allaient bras dessus bras dessous, tandis que Bébé Ours trottinait à leur côté.

Mais avant de partir ils avaient versé dans les terrines leur lait chaud pour qu'il fût refroidi à leur retour.

A la même époque vivait dans la même forêt une charmante petite fille qui s'appelait Blondinette. Elle aimait à se lever avant le soleil pour admirer dans les herbes et dans les branches les perles étincelantes de la rosée, pour respirer l'air pur du matin, la douce senteur des feuilles et des fleurs sauvages; et elle restait de longues heures à regarder avec admiration les rayons du soleil infiltrer leur fils de lumière entre les troncs des grands pins.

Puis les oiseaux se mettaient à chanter admirablement pour éveiller les papillons bleus et les abeilles laborieuses; tous ces petits êtres venaient voltiger autour de Blondinette qui les poursuivait en jouant, dans des courses folles, à la recherche des nids d'allouettes et des ruches remplies de gâteaux de miel.

Or, ce matin-là, en se promenant dans la forêt, il lui arriva de passer près de la maison des trois Ours. Une fenêtre était ouverte et Blondinette jeta un coup d'oeil à l'intérieur.

La maison était déserte; seulement sur la table, on voyait les trois terrines remplies d'un bon lait fumant qui semblait dire à la petite curieuse:

"Entre donc, viens déjeuner!"

Blondinette entra, goûta le lait des terrines et le trouva excellent. Il y avait plus de sucre dans celui de Bébé Ours que dans les autres. Blondinette s'installa donc dans la chaise de Bébé Ours, prit sa cuiller et but tout son lait.

Or, ceci était très mal.

Car, un petit ours peut n'être qu'un petit ours, mais il a tout de même droit à sa propriété. Blondinette ne se doutait pas de cela. Elle n'était qu'une petite fille sauvage habitant les bois et tenant tout ce qu'elle savait des oiseaux et des insectes, qui l'entouraient.

Elle ne savait pas qu'il est mal d'entrer sans invitation chez les gens, de s'asseoir dans leurs chaises, de manger leur déjeuner, même quand il s'agit d'une petite fille qui a bien faim et que le lait que l'on voit est très appétissant.

Puis, pour comble de malheur, la petite chaise de Bébé Ours était trop petite pour Blondinette, qui passa à travers, entraînant avec elle terrine et tout.

Blondinette monta alors au grenier où elle vit trois lits disposés sur une même rangée. Elle s'étendit sur le lit de Papa Ours mais le trouva trop long pour elle. Elle fit de même pour le lit de Maman Ours qui lui parut trop large. Elle s'étendit enfin dans le lit de Bébé Ours et ne tarda pas à s'endormir parce qu'elle était très lasse.

Bientôt les Ours revinrent à la maison.

Bébé Ours vit sa chaise brisée et dit d'une voix criarde: "Quelqu'un est venu ici!"

Papa Ours gronda: "Quelqu'un est venu ici!"

Puis Maman Ours gronda, mais avec plus de douceur: "Quelqu'un est venu ici."

Ils s'approchèrent de la table et, regardant leur déjeûner:

"Qui a touché à ma terrine?" gronda Papa Ours.

"Qui a touché à ma terrine?" gronda Maman Ours.

Bébé Ours se prit à crier: "Quelqu'un a bu mon lait, a brisé ma chaise, et je n'ai plus de déjeuner!" Puis il se mit à pleurer en essuyant ses yeux avec une de ses pattes tandis que, de l'autre, il tenait une fleur, qu'il avait cueillie pendant sa promenade dans le bois.

Et ses parents, désolés, levèrent leurs grosses pattes velues vers le ciel en disant: "Quelle honte! Il y a un voleur dans la maison. Cherchons-le!"

Ils montèrent au grenier.

"Qui a couché dans mon lit?" gronda Papa Ours.

"Qui a couché dans mon lit?" gronda Maman Ours.

Et, soudain Bébé Ours s'écria: "Oh! Voyez! il y a une petite fille dans mon lit, ce doit être elle qui a pris mon déjeuner et cassé ma chaise!"

Et ils se tenaient là, tout droits près du lit, regardant avec de gros yeux Blondinette qui dormait à poings fermés. Les Ours se léchaient déjà les babines songeant au bon déjeuner que la petite allait être pour eux.

Papa Ours gronda: Mangeons-là!"

Maman Ours gronda: "Mangeons-là!"

Bébé Ours, dit aussi de se petite voix criarde: "Mangeons-là!"

Mais le bruit qu'ils firent éveilla Blondinette qui, en les apercevant, sauta de l'autre côté du lit et s'élança par la fenêtre. Les trois Ours sautèrent à sa suite en roulant les uns sur les autres comme de grosses boules. Lorsqu'ils purent se remettre sur les pattes et qu'ils eurent frottés les contusions qu'ils s'étaient données Blondinette était déjà très loin et cachée dans sa propre maison.

On dit que les Ours la cherchèrent longtemps et qu'on les vit souvent à la lisière du bois inspectant l'horizon avec leurs petits yeux noirs, flairant les sentiers, cherchant sans cesse la petite imprudente aux tresses blondes qui avait osé porter la main sur ce qui ne lui appartenait pas. — *Tante Lucile.*

Ce que doit être un Missionnaire

Trente ans après — Souvenirs d'une conférence de Monseigneur Pascal

Il y a environ 30 ans, pendant que j'étais au petit Séminaire, nous eûmes la visite d'un vénérable évêque, Monseigneur Pascal, O.M.I., vicaire apostolique de la Saskatchewan. Sa vue et sa parole firent sur nos jeunes âmes une impression profonde.

Je le revois encore sur la chaire de notre grande étude, grave, bon et comme tout imprégné de l'esprit surnaturel. Je l'entends encore nous réciter en langue esquimaude le *Pater* et l'*Ave*, les mains demi-jointes, les yeux baissés, dans un recueillement fervent où l'on sentait son esprit concentré sur le sens des paroles qu'il prononçait.

Nous ne comprenions pas les sons gutturaux qui traduisaient sa prière, mais, de même que le fameux signe de croix de don Bosco et du P. de Ravignan faisait à prio-ri comprendre et fructifier tout leur sermon, ainsi l'aspect de ce digne évêque-missionnaire nous faisait conclure à l'intensité de sa vie sacerdotale et nous engageait à être nous-mêmes, à son exemple, des saints durant tout le cours de notre vie.

Depuis lors, le souvenir de cette entrevue m'est resté comme une féconde vision, et la conférence qu'il nous fit, ayant été transcrite par l'un de nous, je l'ai bien souvent relue et méditée.

La voici, telle que je l'ai conservée. Sa lecture, je crois, intéressera plusieurs.

* * *

"Pour être missionnaire, il faut être un saint. Celui qui penserait autrement serait un insensé.

"Qu'est-ce que le missionnaire? C'est un successeur des apôtres, un homme qui va jusqu'au bout du monde porter la parole de Dieu. Est-il, sur la terre, une destinée plus belle, un état plus divin?... Mais aussi est-il une condition qui exige plus de sainteté?

"On s'imagine parfois qu'il suffit de tout quitter et de s'enfoncer dans les forêts ou les déserts, au milieu des idolâtres, pour être un *bon missionnaire*. Non, cela ne suffit pas.

"Prenons un exemple. Voici un jeune Père qui sort du scolasticat. Les supérieurs l'envoient au Mackenzie. *Il est au comble de ses voeux*: le jour tant désiré de son sacerdoce est arrivé, il est enfin prêtre et missionnaire! Son coeur *est pur, son âme sanctifiée par le* Saint-Esprit. Sur son front sans nuage resplendissent la jeunesse et l'innocence...

"Il va dans sa famille retrouver pendant quelques jours le bonheur de ses première années. Il se fait l'ange consolateur de ses parents chéris. *Bien vite arrive* l'heure de la dernière séparation. Il brise pour toujours ces liens qui l'attachaient au foyer domestique. Il laisse ce vieux père qui a tant travaillé et souffert pour lui permettre de suivre sa vocation. Il s'arrache des bras d'une mère en pleurs... Il a reçu leur dernière bénédiction. Il les a bénis à son tour.

"Le voilà parti. Bientôt, il s'embarque; il sent son coeur se déchirer et faiblir en quittant le sol de la patrie. Le navire l'emporte; il est sur l'Océan... C'est fini!... Il pleure. Enfin, son courage se ranime: ne va-t-il pas à la conquête des âmes? Il offre au bon Dieu ce suprême sacrifice...

"Quelques jours après, il baise avec amour la terre qu'il vient arroser de ses *sueurs et peut-être de* son sang. Il se rend au poste que lui assigne l'obéissance. Enfin, il arrive chez son évêque. Avec quelle impatience ne l'attendait-on pas! Ici, il retrouve une *nouvelle famille*. On l'entoure de soins, on l'accable de questions sur la France, sur la Congrégation. On cherche à découvrir son caractère. On s'informe de ses aptitudes: est-il fort, est-il courageux, est-il compétent en ceci et en cela?... Il se repose quelques jours au milieu de ses frères: *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum."*

"L'évêque lui donne un jour son obédience définitive, et l'envoie, en qualité de *socius*, à un Père déjà blanchi dans les labeurs de l'apostolat... Cette mission est perdue dans les glaces éternelles du Mackenzie. Notre jeune missionnaire part joyeux et confiant. Après plusieurs jours de *marche sur les lacs* glacés, à travers les plaines désertes et désolées, il arrive bien fatigué.

"Que le bon vieux Père est heureux de recevoir *un jeune apôtre*, enflammé de zèle pour le salut des âmes! Il semble revivre en ce nouveau Timothée. Il lui demande toutes les nouvelles du Vieux Monde. Il parle des anciens, des *oeuvres*, etc.

"La maisonnette est bien petite. C'est une cabane de planches mesurant six mètres de long sur quatre de large. On s'y tient à peine debout. Quelques branches de sapin pour lit, une bûche pour fauteuil, une petite table: voilà tout l'ameublement; trois ou quatre vases de fer constituent la vaisselle. Le foyer n'est pas toujours entretenu, faute de bois...

"Bref, la nuit arrive. Après la prière du soir, chacun se blottit dans ses couvertures... C'est le grand silence, où l'on peut méditer à loisir, sur ce que l'on a quitté et sur ce que l'on a trouvé.

"Les premiers jours tout marche assez bien, mais aussi pendant ce temps l'état pratique des conditions de vie se révèle. Le bon frère continue passe ses journées à casser la glace pour tendre ses filets, le jeune missionnaire fait quelques voyages. Durant ces heures de solitude, le nouveau venu a commencé à sentir la réalité...

"Autour de lui, de loin en loin, il perçoit une maisonnette de commis protestants venus d'Angleterre dans ces régions glaciales pour le commerce des fourrures. Il s'attendait à voir à son arrivée une multitude de sauvages accourus pour le saluer, lui baiser les mains et recevoir sa première bénédiction. Mais les Indiens mènent la vie nomade: la chasse et la pêche sont leurs seules ressources. Ils ne se rendent à la mission qu'à certaines époques de l'année.

"Il constate aussi que les occasions ne lui manqueront pas d'expier les immortifications qu'il a pu commettre dans sa jeunesse. Des poissons sans apprêt, pourris quelquefois, des viandes sèches et salées: voilà sa nourriture. Souvent même, il devra se contenter de racines, il n'aura jamais de pain... C'est le désert. C'est là qu'on vit de mortifications et de sacrifices!... Et puis une langue des plus difficiles à apprendre... Que pense-t-il maintenant de ses rêves de jeunesse?

"Un jour, le vieux Père, plus fatigué que de coutume, aborde son compagnon: "Mon Père, dit-il, vous vous êtes reposé. Il faut que l'un de nous fasse un voyage bien long; le terme en est à plusieurs journées de marche. Si vous ne pouvez l'entreprendre, je le ferai moi-même." Le jeune missionnaire accepte.

"Le voilà parti avec quelques maigres chiens qui ne peuvent traîner que des vivres. Il marche les raquettes aux pieds, une journée sur la glace et la neige, par un froid de 40 degrés. A la nuit tombante, il s'arrête, épuisé. Pour tout souper, un poisson cru... Il ressent aux pieds une douleur cuisante: une grosse ampoule s'est levée, qu'il perce; puis il s'étend sur la neige, enveloppé de couvertures, pour dormir, s'il le peut! Il apprend ainsi à passer les nuits à la belle étoile.

"Le lendemain à son réveil, il se sent les pieds en feu, d'autres ampoules ont paru autour de la première. Il faut quand même marcher... Il reprend ses raquettes et part. Le soir revient. Ses pieds ne sont plus que des plaies vives. Il rencontre un sauvage qui lui dit, sans pitié pour sa plainte: "Frotte-les avec de la neige?" Encore une nuit en plein air. Puis une troisième journée de marche. Il arrive enfin au terme de son voyage, exténué de fatigue, presque mourant... Son devoir accompli, il revient à la mission avec plus de peine encore... Hélas! que d'illusions se sont évanouies peut-être durant ce voyage!

"A peine peut-il bégayer la langue indigène, son supérieur l'envoie dans une mission où il restera seul pendant plusieurs mois: on a tant besoin de missionnaires!... C'est alors qu'il sent sa misère et le poids de la solitude.

"Mais un missionnaire comprend ses devoirs; il sait que sa vie doit être une vie de renoncement, d'immolation continuelle, un martyre à petit feu; il remplira toujours tous ses devoirs de religieux, de prêtre, et c'est pourquoi son ministère sera fructueux.

J'ai eu moi-même le bonheur de passer sept ans en la compagnie d'un bon Père de la Saskatchewan. C'était un saint. A force de zèle, de prières et de bons exemples, il a converti tous les païens de la vaste région qu'il dessert depuis 30 ans. Jamais je ne l'ai entendu se plaindre de rien, jamais il n'a eu une parole de médisance, jamais je ne l'ai vu manquer à un exercice prescrit par nos règles. Ainsi, pendant les longues années qu'il était resté seul avant mon arrivée, il ne passait jamais d'un exercice à un autre sans avoir agité une petite sonnette suspendue à sa porte, comme s'il eût été le réglementaire d'une nombreuse communauté. Il s'est jeté aux pieds de Mgr Faraud pour n'être pas envoyé en France, afin de vivre inconnu pour toujours et de ne pas s'éloigner de ses chers sauvages qui l'appelaient leur "grand-père..." Voilà un saint! Voilà un missionnaire modèle!

"Oh! mes petits amis, apprenez donc combien il est difficile d'être un saint missionnaire, afin de vous cuirasser pour les luttes de l'avenir... Ce que je vous ai dit des missions du Mackenzie est vrai pour toutes les missions. Allez dans les pays chauds, ce sera peut-être encore plus difficile... Vous êtes plusieurs, beaucoup, m'a-t-on dit, qui aspirez à cette vie d'apôtre. Je vous félicite et vous bénis, car vous avez choisi la meilleure part.

"Voulez-vous être de vrais apôtres et non des missionnaires à l'eau de rose? Alors, dès maintenant, préparez-vous sérieusement au combat que vous engagerez un jour contre l'ennemi de tout bien: éprouvez votre courage, fortifiez votre vertu. Soyez des hommes, soyez des saints!

P. C. C.

(Bulletin catholique de Pékin).

—:o:—

Le courage de Pie XI

Un prélat français rapporte cette anecdote touchant Mgr Ratti (aujourd'hui Pie XI), qu'il tient du général des Dominicains, Dom Theissling:

"Je me trouvais à Varsovie, lui déclare ce dernier, au moment où les bolchevistes menaçaient de s'abattre sur la capitale de la Pologne. Tout le monde était affolé, le corps diplomatique faisait ses préparatifs de départ. J'allai trouver Mgr Ratti qui m'abasourdit par son calme.

Tout le monde s'en va, lui disje.

Moi, je reste, répondit-il tranquillement.

Et comme je lui manifestais ma surprise, il ajouta, toujours calme:

— Je me rends parfaitement compte de la gravité de la situation, mais ce matin, en disant la messe, j'ai offert ma vie à Dieu. Je suis prêt à toute éventualité.

A Rome

Visite du roi et de la reine de Belgique à Sa Sainteté Pie XI

Les agences télégraphiques avaient été plutôt sobres au sujet de la visite du roi Albert de Belgique au Vatican. Nous empruntons à la "Croix" de Paris, qui vient de nous arriver, les intéressants détails suivants:

"Le 29 mars, le temps très pluvieux le matin, s'est éclaici après midi. Le soleil luisait quand les souverains belges se rendirent au Vatican.

La foule se *pressait* sur le passage des automobiles du Vatican qui étaient allées les prendre avec leur suite au siège de l'ambassade belge, près le Saint-Siège. La première automobile, précédant en estafette, portait deux pennons, un aux couleurs pontificales, l'autre aux couleurs belges.

Les trompettes annoncèrent, à 3h. 40, que le cortège arrivait à la cour Saint-Damase. La "Brabançonne," jouée par la fanfare de la garde palatine, accueillit à leur arrivée les souverains belges, précédés d'un peloton de gardes suisses en cuirasses et morion.

Accompagné du *majordome*, Mgr Sanz de Samper, et du secrétaire de la Cérémoniale, Mgr Canali, la reine, le prince héritier et leur suite arrivèrent à la salle Clémentine où ils furent reçus par Mgr Caccia maître de chambre. La garde suisse les salua de la hallebarde, les gendarmes pontificaux en colbach, dans les salles suivantes, puis les gardes nobles, dans leur éclatante tenue de gala, leur présentèrent les armes.

Pie XI reçut les royaux visiteurs au seuil de son appartement, et dans la salle du Tronetto, où quatre fauteuils avaient été disposés. Il s'entretint cordialement avec eux. Le Pape prolongea une conversation particulière avec le roi Albert, tandis que la reine et le prince héritier, agréant l'ofre qui leur en avait été faite, examinaient avec intérêt les mosaïques artistiques et le gobelin, cadeaux du Pontife qui avaient été préparés pour le roi et pour eux.

La présentation du ministre Jaspar, puis de la suite royale eut lieu ensuite. Le roi Albert, qui avait paru ému au moment d'aborder Pie XI, avait le visage rayonnant en sortant de l'appartement pontifical. Il s'arrêta dans la salle du Trône pour saluer gracieusement les prélats belges qui s'y trouvaient réunis et échanger avec eux des paroles cordiales.

Il était 4 heures quand les souverains belges arrivèrent chez le cardinal secrétaire d'Etat qui, après s'être entretenu avec eux, leur présenta les membres du corps diplomatique.

Traversant la salle ducale, le roi et la reine furent acclamés par la colonie belge groupée sur leur passage. Ils entrèrent à la chapelle Sixtine dont l'éclairage électrique faisait ressortir les splendeurs, puis, par l'escalier royal, avec le même accompagnement imposant, ils descendirent à Saint-Pierre.

Au moment où ils arrivaient dans l evestibulé de la basilique, la "Brabançonne," jouée par la fanfare de la garde palatine, retentit. Les notes graves raisonnaient de façon impressionnante dans l'immense édifice. Le cardinal Merry del Val, revêtu de la pourpre cardinalice, entouré du Chapitre, reçut le roi, la reine et le prince héritier au seuil de la basilique. Ceux-ci s'agenouillèrent avec leur suite dans la chapelle du Saint-Sacrement et au tombeau des saints apôtres. Ils entrèrent ensuite, conduits par le cardinal, dans la crypte où ils s'arrêtèrent aux tombes de Pie X et de Benoît XV.

Ils furent acclamés par la foule au moment où ils remontèrent dans les automobiles à la porte de la sacristie de Saint-Pierre.

La réception du baron Beyens, ambassadeur de Belgique près le Saint-Siège, eut lieu dès le retour à l'ambassade. Le cardinal Gasparri, puis le cardinal Vincent Vannutelli, doyen du Sacré Collège, et les trois cardinaux, anciens nonces à Bruxelles, LL.EEm. di Belmonte, Vico et Tacci, en pourpre cardinalice, y vinrent saluer le roi et la reine. Le roi Albert leva son verre à la santé du Pape. Le baron Beyens présenta au souverain les prélats et supérieurs des maisons belges. La baronne Beyens présenta à la reine les dames du patriciat romain. Le cardinal Vannutelli offrit à la reine Elisabeth, en termes heureux, les voeux de tout le Sacré-Collège.

La journée consacrée par le roi Albert au Vatican s'acheva ainsi, laissant de part et d'autre une satisfaction profonde."

—:o:—

La Stature de l'Homme

La stature de l'homme a-t-elle réellement diminué depuis cinq ou six siècles?

Si l'on en croyait l'opinion populaire, nous aurions singulièrement dégénéré, nous ne serions plus que des diminutifs ou des réductions de l'homme du moyen âge. Il est entendu que les guerriers de cette époque étaient des colosses et que ces colosses ne se contentaient pas de s'habiller de fer, mais que leurs muscles aussi étaient d'acier.

Voilà ce que dit la légende et ce que répète un peu tout le monde.

Invoquons d'abord un peu la logique. Au moyen âge, l'hygiène était détestable. On ne faisait pas de gymnastique et l'on se lavait peu. On s'entassait dans les villes aux rues étroites où la voirie était bien imparfaite. On s'entassait dans les villages. On habitait des châteaux humides et sombres, ou des chaumières semblables à des huttes. On manquait d'air partout.

De cette manière de vivre, il devait forcément résulter des générations déplorables.

Aussi des savants physiologues, après avoir mesuré des centaines de squelettes, ont-ils affirmé que les hommes de notre temps étaient d'ordinaire un peu plus grands que ceux du moyen âge.

Mais les os de nos ancêtres ne sont pas le seul témoignage laissé par eux de leur stature. Nous possédons aussi leurs habits de guerre.

Nous en avons mesuré plusieurs, et non seulement nous paraissons avoir grandi depuis l'époque où ils ont été fabriqués, mais nos épaules d'hommes dégénérés ne seraient jamais parvenues à s'introduire dans le corselet d'acier de nos soi-disant athlétiques aïeux. Le contenu aurait fait craquer le contenant.

L'épreuve, du reste, a été faite à plusieurs reprises. Le comte de Nieuwerkerke, surintendant des musées sous le second Empire, voulut un jour revêtir l'armure de François 1er, la plus grande de celles que possède le musée d'artillerie. Il dut y renoncer: elle était trop petite pour lui. A la vérité, M. le surintendant passait pour un bel homme; ce n'était cependant pas un géant.

Autre exemple. A Soleure, en Suisse, un jour de fête de gymnastique, les jeunes gymnastes, voulant terminer la fête par un cortège avec costumes historiques, demandèrent aux autorités la permission d'emprunter les armures et les armes de l'arsenal, lequel en possède une collection remarquable. La permission fut accordée.

Mais il est évident que les ancêtres, en gens peu prévoyants, n'avaient pas songé à leurs arrière-petits-fils. Ceux-ci, pour endosser des cuirasses, durent les élargir à l'aide de courroies.

Voici maintenant ce que dit l'historien italien Machiavel, toujours à propos des Suisses, car ceux-ci, encore d'après la légende, passent pour avoir été des colosses parmi les colosses, *et si l'on en croit les* vitraux, ils auraient eu des statures herculéennes. Après avoir célébré la valeur des troupes helvétiques qui combattaient en Italie de son temps, l'auteur ajoute: "Elles étaient composées d'hommes "petits, sales et laids." L'histoire a peut-être eu raison de déclarer que la bataille de Marignan fut un combat de géants, mais, décidément, les combattants n'étaient pas gigantesques.

Voilà pour la taille de nos ancêtres.

Quant à leur force, on n'en a pas d'autre preuve que le poids de l'équipement des hommes d'armes.

— Quelle vigueur et quelle puissance il fallait pour se mouvoir avec de pareilles charges sur les épaules! disent les visiteurs qui se promènent, le dimanche, dans les salles de l'hôtel des Invalides ou du musée de Cluny. Nos soldats d'aujourd'hui succomberaient sous un semblable fardeau!

D'abord, le "harnois" des chevaliers était moins lourd qu'on ne le croit généralement. D'après un des catalogues du musée d'artillerie, le poids de l'armure complète ne dépassait pas, en général, une cinquantaine de livres, et comme ceux qui la portaient étaient des cavaliers, c'était, en définitive, le cheval qui avait la plus grande part de la fatigue. Le "barda" de nos soldats pendant la grande guerre était aussi lourd, et il était porté par des fantassins.

Et maintenant, pourquoi la légende s'est-elle si bien enracinée? Affaire d'instinct. Nous avons une tendance à élever nos ancêtres sur le dos de nos contemporains. Déjà Homère, à propos des jeux athlétiques qui ont lieu après la mort de Patrocle, parle de la force des "anciens," et Adam est peut-être le seul homme qui n'eût pas vanté ses aïeux, et pour cause!

Concluons donc que si nos arrière-grands-pères pouvaient revenir en ce monde et devaient passer en Conseil de révision, beaucoup d'entre eux seraient réformés pour insuffisance de taille. Et si, en sortant du Conseil, ils entraient dans quelque gymnase, ils ne pourraient probablement pas remuer les haltères que nous enlevons couramment.

—:o:—

Une loi vient d'être promulguée, en France, pour abolir les droits de douanes et tous autres impôts sur les marchandises offertes en dons aux communes et aux départements dévastés de la France.

Les Congrès eucharistiques internationaux

Par le R.P. Archambault, S.J.

Les premiers mois du pontificat de Pie XI seront illuminés par les splendeurs du grand événement dont Rome sera le théâtre en mai prochain. Le 26ième congrès eucharistique international y tiendra ses assises. C'est le désir du Souverain Pontife que les catholiques du monde entier s'unissent d'esprit et de coeur à ce congrès et participent ainsi à ses grâces. Dans le but de favoriser ce pieux dessein, l'*Oeuvre des tracts* vient de publier une élégante brochure sur les *Congrès eucharistiques internationaux*, due à la plume du R. P. Archambault, S.J.

Imprimé sur beau papier glacé, ornée d'une dizaine de gravures, sous une riche couverture crème qui porte le portrait de Pie XI, cette plaquette est une des mieux exécutées qui soit sortie des presses de l'*Imprimerie du Messager*. Elle raconte l'origine et l'histoire des Congrès eucharistiques internationaux, expose leurs principaux fruits, rappelle, en particulier ceux du Congrès de Montréal, puis indique ce que sera le grand Congrès de Rome en mai prochain, son but, son programme, ses résultats. Cette brochure contient en outre une liste complète des vingt-cinq congrès eucharistiques; endroit, dates; noms des présidents, puis la prière composée récemment pour le succès de ces congrès ainsi que les conditions requises pour gagner de loin les indulgences attachées à ces réunions.

La brochure ne se vend que 10 sous l'unité $6.00 franco, le cent; $50.00 le mille, port en plus, à

L'Action Paroissiale,
1300 rue Bordeaux,
Montréal.

—:o:—

Le dénonciateur d'Edith Cavell a été fusillé

MONS, Belgique — Armand Jeannes, condamné à mort pour espionnage, s'est vanté que c'était lui qui avait "vendu" Melle Edith Cavell, exécutée durant la guerre par les Allemands. Il a également avoué avoir fait fusiller 125 Français.

Le procès de Jeannes *a été court.* Il y a eu un tonnerre d'applaudissements quand la décision de culpabilité *a été rendue en cour.*

La foule attendait le condamné à la porte de la cour et l'a hué jusqu'à ce qu'il fut rendu en prison.

Jeannes a été trouvé coupable *d'avoir été traître à son pays et* traître aux alliés. Il a été fusillé.

—:o:—

L'étrange aventure d'un cochon dans les rues de Paris

PARIS — Trompant la surveillance de son gardien, un cochon s'élançait l'autre jour hors du wagon d'où on devait le conduire aux Halles Centrales et commençait une course folle à travers les rues qu'il franchissait à belle allure, au grand amusement des enfants et à la stupéfaction des gardiens de la paix.

Deux de ces derniers furent renversés et, furieux des rires qui éclatèrent dans la foule, les deux policiers partirent en courant à la poursuite de l'animal.

Avisant un grand magasin de la rue de Rivoli, le cochon pénétra en coup de vent par la porte grande ouverte, jetant l'émoi chez les nombreuses clientes, suivi de près par la police et la marmaille que le *spectacle amusait énormément.*

L'animal, que les cris affolaient, fut en quelques bons à l'étage supérieur où un étalage de lingerie avait *attiré des acheteuses.* Le gérant de l'établissement, ne comprenant rien à tout ce vacarme, fit appeler la gendarmerie, pendant que le cochon, après s'être vautré dans la *soierie et les lainages finement ouvrés*, redescendait, dégringolait plutôt, jusqu'à l'étage du sous-sol où l'on finit par le trouver étendu, enveloppé de pièces de soie de la tête à la queue.

—:o:—

A Angers, France, l'ancien petit séminaire de Mongazon, confisqué en 1906, a pu être racheté par une société, avec l'autorisation du gouvernement.

Contre le 'Wheat Board'

Lettre d'un fermier canadien-français de l'Ouest au président du Comité d'Agriculture d'Ottawa — L'injustice et les dangers du "Wheat Board"—Le "Wheat Pool" volontaire a tous les avantages du "Wheat Board" sans en avoir les inconvénients.

Nous publions ci-dessous une lettre adressée par un gros fermier de la Saskatchewan au président du Comité d'Agriculture de la Chambre des Communes sur la fameuse question de la Commission du blé.

Il va sans dire que nous sommes toujours heureux d'accorder la plus large publicité possible aux arguments pour et contre ce système de vente du blé.

Monsieur le Président
du Comité d'Agriculture,
Ottawa, Ont.

Cher monsieur,

La discussion qui se poursuit actuellement devant votre Comité, et qui ne tardera pas à avoir son dénouement à la Chambre des Communes, attire l'attention du pays tout entier, mais surtout celle des provinces de l'Ouest, plus directement intéressées.

Vous avez déjà entendu les chefs des organisations connues sous le nom de Grain Growers et de Conseil d'Agriculture. Vous entendrez bientôt les représentants des Compagnies de Grains, des Banques, des minotiers, etc. Il est regrettable que les fermiers non organisés, qui représentent 75 p.c. de la population rurale de l'Ouest, paraissent être ignorés.

La voix des fermiers non organisés

Pour ma part, habitant l'Ouest depuis 20 ans, semant tous les ans autour de 1,200 acres de grains fréquentant journellement mes voisins, fermiers comme moi, parlant souvent avec eux, alors qu'ils ne sont point sous l'influence de quelques beaux parleurs en mal de popularité, connaissant leur sentiment, je crois avoir droit autant que qui que ce soit à faire entendre ma voix et à donner mon opinion sur un sujet qui m'intéresse directement, puisque la discussion se fait autour d'une chose qui m'appartient: mon blé.

Je suis adversaire déterminé du "Wheat Board" comme je suis adversaire de toute mesure de coercition, qui viole la liberté individuelle et le droit de propriété. Je suis partisan d'un "Wheat Pool" qui devrait donner les mêmes résultats que le "Wheat Board" et qui aurait l'immense avantage de ne violer aucun principe de liberté.

L'on nous affirme que l'unanimité des fermiers de l'Ouest demande le rétablissement du "Wheat Board." C'est faux. La dernière convention générale des Growers de la Saskatchewan a voté, il est vrai, à l'unanimité, moins une voix, une motion demandant le rétablissement de ce "Wheat Board"; mais il faut tenir compte de l'ambiance du milieu et de l'atmosphère d'une salle surchauffée par deux jours de déclamations et d'éloquence. Plus récemment, je voyais sur les journaux de Régina qu'après une discussion contradictoire, un local de Grain Growers ne votait la même motion qu'à deux voix de majorité. Et enfin, les Grain Growers, s'ils sont les seuls fermiers organisés, ne représentent pas tous les fermiers, puisque le nombre de leurs membres dans la Saskatchewan ne dépasse pas actuellement 20,000, sur une population de 700,000, dont la plus grande partie est rurale.

Les fermiers ne veulent pas tous le "Wheat Board"

Les journaux quotidiens publient sans cesse des lettres de fermiers qui ne sont point toutes en faveur du Wheat Board.

Le *Patriote*, de Prince-Albert, publiait dans son dernier numéro, une attaque très forte contre le Wheat Board et son ancien président, M. Stewart, et cette attaque était signée par un gros fermier du sud de la province.

Cette unanimité d'opinion qu'on invoque est donc loin de correspondre à la réalité. Et quand bien même elle serait vraie, que l'argument ne serait pas suffisant, parce que les foules se laissent guider bien plus souvent par leurs instincts que par la voix de la raison et que le premier devoir du législateur est de résister aux courants d'opinions, lorsque ceux-ci demandent des innovations dangereuses.

Le "Wheat Board" est un acheminement vers le socialisme d'Etat c'est-à-dire vers les doctrines qui sont la négation vivante du principe d'ordre et de liberté qui caractérise notre société actuelle. Ce reproche a été fait au "Wheat Board" par le leader même du parti progressiste, M. Crerar, dans un discours prononcé en 1920 au Parlement fédéral, discours dont j'ai le résumé sous les yeux. J'espère que l'honorable leader n'aura pas changé d'opinion depuis 1920. C'est en vain que M. Wood, de l'Alberta, qui n'a pas toujours été un ardent champion du "Wheat Board" affirme que celui-ci n'est pas plus coercitif que le système actuel, ses arguments ne résistent pas à l'examen.

Actuellement, nous sentons que nous pouvons disposer de notre propriété comme bon nous semble elle est nôtre, elle nous appartient Nous l'expédions à Fort William ou à Vancouver, suivant notre bon plaisir; nous la vendons à qui nous voulons, quand nous voulons, où nous voulons. Sur les centaines de maisons du Grain Exchange, nous choisissons celle que nous préférons; si nous voulons vendre en dehors du Grain Exchange, nous pouvons le faire; et l'avoine ou l'orge notamment peuvent être dirigés sur l'Ontario ou sur Québec, avec profit. Rien ne m'empêche de m'entendre avec mes voisins et de traiter directement avec les exportateurs, si je le veux. Si les prix ne me plaisent pas, je puis attendre, j'en ai le droit. C'est la liberté absolue, entière, celle à laquelle tout homme tient autant qu'à la vie, et à laquelle il est souverainement dangereux de porter atteinte.

Le "Wheat Board" porte atteinte à la liberté

Avec le "Wheat Board," je n'ai pas d'autre alternative que d'abandonner mon grain, ce grain qui m'appartient, à une commission que l'on m'impose. Je n'ai pas le choix, on a créé un monopole, on a supprimé ma liberté d'homme intelligent et libre. On fait de moi un être sans volonté, ou plutôt, courbant sa volonté devant les rouages du despotisme d'Etat. Ce grain que j'ai arrosé de mes sueurs, qui est mon bien, sur lequel je compte pour élever ma famille, disparaît entre les mains de gens sur lesquels je n'ai aucun contrôle, qui en feront ce qu'ils voudront, et qui, en le vendant, peuvent, aussi bien que moi, faire des erreurs, pour lesquelles je ne pourrai point les tenir responsables.

Bien mieux, si j'en juge par le dernier "Wheat Board," je ne saurais qu'un an plus tard, le prix que mon grain aura été vendu, et je demeurerais tout ce temps-là dans l'incertitude, me demandant toujours: Suis-je riche? Suis-je pauvre? Qu'a-t-on fait de mon blé? Comme fermier et citoyen canadien, je tiens à protester de tout mon pouvoir contre un pareil abus. Mon grain m'appartient et je ne reconnais à aucun gouvernement le droit de me priver de ce droit, de cette possession légitime. Le "Wheat Pool," étant libre, évite ces abus. J'en ferai partie, parce qu'il respecte ma liberté.

Le gouvernement seul maître

Sur le personnel du "Wheat Board," le fermier n'a aucun contrôle; c'est le gouvernement qui fait les nominations. Dans combien de temps son personnel ne sera-t-il plus qu'un ramassis d'amis du Gouvernement? Qui nous fera croire qu'avec notre système politique ces nominations seront toujours faites au mérite? Certes l'on nous dit que le "Wheat Board" ne sera que temporaire, mais il est de ces mesures temporaires qui durent terriblement longtemps, et nous avons bien peur que celle-ci ne devienne définitive. En tous cas, nous n'aurons, nous, fermiers, aucun moyen de l'abolir. La mesure sera entre les mains du Gouvernement, qui représentera non seulement les provinces de l'Ouest, mais encore tout le reste du Canada. Il y aura peut-être longtemps que nous serons fatigués du "Wheat Board" que le Gouvernement nous l'imposera encore. Avec le "Wheat Board," nous sommes pris pour un temps indéterminé; avec le "Wheat Pool," nous pouvons nous retirer si les résultats sont mauvais; nous pouvons continuer et en faire une organisation permanente, si les résultats sont satisfaisants.

Pourquoi parle-t-on tant du grain et si peu des animaux? Les éleveurs, moins nombreux il est vrai, ont autant de difficulté que les producteurs de grains. Les prix du bétail ont baissé plus encore à proportion, que ceux du blé. Les arrivages trop abondants sur le marché à l'automne, font baisser les prix, comme c'est également le cas pour les céréales. Ces prix remontent au printemps, lorsque les éleveurs n'ont plus rien à vendre. L'élevage se meurt encore bien plus que la culture. Pourquoi un "Wheat Board" aux uns et rien aux autres? Les fermiers ne sont-ils pas tous égaux devant le pays, et citoyens au même titre? Allez-vous refuser aux producteurs de fruits de la Colombie et aux fermiers de l'Ontario et le Québec, avec leur beurre et leur fromage, le privilège que vous accordez aux fermiers de l'Ouest? Si c'est une bonne chose, ils y ont droit autant que nous et vous devez la leur donner; si c'est une mauvaise chose, nous n'en avons pas besoin plus qu'eux.

Avec le "Wheat Board," si l'on ne veut pas faire des fermiers de l'Ouest une classe spéciale, l'on devra transformer le Gouvernement en une vaste agence commerciale, aussi mal tenue que peuvent l'être les services administratifs d'un gouvernement. Le "Wheat Pool" n'étant qu'une vaste coopérative, aidée et encouragée par l'Etat, peut être avec succès étendue à tout le pays.

L'exemple du passé

Le "Wheat Board" sera-t-il au moins profitable aux fermiers producteurs de blé? Je me permets d'en douter.

Il est bon de se souvenir que les fermiers furent les premiers à demander la disparition du défunt "Wheat Board," parce qu'ils comprenaient alors les pertes qu'ils avaient subies. Ils ne s'en souviennent plus aujourd'hui, du moins pas tous. Mais il n'en est pas moins vrai que durant l'année du "Wheat Board," les fermiers américains vendirent leur blé un prix bien plus élevé que celui que nous reçûmes pour le nôtre. Les statistiques sont là pour le prouver. Il est bien difficile de les contester. Le blé américain est de qualité inférieure au nôtre; le change américain, dans le temps, était un grand désavantage pour l'acheteur européen, c'est-à-dire que le blé américain aurait dû être moins cher que le nôtre, et au lieu de cela, si l'on prend une moyenne d'un bout de l'année à l'autre, ce blé s'est vendu infiniment plus cher que le blé canadien.

Ceci n'est pas un bon point pour notre ancien "Wheat Board," ni une garantie en faveur de celui que l'on demande. Devrais-je mentionner le scandale des certificats de participation qui, à cause de la négligence de la commission à donner certaines informations nécessaires, passèrent pour une grande partie entre les mains des spéculateurs, qui les achetèrent à vil prix. L'on a dit dans le temps que cette affaire des certificats fut la plus éhontée spéculation des années passées. Les fermiers y perdirent des millions. Ce n'est pas là non plus une recommandation pour une nouvelle expérience.

Le chef proposé

D'ailleurs, qui veut-on mettre à la tête de ce "Wheat Board?" De partout l'on mentionne encore J. Stewart, le premier président, et il semble que le "Wheat Board" ne soit demandé qu'en autant que M. J. Stewart en sera le président. Or M. J. Stewart est président et directeur de je ne sais combien de compagnies de grains et d'élévateurs, et sur le marché de Winnipeg, parmi les professionnels, on l'appelle le "Roi du Blé," titre qui le met sur un pied d'égalité avec Armour, de Chicago, le prince des spéculateurs. Comment cet homme peut-il à la fois, protéger les intérêts des fermiers de l'Ouest, intérêts qu'on lui confie, et les siens propres?

On dit que les intérêts des compagnies de grains et des spéculateurs, sont en contradiction directe avec ceux des fermiers et c'est justement à l'un de ces spéculateurs ou au plus important d'entre eux, d'après la rumeur publique, que l'on confie les intérêts des fermiers. Comment va-t-il à la fois protéger ses intérêts propres et ceux qui lui sont confiés, sans que ni les uns ni les autres en souffrent? Pour moi, je considère comme souverainement dangereux le fait de confier la récolte de tout un pays, une récolte qui équivaut à 25 p.c. des exportations du monde entier, à un spéculateur ou à des spéculateurs, qui pourront s'en servir pour influencer les marchés voisins et réaliser des fortunes au détriment des fermiers canadiens.

Ceux qui réclament le "Wheat Board" disent que le blé a baissé dès qu'il fut disparu. C'est vrai, mais ce même blé a baissé aussi dans tous les pays, où il n'y avait jamais eu de "Wheat Board." Le marché du blé est mondial et le "Wheat Board" n'aurait pas empêché la baisse des années passées. Pour juger le résultat qu'il a donné, il faut se reporter aux prix obtenus par les autres pays durant la même année, et non pas aux années qui suivirent, et cette comparaison condamne définitivement le "Wheat Board."

Il a coûté des millions aux fermiers canadiens; ce fut une expérience assez coûteuse pour qu'on ne juge pas à propos de la renouveler.

Impuissant sur les fluctuations du marché

Aucune commission ne peut prévoir ce que seront les cours futurs, parce que ceux-ci dépendent de conditions que personne ne peut contrôler. En novembre et décembre dernier, les cours fléchirent sous la force des arrivages à Winnipeg, mais aussi sous le perspective des grosses récoltes en Argentine et en Australie. Ces récoltes ne donnèrent pas tout ce qu'elles promettaient. Qui pouvait le prévoir?

En février, les cours montèrent, parce que la récolte du blé d'hiver aux Etats-Unis se trouvait dans des conditions alarmantes. Plus tard, la pluie venait sauver cette récolte et les cours baissèrent. Quelle commission, quel "Wheat Board" pouvait prévoir cela? Actuellement, les prix sont 10 ou 15 sous plus bas qu'ils ne l'étaient, il y a un mois, sous l'effet de l'amélioration de la récolte des Etats-Unis et des expéditions d'Argentine et d'Australie. Un "Wheat Board" vendrait-il notre grain dans ces conditions-là? S'il le vend et que les cours remontent, nous l'accuserons d'avoir sacrifié nos intérêts. S'il ne vend pas et que les prix baissent, nous l'accuserons encore. Sa position sera bien délicate.

Un fermier garde son blé et le vend quand il veut. S'il se trompe, il porte le poids d'une erreur qu'il a commise seul. Le "Wheat Board" sera sujet aux mêmes erreurs, mais c'est le pays tout entier, du moins tous les fermiers, qui porteront le poids des erreurs commises.

Le blé est un produit mondial que le Canada ne peut pas contrôler seul, et qu'il n'est pas désirable qu'il contrôle. Le "Wheat Board" ne nous obtiendra pas un meilleur prix, il sera sujet aux mêmes erreurs, et quelles que soient ces erreurs, nous aurons à en supporter les conséquences et à le garder aussi longtemps que les députés de tout le Canada le voudront. Avec le "Wheat Pool," si les erreurs nous affectent trop, nous nous retirons volontairement et le "Wheat Pool" cesse par le fait même d'exister. Nous demeurons nos maîtres; avec le "Wheat Board" nous abdiquons notre indépendance.

Le "Wheat Board" peut être infiniment dangereux, parce qu'il concentre entre quelques mains des pouvoirs énormes. Rien n'empêche ses membres les plus influents de faire passer des contrats importants avec des maisons dans lesquelles ils seront directement intéressés. Qui osera affirmer que cela ne se fera pas? Rien n'empêche le président, ou ceux d'entre eux qui dirigent les ventes, de retirer du marché pendant un certain temps toute notre récolte et de la jeter ensuite par tranches énormes, sur ce même marché, afin d'influencer les cours de Chicago, de Minneapolis ou de Liverpool, et de réaliser ainsi, par eux-mêmes ou par leurs associés, des fortunes énormes avec le produit de notre travail.

Les spéculateurs qu'il faut craindre

Les témoins que vous avez entendus au nom des Grain Growers vous ont parlé des profits réalisés par les petits spéculateurs, fermiers travailleurs, ouvriers, marchands. Ce ne sont pas ceux-là qui sont dangereux; ce ne sont pas ceux-là qui manipulent un marché sur lequel ils perdent plus souvent qu'ils ne gagnent. Ceux qui manipulent le marché et causent des fluctuations, parfois incompréhensibles, ce sont les gros spéculateurs et c'est à eux qu'on va confier notre récolte, par le "Wheat Board."

Les membres du "Wheat Board," qui ne seront pas spéculateurs, le deviendront par la force même de la tentation constante. Ils le deviendront par eux-mêmes ou par des gens qui leur reconnaîtront des intérêts dans leurs spéculations. On aura remplacé le petit spéculateur par le gros spéculateur, avec la différence que ce dernier spéculera non pas avec son argent, mais avec notre récolte qu'il aura entre les mains. Pour ma part, je me refuse à encourir ce risque.

Le "Wheat Board," qu'on le veuille ou non, nécessitera un prix minimum. A ce prix minimum, je ne m'objecte pas. Le principe relève de la protection et nous y avons droit autant que les ouvriers et les manufacturiers. Pour protéger l'industrie, les manufacturiers, les ouvriers, l'on fait payer aux consommateurs, c'est-à-dire en partie au fermier, des droits de douane considérables sur tout ce qu'il achète. Pourquoi nous, qui payons pour protéger les autres, n'aurions-nous pas droit à être protégés autant que les autres citoyens canadiens, surtout quand nous traversons des périodes de crise?

C'est peut-être le seul point juste et avantageux du "Wheat Board," mais ce point juste, nous l'avons aussi dans le "Wheat Pool," avec cette différence, que dans cette dernière méthode, il nous est proposé et non imposé.

Le prix minimum

Que va être ce prix minimum? Si vous le fixez trop haut, il est possible qu'à la fin de l'année, l'Etat soit obligé de combler le déficit du "Wheat Board." Si vous le fixez trop bas, vous entendrez les justes clameurs de tous les fermiers. Ceux-ci ont besoin d'argent, ils doivent partout, ils sont écrasés par les intérêts, il leur faut tout l'argent de leur récolte à l'automne pour s'acquitter de leurs obligations. Ils n'ont pas les moyens d'attendre un an pour recevoir le paiement complet de leur grain, alors qu'ils ont tant besoin d'argent.

Si le prix minimum, garanti aux fermiers n'est pas au moins de $1.25 sur la base du No. 1 à Fort William, l'Ouest tout entier sera désappointé. On peut dire que ceux qui demandent le "Wheat Board" ne le demandent qu'en autant qu'on leur garantira un solide prix minimum. Si vous ne leur offrez que 75 cents aux élévateurs No. 1 ou $1.00 à Winnipeg, vous les aurez déçus; tous se retourneront contre le "Wheat Board," et cependant il faudra le supporter, il est obligatoire. Avec le "Wheat Pool," nous sommes libres, nous n'en ferons partie qu'en autant que le prix minimum versé en compte aux fermiers nous semblera satisfaisant.

Condamnation du "Wheat Board"

Le "Wheat Pool" offre donc tous les avantages du "Wheat Board" et aucun de ses désavantages et je m'étonne que les chefs des Grain Growers, avec lesquels je suis habituellement en sympathie, ne l'acceptent pas. On dit que pour donner un résultat satisfaisant, il faut que la plus grande partie de la récolte canadienne soit contrôlée par la même commission, alors qu'avec le "Wheat Pool" libre, la majorité des fermiers vendra encore par l'intermédiaire du Grain Exchange.

De deux choses l'une, ou les fermiers veulent le "Wheat Board" ou ils ne le veulent pas. S'ils le veulent, ils feront également partie du "Wheat Pool" volontairement, parce qu'ils y trouveront les mêmes avantages. S'ils ne le veulent pas, pourquoi le leur imposer? Et il semble bien que les Grain Growers sont d'opinion que la majorité des fermiers n'en veut pas, puisqu'ils reconnaissent que pour donner des résultats, le projet soumis doit être obligatoire. Volontairement, les fermiers n'en feront pas partie; c'est la condamnation même du "Wheat Board."

Quand à égaliser les prix entre les différents fermiers, c'est une utopie. Même si l'on égalise les prix de vente, il y aura toujours différence dans le fret, entre le Manitoba et l'Alberta par exemple, et les fermiers albertains réaliseront moins avec le même prix de vente, parce qu'ils paieront plus cher pour l'expédition. Il y aura aussi toujours différence dans la qualité et différence dans le rendement, quel que soit le travail fourni par chaque fermier, et ce n'est pas avec le "Wheat Board" que l'on arrivera à décréter l'égalité absolue de toute la classe agricole.

En résumé, l'idée du "Wheat Board" a été jetée dans une certaine partie de la classe agricole par quelques agitateurs en quête de popularité, et cette idée a été accueillie, comme sont accueillies toutes les idées à tendances socialistes et égalitaires, lorsqu'on s'adresse à une foule qui souffre depuis plusieurs années et est prête à accepter n'importe quel remède, sans même se préoccuper de sa qualité. L'idée du "Wheat Board" est intimement liée, dans la foule, à celui d'un prix rénumérateur et satisfaisant.

Un prix inférieur à $1.25 le minot à Fort William sera profondément désappointant et les producteurs de grain se plaindront du "Wheat Board" qu'on leur impose, avec un ensemble autrement plus imposant que celui d'aujourd'hui.

Faux et dangereux

Le principe du "Wheat Board" est faux et peut devenir infiniment dangereux. L'on ne viole jamais impunément la liberté de l'individu et le droit de propriété, et toute mesure arbitraire devient rapidement impopulaire et crée un malaise nuisible à la prospérité du pays. Les pouvoirs du "Wheat Board" sont énormes; ils échappent au contrôle des fermiers, dont ils veulent les produits, et sous prétexte d'éviter la spéculation, on lui offre pour plus de facilité, toute la récolte canadienne à manipuler. L'on n'a pas assez considéré ce dernier point et si les fermiers en comprenaient tout le danger, tous en bloc combattraient l'idée du "Wheat Board."

Le "Wheat Pool" est plus avantageux

Le "Wheat Pool" remplace avantageusement le "Wheat Board," il évite tous les dangers de celui-ci. S'il donne de mauvais résultats, nous pouvons l'abandonner de plein gré, sans avoir à attendre un acte de législateurs. Et si, pour réussir, il lui faut le concours de la majorité des fermiers et qu'on ne l'obtienne pas, ce sera la preuve que ceux-ci n'ont point confiance dans une commission de vente quelconque, et préfèrent vendre leur blé eux-mêmes. Le "Wheat Board" ne répondrait donc pas à la demande des fermiers.

En mon nom et au nom de mes amis, comme fermier de l'Ouest et comme citoyen canadien, nous demandons donc le "Wheat Pool" à titre d'essai et condamnons formellement le "Wheat Board."

En terminant, je dirai qu'une enquête sur l'inspection des grains et ses méthodes et sur les "overages" aux terminaux nous paraîtrait bien plus avantageuse et d'un intérêt plus immédiat pour nous, fermiers de l'Ouest, que toute autre mesure. J'ai pesé mon blé bien souvent avant de l'expédier; je n'ai jamais pu avoir le même poids aux élévateurs centraux et à chaque fois, il faut compter 1 p.c. au moins d'invisible "dockage" que nous perdons sur nos expéditions.

Quant à l'inspection des grains, il s'y produit des abus et des erreurs qui nécessitent un changement complet dans les méthodes adoptées jusqu'à aujourd'hui.

Vous demandant de bien vouloir lire cette lettre en comité, comme étant l'expression d'opinion d'un groupe de fermiers non organisés, et vous en remerciant d'avance, je demeure, Monsieur le Président,

Votre tout dévoué,
Fermier.

Une maladie insidieuse

C'est une nécessité nationale que de faire disparaître la tuberculose de nos troupeaux de vaches laitières

La tuberculose est une maladie insidieuse et dont la présence en général ne peut être constatée qu'au moyen d'une épreuve. L'inspecteur vétérinaire en chef de la division sanitaire des animaux, le Dr George Hilton, dit que c'est le devoir de tous les éleveurs de bétail de prendre tous les moyens qui sont à leur disposition pour nettoyer leurs troupeaux et en éloigner la maladie; il y va de la vie des enfants et de la santé générale de la population.

Le Ministère fédéral de l'agriculture a adopté deux initiatives spéciales dans ce but; l'une d'elle est l'ordonnance municipale sur la tuberculose, qui est appliquée depuis 1914; l'autre est le système de troupeaux accrédités, adopté en 1920. Treize municipalités seulement ont profité de la première ordonnance, par laquelle le gouvernement se charge d'extirper à ses frais la tuberculose des troupeaux de vaches laitières dans une localité quelconque et, de payer une indemnité pour tous les animaux que l'on juge nécessaire et utile d'abattre. Quant au système de troupeaux accrédités, il n'a pu jusqu'ici être développé au point que l'on aurait désiré à cause du manque de personnel compétent. Il y a cependant au Canada à l'heure actuelle soixante et dix troupeaux, entièrement accrédités, c'est-à-dire des troupeaux qui ont subi deux épreuves officielles annuelles ou semi-annuelles à la tuberculine sans que l'on ait trouvé un seul réacteur. Ce système est limité aux troupeaux de race pure.

L'année dernière, le Ministère a éprouvé 23,335 animaux dont 2,686 ont été abattus, et pour lesquels on a payé $134,500. Depuis que l'épreuve à la tuberculine est appliquée, il s'est fait plus d'un demi-million d'épreuves, cinq mille bêtes ont été abattues et près d'un demi-million de dollars ont été payés en indemnité.

L'an quarante

Quelle est l'origine de cette phrase: "Je m'en moque comme de l'an quarante?"

Lorsque l'an 1000 approcha, l'Apocalypse ayant prédit la fin du monde dans le courant de cette année, tous les riches seigneurs, afin de mieux mériter la clémence divine, firent don de leurs biens aux églises et aux monastères. Mais l'an 1000 s'écoulait. Prosternés sur le seuil des cathédrales, hommes, femmes et enfants, attendaient avec une terreur folle la fin du monde annoncée, qui heureusement, n'arriva pas. Les plus grandes familles furent ruinées. Alors, l'Apocalypse fut traduite de nouveau et les savants déclarèrent qu'ils avaient mal interprété les textes et que le cataclysme final aurait lieu seulement en 1040. Mais personne ne se troubla plus, bien au contraire on se moqua d'eux, et de là naquit cette expression, passée aujourd'hui dans nos coutumes.